

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle et internationale. 1913. Gand.
Auteur(s) secondaire(s)	Bardy, Alfred (18...19.. ; pharmacien)
Titre	Exposition universelle et internationale de Gand, 1913. Sous le haut patronnage de Sa Majesté le Roi des Belges. Section française, groupe XVII B. classe 16. Médecine et Chirurgie
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger, 42 rue du Louvre, [191.]
Collation	1 vol. (X-124 p.) : ill, 2 plans dépl. ; 27 cm
Nombre de vues	150
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 802
Sujet(s)	Exposition internationale (1913 ; Gand, Belgique) Médecine -- 1870-1914 Chirurgie -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/01/2023
Date de génération du PDF	16/02/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE802

9^e Xae A *7988*
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

8°

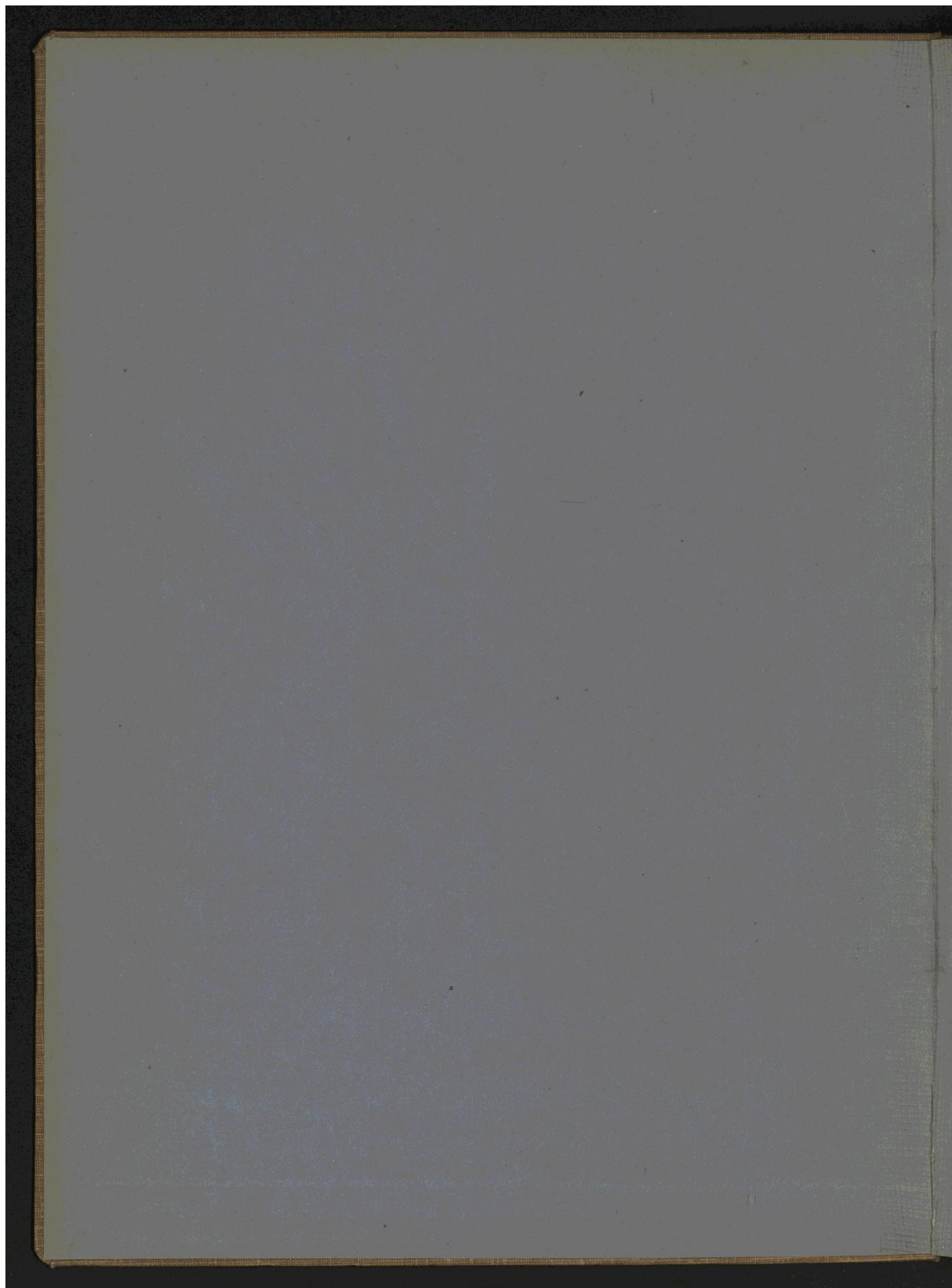
Xae 802

Exposition Universelle
et Internationale
de Gand, 1913

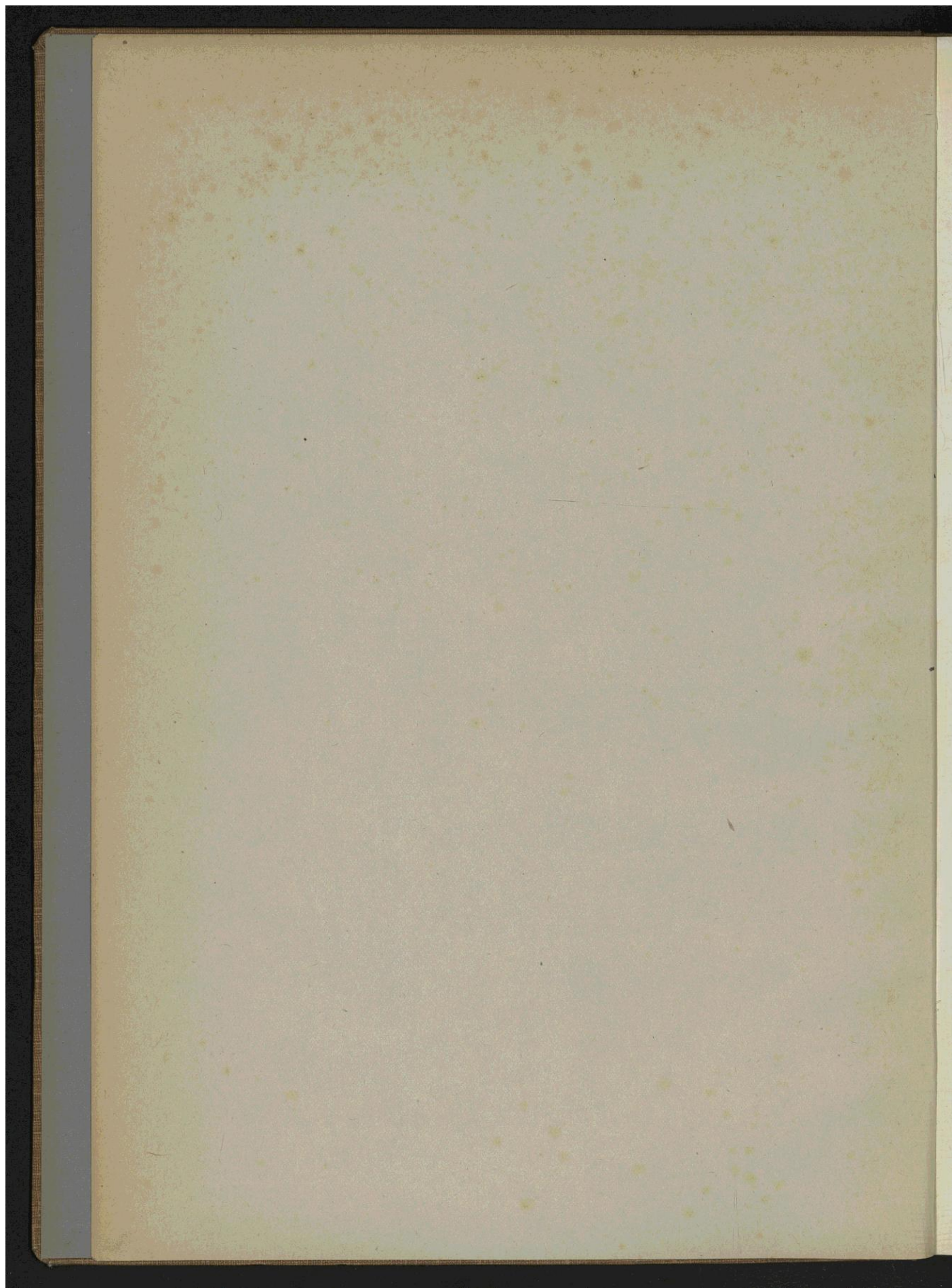
GROUPE XVII^B
CLASSE 16
MÉDECINE ET CHIRURGIE

M. A. BARDY, Rapporteur.

Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, 42



8^o Xae 1



70 988 8° Xae 802

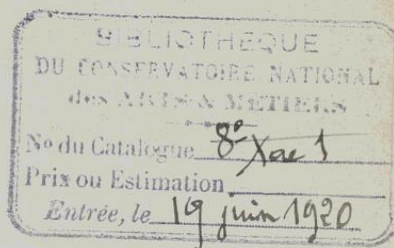
EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE
DE GAND, 1913

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES

SECTION FRANÇAISE
GROUPE XVII^B

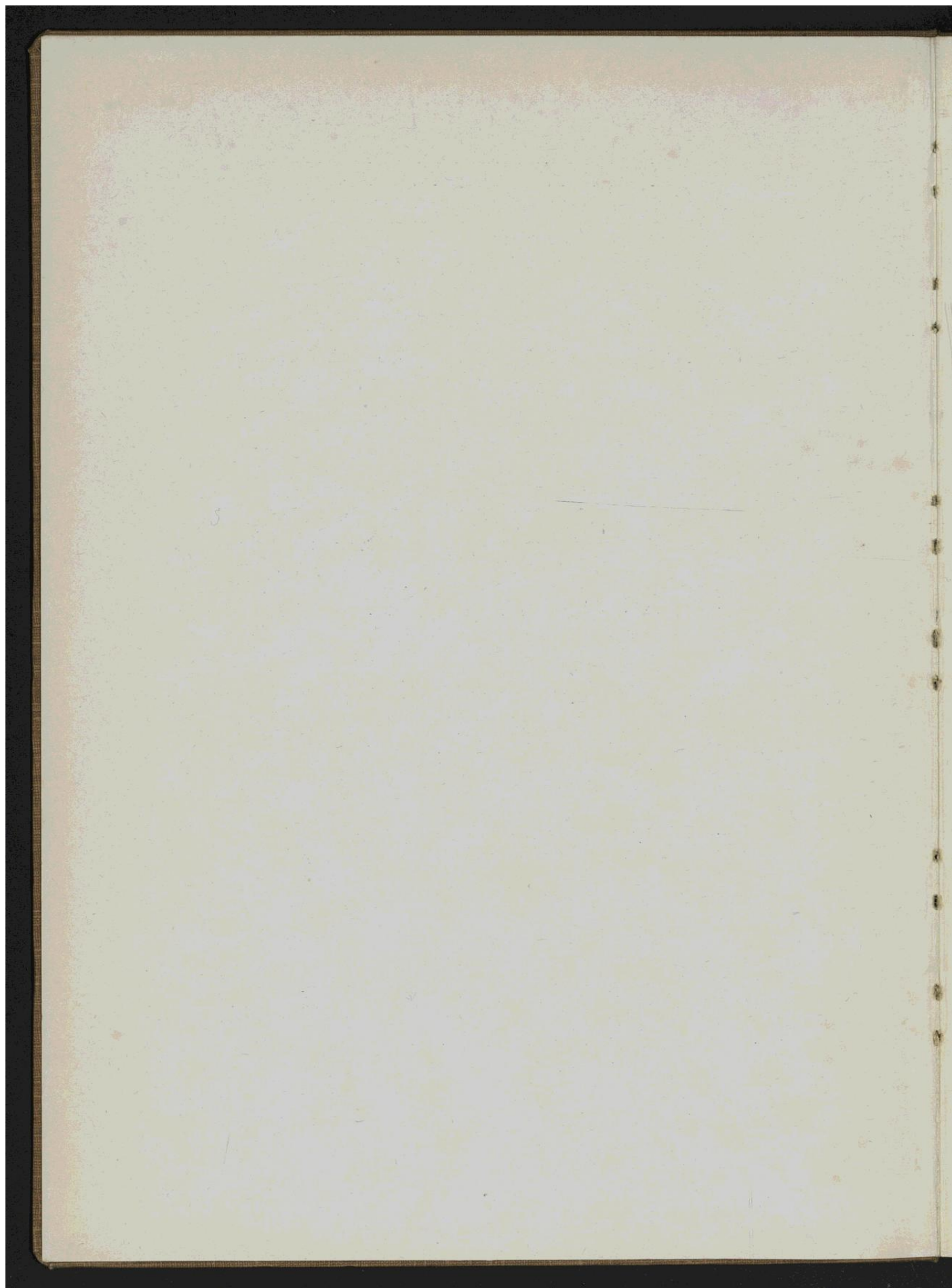
Classe 16. Médecine et Chirurgie

Rapport de M. A. BARDY



Comité Français des Expositions à l'Étranger

42, Rue du Louvre, 42



Comité Français des Expositions à l'Étranger

et
Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

(Anciens Ministres du Commerce).

Lourties (V.), sénateur.
Lebon (A.), $\star$, ancien député.
Marty, ancien député.
Siegfried, O. $\star$, député.
Mesureur, ancien député.
Boucher (Henri), sénateur.
Delombre (P.), C. $\star$, ancien député.
Millerand (A.), député, anc. ministre de la Guerre.
Trouillot (G.), sénateur.
Dubief (F.), ancien député.

Doumergue (G.), sénateur.
Crupey (Jean), $\star$, député, ancien ministre de la Justice.
Dupuy (Jean), sénateur, anc. ministre des Travaux publics.
Massé (Alfred), député; ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.
Coudyba (Maurice), sénateur.
David (Fernand), député.
Guist'hau, député.

Dervillé (S.), G. O. $\star$, directeur général de l'Exposition universelle de 1900; commissaire général de l'Exposition internationale de Turin 1911.

MEMBRES D'HONNEUR

Prevot (Ch.), O. $\star$, ancien sénateur, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Barcelone 1888.
Krantz (C.), O. $\star$, ancien député, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Chicago 1893.
Monthiers (M.), C. $\star$, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles 1897.
Muzet (A.), O. $\star$, ancien député, commissaire général de la Section française à l'Exposition d'Anvers 1894.
Viger (A.), $\star$, I. $\star$, C. $\bar{\bar{}}$, sénateur, président du Comité agricole et horticole français des Expositions internat., président de la Section française de l'Exposition de l'alcool à Vienne 1904 et de l'Exposition hispano-française de Saragosse 1908.
Lagrange (Michel), O. $\star$, comm. gén. de l'Exposition de Saint-Louis 1904, insp. gén. honor. de l'Enseignement technique.
Gérald (Géo.), $\star$, député, commissaire général adjoint de l'Exposition de Saint-Louis 1904.
Saint-Germain, I. $\star$, $\bar{\bar{}}$, sénateur, président du Comité national des Expositions coloniales.

Chapsal (Fernand), G. O. $\star$, comm. gén. de l'Exposition internationale de Liège 1905 et de l'Exposition internationale de Bruxelles 1910.
Jozon (Marcel), C. $\star$, commissaire général de l'Exposition internationale de Milan 1906.
Ronssin (Adolphe-Ernest), O. $\star$, commissaire général adjoint de l'Exposition internationale de Milan 1906.
Bonnat (Léon), G. C. $\star$, président du Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger.
Mérillon (Daniel), G. O. $\star$, président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger.
Baudouin-Bugnet, O. $\star$, directeur général des Contributions directes, délégué du Ministère du Commerce et de l'Industrie à l'Exposition hispano-française de Saragosse 1908.
Bouvard (J.), G. O. $\star$, I. $\star$, C. $\bar{\bar{}}$, directeur honoraire des Services d'architecture, promenades et plantations de la Ville de Paris, président de la Section française aux Expositions internationales de Buenos-Aires, 1910.

Vice-Présidents honoraires : Faure Le Page, O. $\star$; Bellan (Léopold), C. $\star$, I. $\star$; Hetzel (Jules), O. $\star$, I. $\star$.

Secrétaire honoraire : Lamaille (Georges), $\star$, $\bar{\bar{}}$.

Membres honoraires : Loreau (Alfred), $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$; Perdoux (Léon), O. $\star$; Turpin (Henri), O. $\star$.

Bureau du Comité et Conseil de Direction

Président : Dupont (Emile), O. $\star$, I. $\star$, sénateur.

Vice-Présidents :

Pinard (A.), C. $\star$.
Maguin (A.), C. $\star$, C. $\bar{\bar{}}$.
Manaut (Frédéric), $\star$, $\bar{\bar{}}$, député.
Niclauss (Jules), O. $\star$, I. $\star$.

Secrétaire général : Sandoz (G.-Roger), O. $\star$, I. $\star$.

Trésorier : Kester (Gustave), C. $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$.

Secrétaires : Bourgeois (Paul), $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$.

Bouilhet (André), $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$.

Harant (Louis), O. $\star$, I. $\star$.

Secrétaire archiviste : Hollande (Jean), O. $\bar{\bar{}}$.

MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION

Président de la Commission de Propagande : Legrand (Charles), C. $\star$, I. $\star$.

Président de la Commission d'Initiative et d'Enquête : Layus (L.), C. $\star$, I. $\star$, O. $\bar{\bar{}}$.

Président de la Commission des Fêtes et Réceptions : Pellerin de Latouche (de), C. $\star$.

Président de la Commission des Comptes et Publications : Hetzel (Jules), O. $\star$, I. $\star$.

Amson (Georges), O. $\star$.
Arbel (Pierre), O. $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$.
Barbier (Léon), O. $\star$, sénateur.
Bellan (Léopold), C. $\star$, I. $\star$, O. $\bar{\bar{}}$.
David-Mennet (Arthur), O. $\star$, $\bar{\bar{}}$.
Donckèle (Georges), C. $\star$, I. $\star$.

Faure (Jean), O. $\star$.
Ferdinand-Dreyfus, O. $\star$, $\bar{\bar{}}$, sénateur.
Jourdain (Frantz), O. $\star$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$.
Lignon (Achille), $\star$.
Mascaraud (Alfred), O. $\star$, I. $\star$, sénateur.
Menier (Gaston), O. $\star$, sénateur.

Placide-Peltereau, O. $\star$.
Rives (Gustave), C. $\star$, I. $\star$, C. $\bar{\bar{}}$.
Rousselot, $\bar{\bar{}}$.
Saint-Germain (Marcel), I. $\star$, $\bar{\bar{}}$, sénat.
Sartiaux (Eugène), O. $\star$.
Viger (Albert), $\star$, I. $\star$, C. $\bar{\bar{}}$, sénateur.

COMMISSION DE CONTROLE

Galland (Alexandre), $\star$, $\bar{\bar{}}$, O. $\bar{\bar{}}$; Mouilbeau (Jean), O. $\star$, I. $\star$, $\bar{\bar{}}$; Walter, $\star$, $\bar{\bar{}}$.

Bibliothécaire : N...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU COMITÉ

Services extérieurs : Cère (Emile), O. $\star$, I. $\star$.

Services techniques : Montarnal (Joseph de), $\star$, $\bar{\bar{}}$.

Services des Publications : Claretie (Léo), O. $\star$, I. $\star$, bibliothécaire adjoint.

Services administratifs : Brevans (E. de), $\star$, I. $\star$, O. $\bar{\bar{}}$, Secrétaire administratif. — Bayle (Paul), $\bar{\bar{}}$, Sous-Chef.

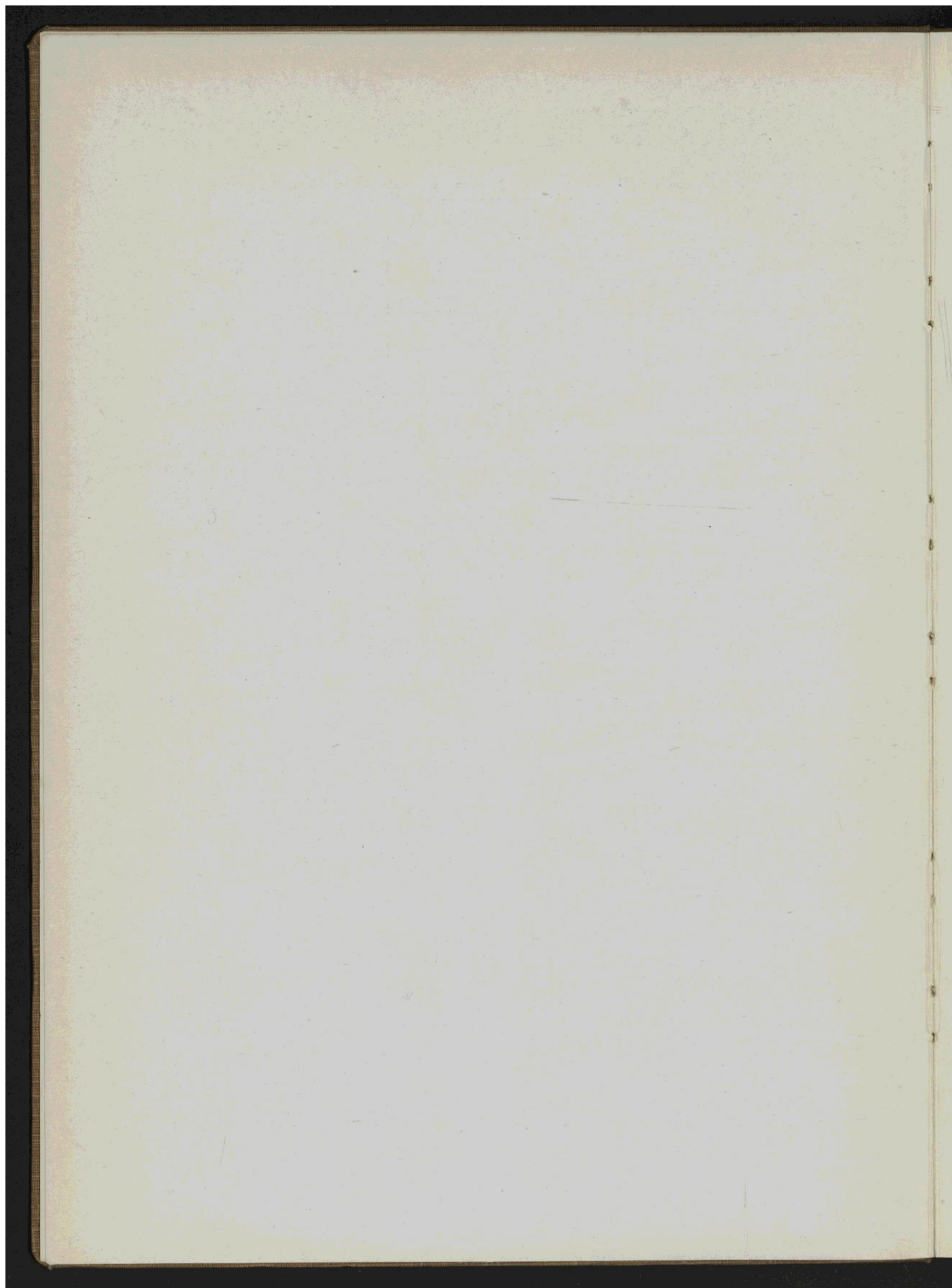
CONSEIL JUDICIAIRE

Avocats à la Cour de cassation : Trézel (Alphonse), $\star$; Labbé (Jean), $\star$.
Avocats à la Cour d'appel : Allart (Henri), $\star$; Lavollée (Julien); Botton (Max); Maillard (Georges), $\star$; Pérard (Henry); Duroyaume (Paul); Desplas (Georges), $\star$, député; Taillefer (André); Douarche (Léon); Quentin (Maurice).

Avoué à la Cour : Gibou (Frédéric).
Avoué au Tribunal : Mutel (Henry), $\star$, avoué honoraire; Mutel (André); Ancelot (Eugène), $\bar{\bar{}}$; Dubail (Robert).
Agréés : Lestelle; Michot (Ernest), $\star$, ancien agréé.
Administrateur de Sociétés près le Tribunal de commerce : Navarre (Eugène), $\star$.
Notaires : Lanquest fils; Ader (Jean).

Bourse de Commerce, Annexe : 42, Rue du Louvre, Paris

Téléph. Central 16-45. Adresse télégraph. : COMITEXPO-PARIS Code : AZ Français



MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
M. GUIST'HAU, DÉPUTÉ

Commissaire Général du Gouvernement Français
M. Pierre MARRAUD

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

66, Rue de Bellechasse, PARIS

**Services administratifs
du Commissariat général**

Secrétaire général :

M. Eugène REGARD.

Chef du Secrétariat particulier :

M. SASIAS.

Attachés :

MM. DUBOULOZ.

HIGNETTE.

Georges MARRAUD.

SORNAY.

**Commissaires adjoints
au Commissaire général**

MM. Félix AUFAURE.

François CROZIER.

Fernand MOMMEJA.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Comité d'Organisation de la Section Française
42, Rue du Louvre, PARIS

<i>Président</i>	MM. Charles LEGRAND.
<i>Vice-Présidents</i>	Pierre ARBEL.
—	L. BONNAT.
—	V. LOURTIES, Sénateur.
—	D. MÉRILLON.
—	SAINT-GERMAIN, Sénateur.
—	A. VIGER, Sénateur.
<i>Secrétaire général</i>	Gaston ROUX.
<i>Secrétaires généraux adjoints</i> .	MERMILLIOD.
—	Georges VINANT.
<i>Trésorier</i>	Jean FAURE.
<i>Trésorier adjoint</i>	Aug. GUYOT.
<i>Membres</i>	HETZEL, J. NICLAUSSE, E. SARTIAUX, NOËL, Sénateur, DE DION, Député, A. SARTIAUX, POUPINEL, J. CAHEN, DREUX, Louis BONNIER, PÉROL, DAVID-MENNET, DONCKÈLE, C. CHA- BRIÉ, P. TEMPLIER, Dr. BEURNIER, Georges PALLAIN.

<i>Délégué du Comité</i>	MM. Emile CÈRE.
<i>Services d'Architecture</i>	Joseph DE MONTARNAL, architecte en chef.
<i>Services Administratifs</i>	Max RÉVILLE et Léon DELILLE, secré- taires.

AVANT-PROPOS

Dès 1907, le Comité Français des Expositions à l'Etranger agita la question de l'Exposition de Gand 1913, qui devait concorder avec cette fameuse Exposition quinquennale des Florales si justement renommée.

En 1910, alors que l'Exposition de Bruxelles, qui eut un succès mondial, venait à peine de clore ses portes, notre estimable et distingué Président, M. Emile DUPONT, et notre si dévoué Secrétaire général, M. G. ROGER-SANDOZ, sur la demande de M. COOREMAN, Ministre d'Etat Belge, Président de la Chambre des Représentants, se rendirent à Gand, pour étudier les premières bases du projet.

Persuadé que tous les industriels et commerçants, Membres du Comité Français des Expositions à l'Etranger, se feraient un honneur de le suivre, et qu'ils le soutiendraient toujours, chaque fois qu'il s'agirait de tenir haut et ferme le drapeau de la France, notre Président signa, dès le 20 Septembre 1911, avec le Comité Exécutif belge, une première et importante Convention, qui fut complétée par celle du 12 Février 1912.

Malgré les nombreuses Expositions des années précédentes qui auraient pu fatiguer nos exposants, le Comité Français fit bien de compter sur ses membres. Tous le suivirent avec enthousiasme, chez le peuple frère qui parle notre langue et auquel nous sommes unis par une amitié inébranlable.

M. HUBERT, Ministre de l'Industrie et du Travail en Belgique, ne disait-il pas au banquet du 5 Mars 1913 :

« Il existe entre nos deux patries des liens particuliers qui expliquent surabondamment la sympathie qui les unit.

» Je n'insisterai pas sur les affinités techniques. Tout le monde sait que les Celtes et les Francs sont nos ancêtres communs. J'attache, pour ma part, une portée plus grande à la communauté des mœurs, de religion et de langue, aux relations intellectuelles et économiques.

» La Belgique n'a-t-elle pas été, au même titre que la France, profondément latinisée? Les mêmes croyances n'ont-elles pas marqué l'esprit et la sensibilité de l'une et de l'autre d'une empreinte presque indélébile? La langue française n'est-elle pas en usage parmi les Belges depuis un temps immémorial? N'est-ce pas avec leurs voisins du Midi que les Flamands, aussi bien que les Wallons, entretiennent les plus actives et les plus fructueuses relations d'affaires? »

Et plus loin, il ajoutait : « A coup sûr, le but que vous poursuivez est avant tout d'étaler une fois de plus les merveilleuses ressources dont la France dispose. Mais nous ne l'ignorons pas, vous viendrez également à Gand pour donner une poignée de main à des amis ».

Le Gouvernement Français demandait aux Chambres, pour participer à l'Exposition de Gand, un crédit de 820.000 francs. Cette demande, éloquemment défendue par le Ministre du Commerce, M. Fernand DAVID, fut accordée.

Ce même Ministre, persuadé que seul le Comité Français des Expositions à l'Etranger pouvait donner à la Section Française le plus grand éclat, le chargea de recruter, admettre et installer les exposants.

Le Comité Français des Expositions à l'Etranger obtint une réussite complète. Il fit de la Section Française le plus beau fleuron de l'Exposition de Gand, et ce malgré la guerre balkanique, malgré une défaillance momentanée des finances, malgré la gêne passagère occasionnée dans l'industrie et le commerce par cette guerre qui, d'un moment à l'autre, pouvait amener une conflagration générale.

Rappelant cette époque qui coïncidait avec l'organisation de l'Exposition de Gand et le recrutement des exposants, M. Stéphan PICHON, Ministre des Affaires Etrangères, s'exprimait ainsi dans son discours de Lons-le-Saunier :

« Cette crise a été grave pour tous les pays, non seulement pour ceux qui avaient remis leur sort à la fortune des armes et qui se livraient avec acharnement à de sanglants combats, mais aussi pour les nations qui, craignant en quelque sorte constamment d'être entraînées, à leur tour, dans des aventures

guerrières, voyaient leur prospérité compromise par les incertitudes et l'instabilité qui pesaient sur toutes les œuvres du travail.

» Les affaires financières, économiques, industrielles et commerciales ont été entravées, paralysées, parfois arrêtées. Les intérêts matériels ont beaucoup souffert. »

En prenant la classe 16 à l'Exposition de Gand comme point de comparaison, nous voyons que, si nous avons souffert de cet état de choses, les autres Etats en ont souffert tout autant sinon plus que nous.

En effet, à l'Exposition de Bruxelles, les Allemands, largement soutenus par leur gouvernement, avaient une belle Exposition dans notre classe et cinquante exposants environ y avaient pris part. A Gand, cette année, pas une seule firme allemande ne fut représentée; cependant ce sont eux qui fournissent tout spécialement cette partie de la Belgique d'instruments de chirurgie en acier, en caoutchouc, en gomme, de tables d'opérations, de thermomètres médicaux, etc...

L'Angleterre, qui avait eu, à Bruxelles, treize firmes représentées, n'en avait que deux à Gand.

Sept maisons italiennes étaient venues dans la classe 16 à Bruxelles; une seule est venue à Gand.

Toutes les autres nations se sont abstenues, à l'exception des Etats-Unis qui avaient un exposant.

Cette crise se fit donc tout spécialement sentir dans les différentes industries susceptibles d'exposer dans notre classe, et si nous n'avions pas eu une confiance illimitée en nos gouvernants, si notre Commissaire général, M. Pierre MARRAUD, par son dévouement et sa valeur, n'eût su nous persuader, si à la tête du Comité d'organisation ne s'était pas trouvée cette élite d'hommes nommés par le Comité Français des Expositions à l'Etranger, élite formée de bons généraux sachant entraîner leurs troupes, le succès de l'Exposition eût été fortement compromis.

Dans notre classe, nous devons tout particulièrement des éloges à notre Président de groupe, M. le Docteur BEURNIER, cet éminent chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, qui, malgré son service surchargé à l'hôpital, et ses nombreux malades en ville, a trouvé le temps de se déranger personnellement pour voir plusieurs de nos exposants hésitants et les convaincre; et à notre Président de classe, cet excellent ami M. PLISSON qui connaît personnellement

tous ses Exposants et qui peut obtenir de chacun tout ce que l'on peut demander à des amis.

Tout le Comité d'organisation de la Classe 16 fit également son devoir, tous les Membres nommés firent de nombreuses démarches auprès de leurs collègues, tous, en un mot, entraînés par l'exemple qui venait d'en haut, se dévouèrent sans compter et, grâce à eux, notre classe obtint un succès immense.

Comme rapporteur de la Classe 16, je me fais un devoir d'apporter mes félicitations les plus chaleureuses, pour cette réussite si complète, à M. le Commissaire général, aux Commissaires adjoints, à tous les Membres du bureau du Commissariat général, à tout le Comité d'organisation de la Section Française et enfin à tous les Membres du Comité d'organisation de la Classe 16, qui, tous, ont montré un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

BUREAU DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL BELGE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL BELGE

Commissaire Général : M. JEAN DE HEMPTINNE.

Secrétaire Général : JOHN B. STORMS.

COMITÉ EXÉCUTIF BELGE

DE L'EXPOSITION DE GAND

Présidents..... { MM. COOREMAN, Président de la Chambre des
Représentants — de Belgique, Ministre
d'Etat.
BRAUN, Bourgmestre de Gand.

Directeurs Généraux..... { MM. CASIER.
DE SMET DE NAEYER.
COOPIETERS.

*Membres
du Comité Exécutif.* { MM. Ferdinand FEYERICK.
Albert FEYERICK.
Firmin DE SMET.

Secrétaire Général..... M. Henri BODDAERT.

*Secrétaires Généraux
adjoints.* { MM. J. DE BRABANDERE.
L. VAN HOLLEBEKE.

Secrétaire de la Direction Générale... M. Henri DE COCK.

CLASSE 16

MÉDECINE-CHIRURGIE

Tout d'abord, qu'il me soit permis de demander un peu plus de stabilité pour notre Classe, qu'elle ne soit plus ballottée entre le Groupe III et le Groupe XVII^B, et qu'à l'Etranger, on soit un peu plus soucieux de notre classification !

Quand on a des recherches à faire, la plupart du temps, il faut avoir recours aux différents rapports des Expositions, et l'on est forcé de les parcourir feuille à feuille pour trouver les renseignements cherchés.

En effet, à l'Exposition de 1900, la Classe 16, Médecine et Chirurgie, faisait partie du Groupe III, avec la Classe 17, instruments de musique, et la Classe 18, matériel de l'art théâtral.

A l'Etranger, on ne retrouve plus notre Classe 16 : elle devient à Saint-Louis 1904, le Groupe XX; à Milan 1906, les Groupes 71 à 74 dans la section II; à Londres 1908, elle garde son numéro de Classe, mais elle est placée dans le Groupe XIV; à Buenos-Aires 1910, elle est éparpillée dans toutes les Sections d'hygiène; à Turin 1911, c'est la Classe 14 dans le Groupe II. En Belgique seulement elle garde son numéro de Classe, mais à Liège 1905, on y joint la Classe 15, instruments de précision; à Bruxelles 1908, elle fait partie de son véritable Groupe XVII^B; enfin à Gand elle est rattachée au Groupe III.

Je sais que le Comité Français des Expositions à l'Etranger, frappé, lui aussi, de ces changements continuels dans les numéros des classes et des groupes, cherche une entente avec toutes les puissances étrangères pour obtenir

une classification rationnelle, qui serait la même dans tous les pays. Je lui souhaite une prompte réussite, et j'espère, qu'avant peu, cette classification unifiée sera de règle dans toutes les expositions.

On évitera ainsi, au moment où le jury de classe est chargé de présenter au jury de groupe les réclamations de ses exposants, de se trouver en face de jurés appartenant à des classes par trop différentes de la leur, et on facilitera les recherches de ceux qui peuvent avoir intérêt à consulter les rapports :

BUREAU DU GROUPE XVII^B

Le Comité du Groupe XVII^B, précédemment nommé, était composé de :

MM. Docteur BEURNIER, *Président*.

FÈRE, *Vice-Président*.

BORNE, *Vice-Président*.

E. ARNAUD, *Secrétaire*.

BERTAUT-BLANCARD, *Secrétaire*.

Le Groupe XVII^B comprenait les Classes 16 et 111.

Nous connaissons tous la haute compétence du Président de Groupe, le Docteur BEURNIER, chirurgien des hôpitaux, dont nous avons pu juger le zèle et l'esprit de justice aux Expositions précédentes, Milan, Londres, Bruxelles, etc... Nous ne pouvions donc avoir un chef plus autorisé. Aussi est-ce avec la plus vive satisfaction que les exposants des Classes 16 et 111 apprirent sa nomination.

COMITÉ D'ORGANISATION ET D'ADMISSION de la Classe 16

Le 9 Juillet 1912, à 10 heures du matin, tous les Membres du Comité Français des Expositions à l'Etranger, faisant partie de la Classe 16, étaient réunis à la Bourse du Commerce sous la présidence de M. Charles LEGRAND, assisté de MM. ROUX, Secrétaire général ; VINANT, Secrétaire général adjoint, et de M. BEURNIER, Président du Groupe XVII^B.

Avant la nomination du Bureau, M. Charles LEGRAND, dans une éloquente improvisation chaleureusement approuvée, énuméra les intérêts qu'avaient le pays en général et notre classe en particulier, à prendre part à cette Exposition. Il nous rappela que, seuls, pouvaient être nommés du Comité d'admission, les Membres prenant l'engagement d'exposer, que ce Comité nommé endossait une certaine responsabilité, et qu'il devait faire tous ses efforts pour que notre Classe fût dignement représentée.

Puis, il invita les Membres présents à nommer immédiatement leur Bureau afin de pouvoir commencer sans retard l'Œuvre de propagande nécessaire pour obtenir le plus grand nombre possible d'Exposants.

Furent élus :

<i>Président</i>	MM. A. PLISSON.
<i>Vice-Présidents</i>	A. BARDY.
—	BRETON.
—	D ^r LUCIEN-GRAUX.
—	J. RAINAL.
<i>Secrétaires</i>	D ^r LEMASSON-DELALANDE.
—	D ^r BOBIER.
—	D ^r VINANT.
—	F. WULFING-LUER.
—	ZUND-BURGUET.
<i>Trésorier</i>	TRÈVES.

Le Président de la Classe 16, M. A. PLISSON, Membre du Jury et Secrétaire rapporteur à l'Exposition de Londres, Secrétaire et Membre du Jury à l'Exposition de Bruxelles, Vice-Président à l'Exposition de Turin, jouit d'une réputation légendaire pour son dévouement et son énergie à défendre les intérêts de nos Exposants; il représentait les instruments en gomme et en caoutchouc.

Les autres Membres du Bureau appartenaient aux branches diverses des industries nécessaires à la chirurgie et à la médecine; en dehors de leur valeur personnelle, tous avaient fait leurs preuves dans les Expositions.

A. BARDY, élu Vice-Président, représentait les produits stérilisés; il avait été déjà Vice-Président de la Classe et Membre du Jury aux Expositions de Spa 1907, Londres 1908, Nancy 1909, Bruxelles 1910, Roubaix, etc.

Les appareils orthopédiques étaient représentés par BRETON, juré suppléant à Londres, Grand Prix à Bruxelles, Vice-Président du Comité d'admission à l'Exposition de Turin; RAINAL, déjà Vice-Président du Comité d'admission à l'Exposition de Bruxelles; *La Presse Médicale*, par LUCIEN-GRAUX, Vice-Président et Membre du Jury à Londres, Vice-Président et Juge suppléant à Bruxelles.

Le Comité d'admission de la Classe 16, outre les Membres du Bureau ci-dessus désignés, se composait de :

MM. Dr. Amblard, Dr. Barbarin, Dr. Barbellion, Dr. Bas William, Dr. Calot, Dr. Cathelin, Dr. Cazin, Dr. Chervin, Dr. Chompret, Dr. Coulomb, Dr. Emery, Etienne Bazot, Dr. Fasquelle, Dr. Froussard, Gaillard, Dr. Godon, Dr. Hartenberg, Dr. de Langenhagen, Dr. Laurens, Dr. Lavenant, Dr. Denis Le Sève, Dr. Louart, Dr. Luys, Dr. Mencièrc, Dr. Mendel, Montaudon, Dr. Mougin, Pannetier, Dr. Péraire, Dr. Pitsch, Porgès, J. Rainal, Dr. Socquet, L. Templier, Dr. Terrien, Van Steenbrughe, Wickham, G. Wulfing-Luer.

Le Bureau de la Classe constitué, les Membres qui le composaient se rendirent compte de la difficulté qu'ils auraient à trouver des Exposants.

Toutes les puissances européennes étaient sous les armes, prêtes à prendre part au conflit balkanique qui, d'un moment à l'autre, pouvait devenir général.

L'argent était rare et ne sortait que pour les besoins les plus indispensables; chacun tenait à garder l'or qu'il possédait dans l'attente des mauvais jours. Le commerce allait mal; les rentrées ne se faisaient pas.

Cependant, le Comité ne désespéra pas; il se mit bravement au travail et, après différentes réunions préparatoires, il adopta le texte de la circulaire suivante qui fut envoyée :

GROUPE XVII B

CLASSE 16

MONSIEUR,

M. Ch. LEGRAND, Président de la Section Française à l'Exposition de Gand, nous demande de lui faire connaître au plus tôt l'emplacement qui sera nécessaire aux Exposants de notre Classe.

Afin de nous permettre de lui répondre utilement, nous vous prions instamment, *sans que cela constitue de votre part le moindre engagement*, de vouloir bien nous faire savoir, le plus tôt possible, si vous avez l'intention d'exposer, et, dans ce cas, quel serait approximativement l'emplacement dont vous pourriez avoir besoin.

A cet effet, veuillez remplir et signer la *demande d'admission ainsi que son duplicata* (page 3 de la demande d'admission) que vous trouverez sous ce pli, et les adresser tous deux à :

Monsieur le Président de la Section Française,

42, RUE DU LOUVRE.

La réponse que nous sollicitons ne sera qu'une simple indication et ne *vous engagera pas* avant que nous vous ayons fait connaître les prix des emplacements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Le Président du Groupe XVII B :

Dr. BEURNIER.

Les Vice-Présidents :

FÈRE, BORNE.

Les Secrétaires :

E. ARNAUD, BERTAUT-BLANCARD.

Le Président de la Classe 16 :

A. PLISSON.

Les Vice-Présidents :

BARDY, BRETON,

Dr. LUCIEN-GRAUX, J. RAINAL.

Les Secrétaires :

Dr. LEMASSON-DELALANDE, Dr. BOBIER,

Dr. VINANT, F. WULFING-LUER, ZUND-BURGUET.

Le Trésorier : M. TRÈVES.

Les Membres du Comité :

MM. Dr. AMBLARD, Dr. BARBARIN, Dr. BARBELLION, Dr. BAS WILLIAM, Dr. CALOT,
Dr. CATHELIN, Dr. CAZIN, Dr. CHERVIN, Dr. CHOMPRET, Dr. COULOMB,
Dr. EMERY, Etienne BAZOT, Dr. FASQUELLE, Dr. FROUSSARD, GAILLARD,
Dr. GODON, Dr. HARTEMBERG, Dr. DE LANGENHAGEN, Dr. LAURENS,
Dr. LAVENANT, Dr. Denis LE SÈVE, Dr. LOUART, Dr. LUY, Dr. MENCIAIRE,
Dr. MENDEL, MONTAUDON, Dr. MOUGIN, PANNETIER, Dr. PÉRAIRE,
Dr. PITSCH, PORGÈS, J. RAINAL, Dr. SOCQUET, L. TEMPLIER, Dr. TERRIEN,
VAN STEENBRUGGHE, WICKHAM, G. WULFING-LUER.

Dès que le Comité Français eut fait savoir au Comité de la Classe le prix demandé pour le mètre de terrain, ce dernier se réunit. Il discuta longuement les différentes dépenses à faire : prix du terrain, décoration de la classe, gardiennage, sommes demandées par l'entrepreneur pour les vitrines, etc. Lorsqu'il fut fixé approximativement sur le montant des dépenses, il établit son budget et fit connaître à ses futurs collaborateurs les conditions et les prix qui leur seraient demandés :

GROUPÉ XVII B

CLASSE 16

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une **Exposition Universelle Internationale** s'ouvrira à **Gand** au mois d'Avril 1913, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, et que la plupart des Nations Européennes ont envoyé leur adhésion au Comité Exécutif de Gand.

Dès le mois d'Avril 1912, le Gouvernement de la République annonçait la participation officielle de la France en nommant en qualité de Commissaire Général, M. Pierre MARRAUD, ancien Préfet, Conseiller d'Etat, Directeur Général de l'Enregistrement et des Domaines au Ministère des Finances.

Par décret du 16 Mai 1912, le Comité Français des Expositions à l'Etranger a été chargé de recruter, d'admettre et d'installer les Exposants ; il a confié la Présidence du Comité d'Organisation de la Section Française, à M. Charles LEGRAND, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

M. le Dr. BEURNIER, Chirurgien de l'Hôpital Saint-Louis, a été nommé Président du Groupe XVII B, dont dépend notre Classe.

A la nécessité économique d'affirmer les progrès toujours croissants de nos industries et de conserver les résultats précédemment acquis, s'ajoute le devoir patriotique de maintenir le rang glorieux obtenu dans les Expositions antérieures, grâce aux progrès incessants de nos savants et de nos industriels.

La France, vous le comprenez, a tout intérêt à conserver et à accroître l'important débouché que représente pour elle la Belgique. Cette nation voisine parlant notre langue et qui a donné, à Liège et à Bruxelles, une preuve si manifeste de son amitié, attend notre concours et nous réserve encore l'accueil le plus sympathique.

Nous venons donc vous adresser un pressant appel et vous prier instamment de concourir par votre participation au succès de la Classe 16.

Nous indiquons, ci-après, les conditions et prix demandés par le Comité de la Classe 16 pour location des emplacements, et pour participation aux dépenses d'installation générale de la Classe.

Pour les emplacements en vitrine :

Le mètre courant de vitrine.....	500 francs.
Plus-value pour vitrine d'angle.....	250 —
Le minimum de location pour les emplacements en vitrine est de 1/2 mètre.	
Le prix en est fixé à.....	325 —

Pour les emplacements sur le sol :

Le mètre carré brut.....	180 francs.
--------------------------	-------------

A ce prix devront s'ajouter les plus-values indiquées ci-après, suivant emplacement demandé par l'Exposant :

1° Par mètre de développement de façade en bordure du chemin.....	120 francs.
2° Par retour d'angle saillant.....	50 —

La façade en bordure du chemin ne devra jamais être inférieure au 1/5^e de la surface totale.

La dimension demandée en bordure du chemin sera indiquée à la cote largeur figurant sur la demande d'admission.

Pour les emplacements en surface murale :

Le mètre carré (minimum 1 mètre).....	150 francs.
---------------------------------------	-------------

Ouvrages et Publications, Journaux, Brochures, etc. :

Exposés en collectivité.....	{ le premier volume. 30 francs.
	{ les suivants..... 20 —

La somme due au Comité sera payable le 14 Janvier, sur reçu du Trésorier, M. Marcel TRÈVES.

Comme dans les Expositions précédentes, l'excédent des recettes sur les dépenses de la Classe sera réparti entre les Exposants.

Le transport des marchandises, la représentation et les assurances de toutes sortes ne sont pas compris dans les prix ci-dessus.

Chaque Exposant pourra confier ses intérêts au représentant qui lui conviendra, le Comité le laissant absolument libre ; mais, dans le désir d'être utile aux adhérents, le Comité se permet, à titre d'indication, de les adresser à l'Entrepreneur de la Classe, M. A. GIRARD, 20, rue Saint-Lazare, à Paris. De toutes façons, chaque Exposant devra communiquer au Président de la Classe le nom et l'adresse de l'Entrepreneur choisi par lui.

NOTE IMPORTANTE

L'Exposition de Gand doit être inaugurée irrévocablement le 26 Avril 1913, date de l'ouverture des Florales, manifestation quinquennale de l'Horticulture dans le

royaume de Belgique. Et le 25 Novembre dernier, lors de notre réception à Gand par le Comité Exécutif de Belgique, nous avons pu constater que le vaste palais réservé à la participation française était déjà complètement achevé, non seulement dans son gros œuvre, mais encore complètement couvert et parqueté. Tous les autres travaux de l'Exposition étant aussi avancés, il est certain que la date du 26 Avril est irrévocable.

Afin d'être prêts pour le jour d'inauguration, il est absolument nécessaire de mettre en route les marchandises que vous destinez à l'Exposition de Gand entre le 1^{er} et le 10 mars au plus tard.

Aussi, nous permettons-nous d'insister, et nous vous prions instamment de vouloir bien remplir et signer la feuille d'adhésion définitive ci-jointe, ainsi que son duplicata, *même dans le cas où vous auriez déjà envoyé une adhésion provisoire*. Les deux pièces doivent être datées et envoyées affranchies à M. le Président de la Section Française, 42, rue du Louvre, le plus tôt possible, et *au plus tard le 7 Janvier prochain*.

Les demandes qui parviendraient trop tard ne pourraient être accueillies que sous réserve de place disponible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président du Groupe XVII^B :

Dr. BEURNIER.

Les Vice-Présidents :

FÈRE, BORNE.

Les Secrétaires :

E. ARNAUD, BERTAUT-BLANCARD.

Le Président de la Classe 16 :

A. PLISSON.

Les Vice-Présidents :

BARDY, BRETON,
Dr. LUCIEN-GRAUX, J. RAINAL.

Les Secrétaires :

Dr. LEMASSON-DELALANDE, Dr. BOBIER,
Dr. VINANT, F. WULFING-LUER, ZUND-BURGUET.

Le Trésorier : M. TRÈVES.

Les Membres du Comité :

MM. Dr. AMBLARD, Dr. BARBARIN, Dr. BARBELLION, Dr. BAS WILLIAM, Dr. CALOT,
Dr. CATHELIN, Dr. CAZIN, Dr. CHERVIN, Dr. CHOMPRET, Dr. COULOMB,
Dr. EMERY, Etienne BAZOT, Dr. FASQUELLE, Dr. FROUSSARD, GAILLARD,
Dr. GODON, Dr. HARTEMBERG, Dr. DE LANGENHAGEN, Dr. LAURENS,
Dr. LAVENANT, Dr. DENIS LE SÈVE, Dr. LOUART, Dr. LUYS, Dr. MENCIÈRE,
Dr. MENDEL, MONTAUDON, Dr. MOUGIN, PANNETIER, Dr. PÉRAIRE,
Dr. PITSCH, PORGÈS, J. RAINAL, Dr. SOCQUET, L. TEMPLIER, Dr. TERRIEN,
VAN STEENBRUGGHE, WICKHAM, G. WULFING-LUER.

A la demande de plusieurs Exposants, on fit un appel spécial aux Membres de notre Classe susceptibles d'exposer dans la Section spéciale de Diététique et de Puériculture et on leur fit parvenir une circulaire ainsi conçue :

GROUPE XVII B**CLASSE 16**

MONSIEUR,

A la demande de plusieurs Exposants, les Membres du Comité de la Classe 16 ont décidé d'organiser une Section spéciale de Diététique et de Puériculture comprenant les aliments de régime, laits, pains, biscuits, farines, bières et malts, ainsi que des appareils de stérilisation, biberons, tétines, balances, couches, berceaux, voiturettes d'enfants, instruments d'orthopédie, en résumé tout ce qui concerne le premier âge. A côté de cette Section, dont le succès est déjà assuré par de nombreuses adhésions, les Membres du Comité se proposent d'organiser une Exposition collective de volumes, revues et journaux concernant l'enfant. Des emplacements muraux seront réservés à l'effet de recevoir les tableaux, graphiques et photographies de MM. les Docteurs et Chirurgiens et des œuvres s'occupant de l'enfance.

Nous venons donc vous adresser un pressant appel et vous prier instamment de concourir par votre participation au succès de la Classe 16.

Nous indiquons ci-après les conditions et les prix demandés par le Comité de la Classe 16, pour location des emplacements et pour participation aux dépenses d'installation générale de la Classe.

Pour les emplacements en vitrine :

Le mètre courant de vitrine.....	500 francs.
Plus-value pour vitrine d'angle.....	250 —
Le minimum de location pour les emplacements en vitrine est de 1/2 mètre.	
Le prix en est fixé à.....	325 —

Pour les emplacements sur le sol :

Le mètre carré brut.....	180 francs.
--------------------------	-------------

A ce prix devront s'ajouter les plus-values indiquées ci-après, suivant l'emplacement demandé par l'Exposant :

- 1° Par mètre de développement de façade en bordure du chemin..... 120 francs.
- 2° Par retour d'angle saillant..... 50 —

La façade en bordure du chemin ne devra jamais être inférieure au 1/5^e de la surface totale.

La dimension demandée en bordure du chemin sera indiquée à la cote largeur figurant sur la demande d'admission.

Pour les emplacements en surface murale :

Le mètre carré (minimum 1 mètre)..... 150 francs.

Ouvrages et Publications, Journaux, Brochures, etc. :

Exposés en collectivité..... { le premier volume. 30 francs.
les suivants..... 20 —

Y compris la représentation et le transport.

Plusieurs études réunies en un volume, les numéros d'une année d'une même revue ou journal réunis en un volume, ne comptent que pour un volume.

Sur la demande d'admission, veuillez mentionner le nombre de volumes.

La somme due au Comité sera payable le 20 Février sur reçu du Trésorier, M. Marcel TRÈVES.

Le transport des marchandises et la représentation ne sont pas compris dans les prix ci-dessus, sauf pour la *collectivité des volumes*.

Pour la représentation comprenant principalement le transport, aller et retour, et l'installation, le Comité se permet, à titre d'indication, de vous adresser à l'Entrepreneur de la Classe, M. A. GIRARD, 20, rue Saint-Lazare, plus spécialement chargé d'installer ce groupement d'Exposants.

Nous vous rappelons que nos emplacements sont très limités, qu'en conséquence nous enregistrons les demandes au fur et à mesure de leur réception, et que les places seront distribuées jusqu'à épuisement, en suivant l'ordre de réception des demandes, sans engagement de notre part pour les demandes trop tardives.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président du Groupe XVII^B :

Dr. BEURNIER.

Le Président de la Classe 16 :

A. PLISSON.

Les Vice-Présidents :

BARDY, BRETON,

Dr. LUCIEN-GRAUX, J. RAINAL.

Les Secrétaires :

Dr. LEMASSON-DELALANDE, Dr. BOBIER,

Dr. VINANT, F. WULFING-LUER, ZUND-BURGUET.

Le Trésorier : M. TRÈVES.

Les Membres du Comité :

MM. Dr. AMBLARD, Dr. BARBARIN, Dr. BARBELLION, Dr. BAS WILLIAM, Dr. CALOT,
Dr. CATHELIN, Dr. CAZIN, Dr. CHERVIN, Dr. CHOMPRET, Dr. COULOMB,
Dr. EMERY, Etienne BAZOT, Dr. FASQUELLE, Dr. FROUSSARD, GAILLARD,
Dr. GODON, Dr. HARTEMPELG, Dr. DE LANGENHAGEN, Dr. LAURENS,
Dr. LAVENANT, Dr. Denis LE SÈVE, Dr. LOUART, Dr. LUYS, Dr. MENCIAÈRE,
Dr. MENDEL, MONTAUDON, Dr. MOUGIN, PANNETIER, Dr. PÉRAIRE,
Dr. PITSCH, PORGÈS, J. RAINAL, Dr. SOCQUET, L. TEMPLIER, Dr. TERRIEN,
VAN STEENBRUGGHE, WICKHAM, G. WULFING-LUER.

Comme nous l'avions fait dans les Expositions précédentes, pour favoriser les petits Exposants, le Comité décida de faire des Collectivités et des Expositions individuelles à des prix tout à fait modiques.

Les deux circulaires suivantes furent envoyées aux Membres susceptibles d'exposer dans ces conditions :

GROUPE XVII B

CLASSE 16

MONSIEUR,

Les Membres du Comité de la Classe 16, Médecine et Chirurgie, Art Dentaire, ont l'honneur de vous informer qu'ils organisent deux Expositions groupées, l'une de Chirurgiens-Dentistes et l'autre de Fabricants et Fournisseurs de matériel de dentisterie et produits dentaires, et une Exposition collective de volumes, revues et journaux concernant l'Art Dentaire.

Les deux Expositions groupées se présenteront sous l'aspect d'un Cabinet dentaire avec tous ses perfectionnements d'installation tant comme instruments que comme hygiène. Dans un stand spacieux et élégant seront exposés des fauteuils, des crachoirs à eau courante, tours de cabinet, meubles à instruments, vitrines et appareils, et pour l'Exposition collective une bibliothèque. Les meubles et les vitrines seront destinés à l'Exposition groupée des instruments créés exclusivement par MM. les *Chirurgiens-Dentistes*, ainsi que tous les appareils de prothèse, d'orthodontie, de bridge-work, de restaurations bucco-faciales.

Cette organisation d'Expositions groupées offre à chacun tous les avantages d'une participation officielle, inscription au Catalogue et droit à une récompense individuelle, — sauf pour les Exposants en collectivité qui ne peuvent recevoir qu'une récompense en collectivité, — et ce, avec le minimum de frais, de démarches et de préoccupations.

Les prix fixés à forfait comprennent en effet la location de l'emplacement, l'agencement, l'installation, le transport à l'aller comme au retour, la représentation générale, le gardiennage, etc...

Ils sont fixés comme il suit :

En vitrine :

Instruments (dimension d'un davier courant), chaque.....	30	francs.
Un moulage double avec appareil {	Le premier.....	50 —
	Les suivants, chaque.	30 —
Série de quatre appareils de prothèse, pour les quatre.....	40	—

Pour les Expositions plus importantes, nous mettons à la disposition de chacun des emplacements en vitrine d'environ 0^m30 de large sur 0^m30 de profondeur et de 0^m30 de hauteur au prix de 60 francs.

En surface murale :

Pour tableaux graphiques et photographies. { Le mètre carré. 200 francs.
 { Le demi-mètre.. 125 —

Si les objets et appareils à exposer en surface murale ou sur le sol dépassent un poids de 100 kilogrammes ou un volume d'un mètre cube, les prix de transport, aller et retour, seront à débattre entre l'Exposant et M. GIRARD (20, rue Saint-Lazare, à Paris), Entrepreneur chargé de l'installation et de la représentation des Expositions groupées ou en collectivité.

En bibliothèque :

Exposition en collectivité réservée aux volumes, revues, brochures et publications diverses :

Pour le premier volume..... 30 francs.
 Pour les suivants, chaque..... 20 —

Les Exposants n'auront qu'à faire déposer les appareils, moulages, pièces de prothèse, volumes, chez M. GIRARD, 20, rue Saint-Lazare, à Paris, et ce, vers la fin de Février.

Mais dès à présent, et le plus tôt possible, veuillez adresser à M. le Président de la Section Française, 42, rue du Louvre, la demande d'admission ci-jointe, dûment affranchie, remplie et signée, ainsi que son duplicata (page 3 de la demande) en ne tenant compte des indications d'emplacement que dans le cas de demande de surface murale ou de surface sur le sol, mais dans les autres cas, en n'oubliant pas de mentionner le nombre de petits emplacements en vitrine, le nombre d'instruments, ou de moulages ou de pièces de prothèse, ou de volumes.

Nous vous rappelons que nos emplacements sont très limités, que nous enregistrons les demandes au fur et à mesure de leur réception et que les places seront distribuées jusqu'à l'épuisement, suivant l'ordre de réception des demandes, sans engagement de notre part pour les demandes trop tardives.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

POUR LE COMITÉ DE LA CLASSE 16 :

Le Président :

A. PLISSON.

Les Vice-Présidents :

BARDY, BRETON,
 Dr. LUCIEN-GRAUX, J. RAINAL.

Les Secrétaires :

Dr. LEMASSON-DELALANDE, Dr. BOBIER,
 Dr. VINANT, F. WULFING-LUER, ZUND-BURGUET.

GROUPE XVII B

CLASSE 16

MONSIEUR,

L'Exposition Universelle et Internationale de Gand 1913 s'annonce dès maintenant comme un très grand succès.

A notre Classe 16, Médecine, Chirurgie et Stérilisation, les demandes de grands emplacements ont afflué dès le début en si grand nombre, que le Comité de la Classe a dû réserver des vitrines pour organiser :

1° Les Expositions d'Exposants sur emplacements petits et groupés et concourant pour des récompenses individuelles ;

2° Les Expositions collectives : celle des ouvrages de médecine, celle des instruments des docteurs et celle de la presse médicale.

Si vous avez besoin d'un petit emplacement, nous attirons tout particulièrement votre bienveillante attention sur les nombreux avantages offerts par ces différents genres de participation, à prix forfaitaires, comprenant la location de l'emplacement, l'agencement, l'installation, le transport à l'aller comme au retour, la représentation, le gardiennage, c'est-à-dire tous les frais principaux et accessoires, et ce, avec le minimum de démarches et de préoccupations.

1° Expositions individuelles groupées :

Cette forme de participation offre à chacun tous les avantages d'une Exposition individuelle, avec inscription au Catalogue, *et droit à une récompense individuelle.*

Le prix forfaitaire, comprenant tous les frais ci-dessus énumérés, est fixé à 100 francs, à la condition que le ou les objets exposés ne dépassent pas, en volume, un dixième de vitrine. Si les objets dépassent un dixième de vitrine, l'excédent sera payé à raison de 100 francs par dixième supplémentaire. Il ne pourra être accordé moins d'un dixième ni plus de trois dixièmes.

N.-B. — *Pour de plus grands emplacements, veuillez demander à M. PLISSON, Président de la Classe, 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, la circulaire spéciale.*

2° Expositions en collectivité :

Cette forme d'Exposition donne aux participants tous les droits d'une participation officielle avec inscription au Catalogue, mais la récompense accordée ne l'est qu'en collectivité.

Le Comité de la Classe 16 organise trois collectivités principales :

A. — Collectivités des ouvrages, études et livres de médecine, de chirurgie et de sciences y afférentes.

Le prix, comprenant forfaitairement tous les frais et faux frais d'emplacement et de représentation, est fixé à :

Pour le premier volume..... 30 francs.

Pour les suivants, par volume..... 20 —

Plusieurs études réunies en volume ne comptent que pour un volume.

B. — Collectivité des revues et journaux de médecine.

Mêmes avantages et mêmes prix que pour la collectivité A des ouvrages, études et livres de médecine.

Tous les numéros d'une année d'une même revue ou d'un même journal réunis en volume comptent pour un volume, deux années pour deux volumes et ainsi de suite.

C. — Collectivité des instruments et appareils, produits stérilisés, pansements.

Pour ces objets, le droit de participation est fixé à 60 francs, à la condition que le ou les objets déposés ne dépassent pas en volume un vingtième de vitrine, l'excédent sera payé à raison de 60 francs par vingtième supplémentaire ; il ne pourra être accordé moins d'un vingtième.

Les dimensions d'un dixième et d'un vingtième sont calculées sur l'unité de vitrine, soit : largeur 1 mètre, profondeur 0^m90, hauteur 1^m75 à 2 mètres environ. Du reste, notre Président, M. PLISSON, demeurant à Paris, 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, se tient à votre entière disposition pour vous donner de plus amples renseignements et vous fixer à l'avance le prix de l'emplacement désiré.

Il vous suffira d'adresser immédiatement à M. le Président de la Section Française, 42, rue du Louvre, et affranchie, la demande d'admission ci-jointe, dûment remplie et signée, ainsi que son duplicata (page 3 de la demande), en mentionnant pour les volumes, revues ou journaux, *leur nombre*, et pour les instruments, appareils, objets de pansement le *genre* d'Exposition (individuelle groupée — collective) et le nombre de dixièmes ou de vingtièmes de vitrine.

Enfin vous voudrez bien faire déposer, vers la fin de Février 1913, les instruments, objets et volumes à exposer, chez M. GIRARD, 20, rue Saint-Lazare, à Paris, Entrepreneur chargé de l'installation et de la représentation des Expositions groupées et collectives.

Nous vous rappelons que nos emplacements sont très limités, qu'en conséquence nous enregistrons les demandes au fur et à mesure de leur réception, et que les places seront distribuées jusqu'à épuisement, en suivant l'ordre de réception des demandes trop tardives.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président du Groupe XVII^B :

Dr. BEURNIER.

Les Vice-Présidents :

FÈRE, BORNE.

Les Secrétaires :

E. ARNAUD, BERTAUT-BLANCARD.

Le Président de la Classe 16 :

A. PLISSON.

Les Vice-Présidents :

BARDY, BRETON,
Dr. LUCIEN-GRAUX, J. RAINAL.

Les Secrétaires :

Dr. LEMASSON-DELALANDE, Dr. BOBIER,
Dr. VINANT, F. WULFING-LUER, ZUND-BURGUET.

Le Trésorier : M. TRÈVES.

Les Membres du Comité :

MM. Dr. AMBLARD, Dr. BARBARIN, Dr. BARBELLION, Dr. BAS WILLIAM, Dr. CALOT, Dr. CATHELIN, Dr. CAZIN, Dr. CHERVIN, Dr. CHOMPRET, Dr. COULOMB, Dr. EMERY, Etienne BAZOT, Dr. FASQUELLE, Dr. FROUSSARD, GAILLARD, Dr. GODON, Dr. HARTEMBERG, Dr. DE LANGENHAGEN, Dr. LAURENS, Dr. LAVENANT, Dr. Denis LE SÈVE, Dr. LOUART, Dr. LUYSS, Dr. MENCIÈRE, Dr. MENDEL, MONTAUDON, Dr. MOUGIN, PANNETIER, Dr. PÉRAIRE, Dr. PITSCH, PORGÈS, J. RAINAL, Dr. SOCQUET, L. TEMPLIER, Dr. TERRIEN, VAN STEENBRUGGHE, WICKHAM, G. WULFING-LUER.

Plusieurs Membres du Comité n'ayant pas envoyé leur adhésion, contrairement à l'engagement qu'ils avaient pris à la séance du 9 Juillet 1912, M. PLISSON, Président de la Classe 16, se vit dans l'obligation de leur envoyer la circulaire suivante :

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

M. Ch. LEGRAND, Président de la Section Française, me signale que plusieurs Membres du Comité n'ont pas encore envoyé leur demande d'admission. Il me prie de vous inviter à remplir cette formalité dans le plus bref délai et à régulariser votre situation.

Vous n'ignorez pas qu'aux termes du règlement c'est sous la condition expresse d'exposer que vous avez été nommé Membre des Comités.

Vous trouverez dans la circulaire ci-jointe toutes instructions pour l'envoi de votre demande.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président de la Classe 16,

A. PLISSON.

COMITÉ D'INSTALLATION

Le Comité d'organisation et d'admission, changé en Comité d'installation, fit parvenir à ses collaborateurs la circulaire ci-dessous, pour les remercier et pouvoir leur donner satisfaction dans la limite du possible au sujet des emplacements demandés :

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Le Comité d'organisation nous a fait parvenir en son temps une demande d'admission par laquelle vous demandiez un emplacement en de sur

Veillez prendre connaissance des conditions énoncées sur la circulaire ci-jointe.

Le Comité de la Classe vous adresse ses sincères remerciements de votre précieux concours ; il vous prie, *en cas de modification d'emplacement*, de vouloir bien remplir à nouveau la demande d'admission définitive ci-jointe en désignant exactement l'emplacement désiré.

Cette nouvelle adhésion annulera l'ancienne. Cependant le Comité considérera comme définitive toute ancienne demande qui ne sera pas modifiée par une nouvelle demande parvenant avant *le 7 Janvier 1913*, dernier délai, au Comité Français, 42, rue du Louvre.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

POUR LE COMITÉ :

Le Président de la Classe 16,

A. PLISSON.

A la dernière minute, plusieurs Exposants ayant exprimé le désir de fermer dans la Classe une Section spéciale de Physiothérapie, Radiographie, etc., sciences relativement nouvelles qui deviennent de plus en plus indispensables en médecine et en chirurgie, M. PLISSON, dans la circulaire ci-jointe, fit appel à tous les docteurs susceptibles d'exposer, soit leurs appareils, soit les résultats obtenus par ces nouveaux procédés :

GROUPE XVII B

MÉDECINE - CHIRURGIE

CLASSE 16

PHYSIOTHÉRAPIE — ÉLECTROTHÉRAPIE — RADIOGRAPHIE
RADIOLOGIE — RADIOSCOPIE

MONSIEUR,

A la demande de plusieurs Exposants, le Comité de la Classe 16 a décidé d'organiser d'urgence une Section spéciale de Physiothérapie, Electrothérapie, Radiographie, Radiologie et Radioscopie comprenant les appareils et instruments, clichés et tableaux de MM. les Docteurs et Chirugiens, ainsi que les appareils et instruments de MM. les Constructeurs-Electriciens, et réunissant en une Exposition collective les ouvrages, revues et journaux spéciaux.

Nous venons vous adresser un pressant appel et vous prier instamment de concourir par votre précieuse participation au succès de la Classe 16.

Vous trouverez, dans les circulaires ci-jointes, les prix et conditions pour grands et petits emplacements individuels, ainsi que pour les Expositions collectives.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

POUR LE COMITÉ :

Le Président de la Classe 16,
A. PLISSON.

Enfin, notre Président, M. PLISSON, qui est l'homme exact par excellence et qui n'admet aucun retard, tenait à ce que la Classe 16 fût complètement installée pour l'ouverture de l'Exposition.

Il sait, par expérience, que si le plus grand nombre des Exposants de la Classe est toujours prêt à la date fixée, quelques-uns, rares cependant, comptent sur les retards inhérents à toute exposition; aussi dans la première quinzaine de Mars leur fit-il savoir que la date d'ouverture était irrévocablement fixée au 26 Avril et que leurs produits devaient être expédiés à la fin du mois de Mars au plus tard :

GROUPE XVII B

CLASSE 16

CIRCULAIRE URGENTE

POUR LES EXPOSANTS DE LA CLASSE 16

MÉDECINE - CHIRURGIE

MONSIEUR,

En raison du complet achèvement des constructions en général, et en particulier de celles de notre Classe à l'Exposition de Gand, le Comité de la Classe 16 tient à donner à chacun de ses Exposants l'assurance la plus absolue que l'ouverture de l'Exposition, irrévocablement fixée au 26 Avril, ne subira aucun retard puisque cette date est la même que celle de l'ouverture du Concours quinquennal des Florales, qui ne peut être remis.

Le Comité prévient les Exposants qu'en raison de l'affluence des marchandises dirigées sur le même point de la Belgique, et aussi à cause des formalités de douanes et de toutes natures, les transports subiront forcément un retard qui ne peut être apprécié.

Pour éviter tout ennui provenant de ce chef, il conviendrait que les marchandises à destination de l'Exposition de Gand soient tenues prêtes à partir, emballées, *du 15 au 20 Mars au plus tard.*

Le Comité ne saurait trop recommander aux Exposants de se préoccuper dès maintenant, et sérieusement, de leur Exposition, et de s'entendre au plus tôt avec l'Entrepreneur qu'ils chargeront de les installer, afin que celui-ci n'apporte de son côté aucun retard.

Il est rappelé que pour les *Expositions soit en vitrine, soit en surface murale, soit sur le sol*, les marchandises doivent être tenues emballées en caisse, prêtes à partir, et que pour les *Expositions sur petits emplacements* (dixièmes de vitrine) et les *Expositions collectives*, les objets ainsi que les volumes, journaux et revues, doivent être remis, emballés, chez M. GIRARD, Entrepreneur de la Classe, 20, rue Saint-Lazare, à Paris, et ce, pour le 20 Mars, dernier délai.

Les Commissariats Généraux Belges et Français, les Comités d'Organisation Belge et Français, les Comités de Groupe et de Classe, déclarant rester en dehors de toutes sortes et de toutes questions d'assurance, il appartient donc aux Exposants de contracter toutes assurances qu'ils jugeront utiles, et ce, à leurs risques et périls et à leurs frais.

Les Exposants recevront d'ici quelques jours leurs certificats d'admission, les formules de douanes, étiquettes, les extraits du règlement et toutes les instructions utiles pour l'expédition, cartes d'entrée, tarif des chemins de fer, etc...

POUR LE COMITÉ :

Le Président de la Classe 16,

A. PLISSON.

TRANSPORT DES MARCHANDISES

FORMALITÉS DOUANIÈRES — ASSURANCES

Comme on a pu le voir dans les circulaires envoyées par le Comité d'organisation et reproduites pages 7 et suivantes, seuls les petits Exposants de notre Classe payaient une somme minime comprenant tous les frais; les autres, en plus de la somme réclamée par le Comité, avaient à leur charge le transport des marchandises, les représentations, les assurances.

M. le Commissaire Général du Gouvernement français, après entente avec les Compagnies de Chemins de fer et les Douanes, nous fit connaître les conditions obtenues et les précautions à prendre pour le transport des marchandises.

1° Les colis devront porter, sur deux faces extérieures non opposées, des étiquettes tricolores du modèle officiel et deux étiquettes de destination que l'on trouvera chez les Présidents de Classe; en outre, chaque colis devra porter intérieurement et extérieurement sur deux faces, à l'encre grasse, le nom de l'Exposant et les numéros de Groupe et de Classe.

2° Les produits seront transportés tant sur les chemins de fer français que sur les chemins de fer belges, à tarif réduit; ils paieront la taxe entière à l'aller; ils auront la gratuité au retour.

3° L'Exposition étant constituée en entrepôt réel de douane et d'octroi, les produits seront introduits en franchise, à condition d'adresser le jour de l'expédition, au Chef du service de la douane française à l'Exposition de Gand, trois exemplaires de déclaration faite sur la formule officielle délivrée par le Président de la Classe.

Le service français des douanes à Gand reconnaîtra les produits à l'arrivée. A la clôture de l'Exposition, ces produits seront plombés et voyageront accompagnés d'un passavant destiné à assurer la libre admission en France.

Pour éviter toutes difficultés à l'octroi de Paris, on devra faire reconnaître les produits au bureau de sortie par le service de l'octroi.

Les Exposants auront un délai d'un mois après la clôture de l'Exposition pour enlever les marchandises.

Ils devront faire assurer contre l'incendie, à une Compagnie notoirement solvable, leurs produits, installations et constructions directement à leurs frais, et faire connaître au Comité d'organisation la Société d'assurance et la valeur assurée.

NOMBRE ET NOMS DES EXPOSANTS

Devant les difficultés indiquées dans l'avant-propos, le Comité d'organisation de la Classe 16 ne pensait faire qu'une modeste Exposition; aussi n'avait-il demandé au début qu'une petite surface de 120 mètres carrés.

La haute notoriété du Dr. BEURNIER, le zèle de M. PLISSON, Président de la Classe, le prosélytisme des Membres du bureau et de tous les Membres du Comité, les nombreuses démarches qu'ils firent, arrivèrent à convaincre leurs collègues, et ils recrutèrent 148 collaborateurs.

La surface demandée primitivement devint insuffisante, et le Comité Français dut nous accorder un plus grand espace qui fut de 210 mètres carrés.

Sur cet emplacement, tout en ménageant de larges voies pour les passages, les exposants occupèrent :

58 mètres carrés de vitrine,

10 — — sur sol,

36 — — surface murale,

ce qui donne un total de 104 mètres carrés occupés sur les 210 demandés.

NOMS DES EXPOSANTS

AMBLARD (Louis-Albert), docteur, 7, avenue de l'Opéra, Paris. — Appareils médicaux.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PERFECTIONNEMENT SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL, 12, rue François-Millet, Paris. — Tableaux et Graphiques.

AUBRY (E.), 6, boulevard Saint-Michel, Paris. — Instruments de Chirurgie et d'Orthopédie.

BACHELET (J.), 5, rue Aubriot, Paris. — Seringues hypodermiques.

BARDY (Alfred), 39, rue de l'Arcade, Paris. — Pansements stérilisés.

BARCOUDA (François), 12, rue du Petit-Change, à Chartres (Eure-et-Loir). — Photographies.

BARRÈRE (M.), 3, boulevard du Palais, Paris. — Bandages herniaires.

- BAS (William), docteur, 8, rue Margueritte, Paris. — Objets de pansement et d'assainissement.
- BASCOURRET, 21, boulevard Haussmann, Paris. — Produits Vœbt.
- BÉLIARD (Marcel-Charles), 32, rue La Boétie, Paris. — Trois bridges en or avec faces porcelaine.
- BERNASCONI (Noël), 39, rue Saint-Georges, Paris. — Modèle d'agencement de laboratoire.
- BERTAUT-BLANCARD, 64, rue de La Rochefoucauld, Paris.
- BOBIER (Paul), docteur, 59, rue Galilée, Paris. — Instruments et Appareils de Chirurgie.
- BOTHELHO (Carlos), docteur, 14, rue Charles-Nodier, Paris. — Instruments de Bactériologie.
- BRETON et VAN STEENBRUGGHE, 41, rue de Rivoli, Paris. — Bandages, Orthopédie et Instruments de Chirurgie.
- BRUNEAU et C^{ie}, 64, rue La Rochefoucauld, Paris. — Ligatures chirurgicales, Pansements.
- CADOLLE (Vve H.) et fils, 24, Chaussée d'Antin, Paris. — Corset de grossesse et Ceintures hypogastriques.
- CALOT (Jean-François), docteur à Berck-Plage (Pas-de-Calais). — Tableaux et Photographies.
- CAMOUS (Dr. Louis-Paul), 2, rue de l'Opéra, Nice (Alpes-Maritimes). — Appareils pour injection intra-veineuse.
- CAPDEPONT (Dr. Charles), 7, rue du Louvre, Paris. — Instruments et Brochures relatifs à la stomatologie.
- CATHELIN (Fernand), docteur, 21, rue Pierre-Charron, Paris. — Instruments de Chirurgie urinaire.
- CAUTRU (Dr. Pierre-Fernand), 31, rue de Rome, Paris. — Photographies de la Villa Borghèse, de Neuilly.
- CHAMPAGNE (L.), chirurgien-dentiste, 3, place de la Madeleine, Paris. — Prothèse dentaire.
- CHAPELLIER (Ed.), docteur, 52, rue de Colombes, Courbevoie (Seine). — Laveur oculaire et réglette.
- CHATIN (Alfred), docteur, 24, rue Chaptal, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- CHOMPRET (Dr.), 182, rue de Rivoli, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- CLIQUET (Alfred), 51, rue de la Harpe, Paris. — Sondes, Bougies en gomme et en caoutchouc.

COLLECTIVITÉ DES AUTEURS

- BARBARIN (Dr. Paul), 186, faubourg Saint-Honoré, Paris.
BARCAT (J.-J.), docteur, 103, rue de La Boétie, Paris.
BERNARD (Dr. Félix), Plombières-les-Bains (Vosges).
BORNE (Léon), 6, cité Vaneau, Paris.
CANTONNET (Dr. André), 232, boulevard Saint-Germain, Paris.
CHERVIN (Dr.), 82, avenue Victor-Hugo, Paris.
DUPUY, Puteaux (Seine).
EMERY (Dr. Emile), 168, boulevard Haussmann, Paris.
GERMAIN (Victor), 14, rue Duquesne, Toulon (Var).
GIRARD (A.), 20, rue Saint-Lazare, Paris.
LECLERCQ (Dr. Arthur), 117, avenue de Clichy, Paris.
LÉVY-BING (Dr. Alfred), 8, rue Henner, Paris.
MATHÉ (Dr. L.), 29 *bis*, rue Demours, Paris.
MOINSON (Dr. Louis), 18, rue Moncey, Paris.
PAGE (Dr. Maurice), 19, rue des Potagers, à Bellevue (Seine-et-Oise).
PAPILLON (Dr. Gustave), 47, rue de Rome, Paris.
SCHWAAB (Dr. Albert), 45, rue Cardinet, Paris.
SOCQUET (Dr. Jules), 229, boulevard Saint-Germain, Paris.
VIRON (Dr.), 47, boulevard de l'Hôpital.
-

COLLECTIVITÉ DE LA PRESSE MÉDICALE

- ANNALES DES MALADIES VÉNÉRIENNES (Dr. LÉVY-BING).
ARCHIVES INTERNATIONALES D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE (Dr. CHAUVÉAU), 225, boulevard Saint-Germain, Paris.
BLONDEL (Dr. Raoul-Emile), 103, boulevard Haussmann, Paris.
BUCHET et C^{ie}, 21, rue des Nonnains-d'Hyères, Paris.
CRINON (Calixte-Jules-Valérie), 45, rue de Turenne, Paris. — Annales de Chimie analytique et Répertoire et Archives de Pharmacie.
FORCEVILLE (Gaston de).

- GAZETTE DES EAUX (Dr. V. GARDETTE), Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme).
- GAZETTE DES HOPITAUX DE TOULOUSE (Dr. DUPIN).
- LYON-CHIRURGICAL (Dr. R. LERICHE), 12, quai Claude-Bernard, Lyon (Rhône).
- ROSENWALD (Lucien), docteur, 77, rue du Rocher, Paris. — Guide Rosenwald, Annuaire.
- THOMAS, 14, rue de la Comète, Asnières (Seine).
- UNION PHARMACEUTIQUE (Dr. VIRON), 21, rue des Nonnains-d'Hyères, Paris.
- COMITE MÉDICAL DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE PRÉPARATION MILITAIRE
23, rue de la Sourdière, Paris. — Un tableau.
- COTTU (Albert), docteur, 15, rue Drouot, Paris. — Appareils pour fractures de la clavicule.
- COULOMB (Robert), docteur, 28, rue Vignon, Paris. — Yeux artificiels humains.
- DARTIGUES (L.), docteur, 85, rue de la Pompe, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- DEGRAIS (Dr. Paul), 91, rue de Monceau, Paris. — Photographies et Appareils de Radiumthérapie.
- DELBET (Paul), docteur, 14, rue de Roquépine, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- DENIS-LE SÈVE, 420, rue Saint-Honoré, Paris. — Appareils pour fractures du maxillaire.
- DHOTEL (Dr. Jules), 44, rue Saint-Antoine, Paris. — Trousses, Nécessaires, Instruments et Ampoules.
- DUSSAIGNE (Georges), à Saint-Amand (Cher). — Pansements et Produits hygiéniques.
- DUTAR (Henri), 21, rue de Turbigo, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- ECOLE DENTAIRE DE PARIS, 45, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. — Tableaux, Graphiques, Photographies.
- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE LA CHAMBRE SYNDICALE, 41, rue de Rivoli, Paris. — Tableau, Graphique, Schéma.
- ETABLISSEMENTS CLAVERIE ET C^{ie}, 234, faubourg Saint-Martin, Paris. — Appareils d'Orthopédie et de Prothèse.
- FASQUELLE (Dr. André), Directeur de l'Institut de Vaccine animale, CHAMBON, SAINT-YVES-MÉNARD, 8, rue Ballu, Paris. — Service officiel des Hôpitaux et de la Ville de Paris.

- FORT (Claude-Alphonse), 45, rue du Bac, Paris. — Ampoules de neuroplasma et Nécessaire d'hypodermie.
- FROUSSARD (Paul), docteur, 55, rue Cardinet, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- GAILLARD, 9, rue Danton, Paris. — Appareils de Chirurgie en gomme et en caoutchouc.
- GENDRON (Fernand), docteur, 28, rue du Parlement Sainte-Catherine, Bordeaux. — Instruments de Chirurgie, d'Orthopédie et Pansements.
- GIRES (Docteur-dentiste), 205, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- GODON (Charles), docteur, 40, rue Vignon, Paris. — Tableaux, Graphiques, Photographies.
- GONIN (Paul), 60, rue de Saussure. — Fumigators, Etuves et Stérilisateurs.
- GROUVELLE (J.) ET ARQUEMBOURG (H.) ET C^{ie}, 71, rue du Moulin-Vert, Paris. — Armoires frigorifiques pour pièces anatomiques.
- GUISEZ (Dr.), 66, boulevard Malesherbes, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- HARTENBERG (Paul), docteur, 64, rue de Monceau, Paris. — Myotonomètre.
- JACQUIN (Charles), 107, rue Lemercier, Paris. — Modèle de cloche frigorifique pour conservation des morts et traitement par le froid.
- JEAN (Francis), docteur.
- LANGENHAGEN (Maurice de), docteur, 6, avenue Alphant, Paris. — Tableau d'un appareil de médecine.
- LAUFER (Dr.), 15, avenue Duquesne, Paris.
- LAURENS (Georges), docteur, 4, avenue Hoche, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- LAVENANT (Dr. Louis), 75, rue de Miromesnil, Paris. — Etuve électrique pour stérilisation des Instruments de Chirurgie.
- LÉCUYER (E.), à Carentan (Manche). — Lait homogénéisé, pasteurisé, pour enfants et malades.
- LEGRAND (Henri), 17, rue Vivienne, Paris. — Tableau ophtalmologique et Yeux artificiels.
- LEMAÎTRE (Fernand), docteur, 6, Square Moncey, Paris. — Instruments de Chirurgie et Volumes.
- LEMASSON-DELALANDE (Théo), docteur, 132, boulevard Haussmann, Paris. — Sonde œsophagienne. Appareils anesthésiques.
- LEMOINE (Mad.-C.), chirurgien-dentiste, 14, rue de l'Etoile, Paris. — Appareils de prothèse dentaire.
- LEROUX, 36, rue Washington, Paris. — Instruments.

- LORTAT-JACOB (Dr. Léon), 11, avenue Carnot, Paris. — Tableau sur la Cryologie et la Cryothérapie.
- LOUART (Fernand), docteur, 7, rue Crozatier, Paris. — Instruments de Chirurgie et Volumes.
- LOUQUE (Emile), 82, avenue de la République, Paris. — Instruments dentaires.
- LUCIEN-GRAUX (Dr.), 9, rue Denis-Poisson, Paris. — Gazette Médicale de Paris.
- LUYS (Georges), docteur, 20, rue de Grenelle, Paris. — Instruments de Chirurgie urinaire.
- MARTIGNY (Florent), docteur, 7, rue du Commandant-Rivière, Paris. — Appareils d'électricité et d'air chaud.
- MASSOUL (Victor), 188, rue Lafayette, Paris. — « Le Mass », Appareils, pour jambes d'inégales longueurs.
- MAURICE (Dr.), 256, boulevard Saint-Germain, Paris. — Photos, Brochures sur la rééducation auditive.
- MÉNARD (Pierre), docteur, 4, rue Marbeuf, Paris. — Appareils pour l'air chaud.
- MENCIÈRE (Dr.), 38, rue de Courlancy, à Reims (Marne). — Instrumentation pour la Chirurgie Orthopédique.
- MENDEL (Henri), docteur, 4, rue Marcel-Renault, Paris. — Seringue à injection trachéale.
- MEYRIGNAC (Gabriel), 229, rue Saint-Honoré, Paris. — Orthopédie, Bandages et Ceintures.
- MICHEL (Paul), docteur, 5, rue Lecourbe, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- MONTAUDON (Jean), 56, rue de Vaugirard, Paris. — Modèle d'anatomie plastique.
- MONTEIL (Dr.), 8 et 10, passage Choiseul, Paris. — Spécialités hygiéniques.
- MORIN (Emile), 105, rue Beaubourg, Paris. — Bas, Tissus, Ceintures élastiques.
- MOUGIN (Dr.), 25, boulevard Beaumarchais, Paris. — Trousse de campagne.
- NICOLAY (Maurice), 130, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, Billancourt (Seine). — Appareils pour inhalations.
- NIGAY (Dr.), 6, rue Michel-Chasles, Paris. — Journaux et Brochures.
- PAGE (Dr. Maurice), 19, rue des Potagers à Bellevue (Seine-et-Oise). — Maison de santé pour Maladies nerveuses et de la nutrition. Livres, Brochures, Tableau.

- PANNETIER (A.), 16, rue Mandar, à Paris, et à Commentry (Allier). — Bandages herniaires et Ceintures.
- PÉRAIRE (Maurice), docteur, 197, boulevard Saint-Germain, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- PILLISCHER (J.), 16, boulevard de Strasbourg, Paris. — Thermomètres médicaux.
- PITSCH (Albert), docteur, 2, rue de Saint-Pétersbourg, Paris. — Appareils dentaires.
- PLISSON (Alfred), 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris. — Instruments de Chirurgie en gomme et en caoutchouc.
- PORGÈS, 12, boulevard Magenta, Paris. — Instruments de Chirurgie en gomme et en caoutchouc vulcanisé. Sondes et Bougies blanches (déposé). Médailles d'Or et Grands Prix à différentes expositions.
- PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie, Paris. — Farine alimentaire pour enfants.
- RAINAL Frères (Léon et Jules), 23, rue Blondel, Paris. — Orthopédie, Prothèse. Bandages herniaires.
- RAOULT-DESLONCHAMPS (Dr.), 7, rue La Bruyère, Paris. — Appareils en aluminium pour fractures.
- REY (Auguste-Adolphe), 18, rue Caumartin, Paris. — Dessins et Plans.
- ROBERT (E.), 50, boulevard Raspail, Paris. — Laboratoire modèle de stérilisation pour crèches.
- ROSENGART (E.), 13, avenue de Saint-Mandé, Paris. — Pièces détachées pour Instruments de Chirurgie.
- ROSENTHAL (Georges), docteur, 15, rue d'Edimbourg, Paris. — Instruments et Brochures.
- ROUCAYROL (Ernest), docteur, 43, rue du Rocher, Paris. — Détergeur électrolytique.
- ROUZAUD (Aimé), 41, rue des Ecoles, Paris. — Journaux et Revues de Médecine.
- ROY (L.-G.), docteur, 85, boulevard Haussmann, Paris. — Instruments et Brochures.
- SAVOIRE (Camille), docteur, 11 bis, boulevard Haussmann, Paris. — Instruments et Brochures.
- SOCIÉTÉ DE L'ALIMENT ESSENTIEL, Nanterre (Seine). — Produits diététiques et de régime.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS D'HYGIÈNE BUCCALE, 6 bis, rue de Châteaudun, Paris. — Oxygène et Bi-Oxygène.

- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TISSUS TÉTRA, 12, rue du Hanovre, Paris. — Articles pour pansements chirurgicaux.
- STEPINSKI (Franck), docteur, 154, boulevard Haussmann, Paris. — Instruments de Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologique.
- TEPLIER (Vincent), Laboratoire, 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris. — Articles pour pansements chirurgicaux.
- TERRIEN (Félix), docteur, 48, rue Pierre-Charron, Paris. — Instruments de Chirurgie, Livres et Photographies.
- TERRIEN (Eugène), 50, rue Pierre-Charron, Paris. — Livres, Tableaux, Flacons.
- TERSON (Albert), docteur, 10, place de Laborde, Paris. — Instruments d'ophtalmologie.
- THOMAS (Auguste), 14, rue de la Comète, Asnières (Seine). — Journal odontologique.
- USINES ED. DUMÉNIL, 107, boulevard de la Mission Marchand, Courbevoie (Seine). — Sinubérase (aliment de régime) et Gyraldose.
- VADAM, 9, rue Mogador, Paris. — Ampoules et Instruments.
- VINANT (Emile), docteur, 13, rue Washington, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- VIRON (Dr.), 47, boulevard de l'Hôpital, Paris. — Union pharmaceutique.
- WEIL (Albert), docteur, 21, rue d'Edimbourg, Paris. — Radiographies.
- WICKHAM (G. et H.), 15, rue de la Banque, Paris. — Bandages herniaires.
- WULFING-LUER (G. et F.), 104, boulevard Saint-Germain, Paris. — Instruments de Chirurgie.
- ZUND-BURGUET (Adolphe), 1, rue de Stockholm, Paris. — Appareils de Physiologie et Phonothérapie.
-

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Sur la Classe 16

DANS LES EXPOSITIONS PRÉCÉDENTES

A l'Exposition de Saint-Louis 1904, la Classe Médecine et Chirurgie avait réuni 20 Exposants. Le rapport ne donne aucun renseignement sur la surface occupée et sur les prix payés.

Le Comité de la Classe ne demandait aux participants que les sommes destinées à payer la location du sol, l'impression du rapport et les frais généraux; les Exposants devaient, en plus, verser à l'entrepreneur le prix de la location des vitrines, du transport des marchandises et de la représentation.

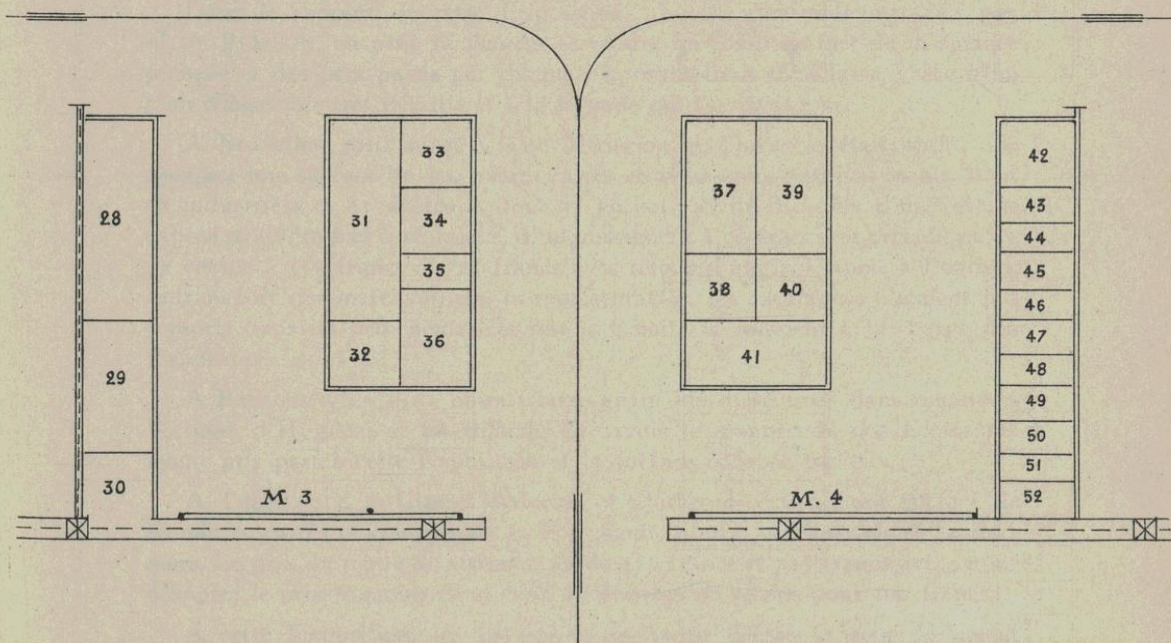
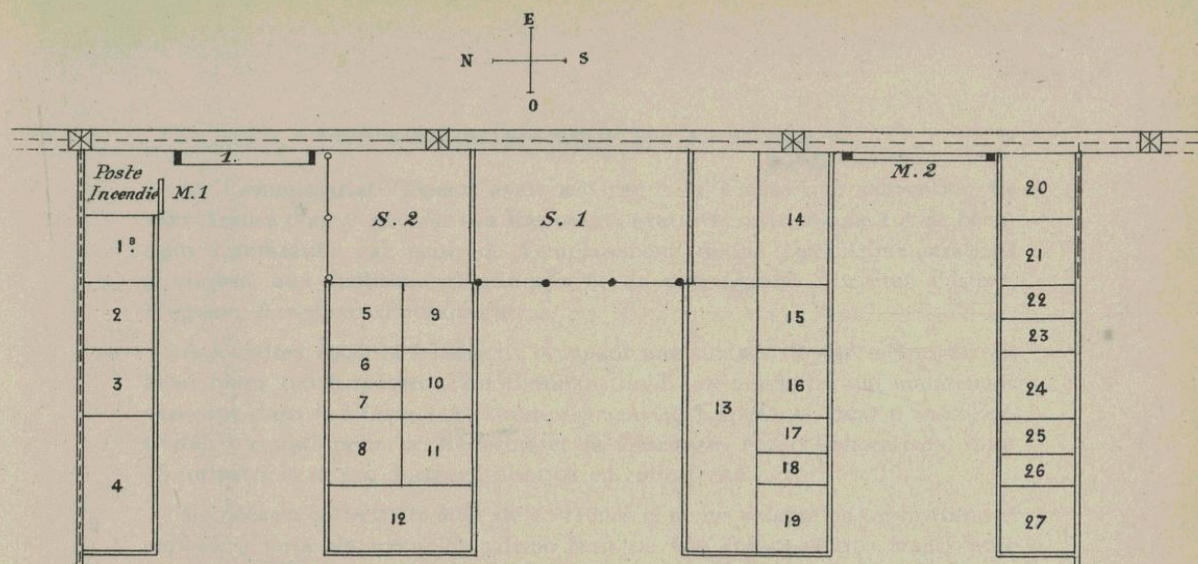
A Liège 1905, dans les deux Classes 15 et 16, Instruments de précision, Médecine et Chirurgie, on comptait 51 Exposants.

Si l'on fait abstraction de la Classe 15, il reste pour notre Classe 16, Médecine et Chirurgie, 41 Exposants, dont 26 individuels et 15 en collectivité. Les deux Classes occupaient une surface de 100 mètres carrés. Mais le rapport ne dit pas la surface occupée par chacune d'elle.

De même qu'à Saint-Louis, les participants versaient au Comité les sommes nécessaires pour payer les frais généraux de la Classe et avaient à s'entendre pour le reste avec l'entrepreneur.

A Milan 1906, les Groupes 71 à 74, dans lesquels était incorporée notre Classe, occupaient une surface de 500 mètres carrés et comprenaient 229 Exposants, dont 138 Exposants individuels et 91 en collectivité. En ne tenant compte que de notre Classe, Médecine et Chirurgie, on trouve 70 Exposants, dont 24 industriels et 46 docteurs.

Contrairement à ce qui s'était passé dans les Expositions précédentes, les Exposants n'eurent à s'adresser qu'au Comité, qui se chargea à forfait de tous les frais de transport, d'installation et de représentation, moyennant 10 francs pour un volume ou un instrument, 60 francs pour un dixième de vitrine, 550 francs pour un mètre courant de vitrine et 900 francs pour un mètre de vitrine avec retour d'angle.



VITRINES	VITRINES	VITRINES	VITRINES	SURFACE SUR SOL	SURFACE MURALE
1 a. Bibliothèque.	13. Lécuyer.	27. Breton et Van Steen-	40. Menciére.	S. 1 Robert.	M. 1
1 b. Dussaigne.	14. Gaillard.	brugge.	41. Collectivité.	S. 1 Bernasconi.	M. 2
2. D ^r Bas.	15. Porgès.	28. Wulffing-Luer.	42. Zund-Burguet.	S. 2 Grouvelle.	M. 3
3. A. Bardy.	16. D ^r Delbet.	29. Montaudon.	43. Dutar.		M. 4
4. Aubry.	17. D ^r Froussard.	30. Massoul.	44. Peraire.		
5. Templier.	18. D ^r Cathelin.	31. Rainal.	45. Laurens.		
6. D ^r Mongin.	19. Plisson.	32. Morin.	46. Vinant.		
7. Bruneau et C ^{ie} .	20. D ^r Gendron.	33. Wickham.	47. Denis-le-Sève.		
8. Goulin.	21. D ^r Montell.	34. Cadolle veuve et fils.	48. Pitsch.		
9. Bascourret.	22. D ^r Lavenant.	35. Cottu.	49. Champagne.		
10. Prunier et C ^{ie} .	23. D ^r Dartigues.	36. Barrère.	50. Terrien E.		
11. Tissus Tétra.	24. D ^r Guisez.	37. Pannetier.	51. Terrien.		
12. Société de l'Aliment	25. D ^r Roucayrol.	38. Meyrignac.	52. Rey.		
Essentiel.	26. D ^r Luys.	39. Claverie.			

Echelle 0,01
14" x 15" = 210"

Année		Mois		Jours		Total	
1900	1	1	2	3	4	5	6
1901	1	2	3	4	5	6	7
1902	1	2	3	4	5	6	7
1903	1	2	3	4	5	6	7
1904	1	2	3	4	5	6	7
1905	1	2	3	4	5	6	7
1906	1	2	3	4	5	6	7
1907	1	2	3	4	5	6	7
1908	1	2	3	4	5	6	7
1909	1	2	3	4	5	6	7
1910	1	2	3	4	5	6	7

Année		Mois		Jours		Total	
1911	1	1	2	3	4	5	6
1912	1	2	3	4	5	6	7
1913	1	2	3	4	5	6	7
1914	1	2	3	4	5	6	7
1915	1	2	3	4	5	6	7
1916	1	2	3	4	5	6	7
1917	1	2	3	4	5	6	7
1918	1	2	3	4	5	6	7
1919	1	2	3	4	5	6	7
1920	1	2	3	4	5	6	7

Année		Mois		Jours		Total	
1921	1	1	2	3	4	5	6
1922	1	2	3	4	5	6	7
1923	1	2	3	4	5	6	7
1924	1	2	3	4	5	6	7
1925	1	2	3	4	5	6	7
1926	1	2	3	4	5	6	7
1927	1	2	3	4	5	6	7
1928	1	2	3	4	5	6	7
1929	1	2	3	4	5	6	7
1930	1	2	3	4	5	6	7

Le Commissariat Général avait accordé à la Classe une subvention de 2.000 francs pour y recevoir des Exposants gratuits; cette somme fut de beaucoup insuffisante par suite de l'emplacement donné aux Administrations publiques, aux Instituts scientifiques et de propagande : Institut Pasteur, Hygiène, Assistance Publique, etc...

A Londres 1908, la Classe 16, occupant une surface de 358 mètres carrés, avait réuni 206 Exposants. En éliminant les Eaux minérales qui maintenant exposent dans la Classe 111 et comprenaient 49 Exposants, dont 9 en collectivité, il restait pour la Médecine et la Chirurgie 157 collaborateurs, dont 38 industriels et 119 docteurs, dont 91 en collectivité.

Le prix en collectivité était de 10 francs pour un volume ou un instrument exposé, le prix du mètre de vitrine était de 600 francs et 950 francs avec angle de retour. Dans ces prix n'étaient pas compris les frais de transport et de représentation qui restaient à la charge de l'Exposant.

Dans le rapport de cette Exposition, qui est admirablement fait par M. A. PLISSON, on peut facilement se rendre un compte exact de la surface occupée et des prix payés par chaque Exposant de notre Classe, grâce à un plan d'ensemble très détaillé et à la légende qui l'accompagne.

A Bruxelles 1910, notre Classe Médecine et Chirurgie était seule; elle occupait une surface de 300 mètres carrés et avait réuni 149 Exposants, dont 68 industriels et 81 docteurs, dont 37 en collectivité. Le prix d'un volume exposé avait été fixé à 10 francs, d'un instrument à 20 francs, le prix du mètre de vitrine à 475 francs et 725 francs avec retour d'angle. Comme à Londres, le transport des marchandises, la représentation, les assurances n'étaient pas compris dans les prix demandés par le Comité et restaient à la charge des Exposants.

A Buenos-Ayres 1910, notre Classe ayant été disséminée dans toutes les Sections d'Hygiène, il est difficile de savoir le nombre de nos Exposants ayant pris part à cette Exposition et la surface occupée par eux.

A Turin 1911, la Classe Médecine et Chirurgie occupait une surface de 68 mètres carrés et comprenait 51 Exposants, dont 17 industriels et 34 docteurs. Le prix du mètre de vitrine était de 475 francs et 725 francs avec retour d'angle; le prix le moins élevé était un dixième de vitrine pour 100 francs.

A cette Exposition, les industriels de notre Classe se sont fortement plaints de l'emplacement choisi; en effet, notre Classe était placée au premier étage, cachée derrière un escalier, dans un cul-de-sac où personne ne pénétrait.

A l'Exposition de Rome 1912, la Classe avait réuni 52 Exposants, dont 19 industriels et 33 médecins; le rapport n'indique ni la surface occupée, ni les prix payés.

A l'Exposition de Gand 1913, notre Classe 16, Médecine et Chirurgie, occupait une surface de 210 mètres et comprenait 148 Exposants, dont 49 industriels et 99 docteurs, dont 31 en collectivité.

Le prix du mètre de vitrine était de 500 francs et de 750 francs avec retour d'angle; le prix à payer pour un volume était fixé à 30 francs pour le premier et 20 francs pour les suivants; enfin pour un instrument le prix était de 30 francs, et 40 francs pour une série de quatre.

Comme à Londres, le transport des marchandises, les frais de représentation et les assurances n'étaient pas compris dans les prix indiqués ci-dessus; seuls les volumes et les petites expositions d'instruments n'avaient rien à payer en plus. On fit, en outre, des expositions individuelles groupées, dont le prix forfaitaire, comprenant tous les frais sans exception, était de 100 francs, à condition que le volume des objets exposés ne dépassât pas un dixième de vitrine.

Tableau comparatif des différentes Expositions depuis 1904

EXPOSITIONS DE	SURFACE OCCUPÉE	NOMBRE TOTAL des Exposants de la Classe 16	INDUS- TRIELS	DOCTEURS
Saint-Louis (1904).....		20		
Liège (1905).....		31	16	15
Milan (1906).....		70	24	46
Londres (1908).....		157	38	119
Bruxelles (1910).....	300m ²	149	68	dont 91 en collectivité 81
Buenos-Ayres (1910).....				dont 44 en collectivité
Turin (1911).....	68m ²	51	17	34
Rome (1912).....		52	49	33
Gand (1913).....	210m ²	148	49	99 dont 31 en collectivité

Ce tableau, quoique incomplet, est excessivement intéressant à consulter. Il nous montre tout d'abord que, selon la notoriété plus ou moins grande des Présidents de Groupe et de Classe et l'activité des Membres qui constituent le Bureau, la surface occupée et le nombre des Exposants varient considérablement. Ainsi, à Londres, Bruxelles, Gand, où l'éminent Docteur BEURNIER était Président de Groupe et M. PLISSON, Secrétaire ou Président de Classe, le nombre des Exposants oscille entre 148 et 157 pour descendre à 51 sous d'autres directions.

Le nombre des industriels a été beaucoup plus considérable à Londres, Bruxelles et Gand que dans les autres Expositions et, cependant, beaucoup d'industries se rattachant à la Médecine et à la Chirurgie n'étaient pas représentées à Gand. Les fabricants de lits pour hôpitaux, de voitures pour infirmes, de tables pour malades, d'appareils en verre, faïence, porcelaine, tôle émaillée, les fabricants d'autoclaves et d'étuves diverses, devraient exposer plus souvent leurs produits pour les faire connaître, ce qui leur permettrait de lutter plus efficacement contre la concurrence étrangère, surtout allemande.

Enfin, malgré les conditions désavantageuses qui existaient au moment du recrutement des Exposants, on voit que le nombre des participants à l'Exposition de Gand est à peu près égal au nombre des Exposants de notre Classe qui s'étaient rendus à Londres et à Bruxelles et de beaucoup supérieur aux Exposants de Saint-Louis, Liège, Milan, Turin et Rome.



HISTORIQUE RAPIDE DE GAND

Je ne ferai qu'un abrégé très succinct de l'histoire industrielle de la ville de Gand, la cité des fleurs et des vieux monuments, la Venise du Nord située au confluent de l'Escaut, de la Lys et de la Liève, qui s'y divisent en différents bras et forment, avec les canaux nombreux qui sillonnent la ville, treize îles reliées entre elles par 65 ponts.

Cette vieille Ville, qui, depuis près de neuf siècles (1180), est la capitale de la Flandre, fut alternativement sous le pouvoir des gens de métiers, des comtes, des rois de France, des ducs de Bourgogne, des rois d'Espagne, des souverains autrichiens, qui tous y laissèrent leur empreinte.

L'histoire de Gand fut des plus mouvementée; plus d'une fois des émeutes sanglantes éclatèrent soit au sujet de l'établissement d'impôts nouveaux, soit pour conserver la liberté et les privilèges des puissantes corporations.

Un des personnages les plus marquants de la Ville fut Jacques VAN ARTEVELDE (1289-1345) qui devint doyen des 52 métiers de la Ville et qui, pendant plusieurs années, fut investi d'un pouvoir dictatorial où il fit preuve de brillantes qualités d'administrateur. L'organisation démocratique qu'il donna à la cité régita Gand pendant plus de deux siècles après lui.

Déjà, à cette époque, cette Ville industrielle jouissait d'une grande prospérité qui alla toujours en augmentant et, dès le XV^e siècle, elle possédait 40.000 métiers de tisserands.

Après une éclipse momentanée occasionnée par les guerres de religion, elle ne tarda pas à reprendre sa prospérité d'antan, surtout depuis 1800, époque à laquelle LIËWINS BAUWENS introduisit à Gand la filature mécanique du coton. Depuis, cette Ville est devenue une des plus grandes cités manufacturières du continent.

Actuellement, ses nombreux établissements industriels, près de 1.500.000 broches à filer le coton et le lin, 50.000 métiers à tisser et plus de 50.000 ouvriers attestent son importance industrielle et commerciale et l'intelligente activité de ses chefs d'usine, attentifs à tous les grands progrès modernes.

Sur une longueur de 10 kilomètres, les quais alignent la forêt cosmopolite des mâts et des cheminées des bateaux.

Chaque année, le port de Gand voit accroître considérablement son tonnage; un trafic de plus d'un million de tonnes classe la vieille cité flamande au deuxième rang des ports belges.

Les œuvres de bienfaisance ont toujours été nombreuses dans cette cité industrielle et si, déjà au XIII^e siècle, existait l'hôpital de la Biloque, nombreux sont aujourd'hui les hôpitaux et hospices dépendant de l'Assistance publique de Gand. A côté du vieil hôpital de la Biloque, qui existe toujours, on peut voir : l'hôpital civil, deux orphelinats, trois hospices pour les vieillards, un pour les aveugles, etc..., sans compter les nombreuses maisons religieuses qui donnent leurs soins aux malades.

L'Université, fondée en 1816, dont les cours se donnaient primitivement à l'Hôtel de Ville, a pris une extension de plus en plus considérable qui a exigé la construction de plusieurs Instituts construits dans les différents quartiers de la Ville.

Ce sont :

1^o Le Palais de l'Université, rue des Foulons, occupé par les Facultés de philosophie, des lettres et de droit;

2^o L'Institut des Sciences, rue Joseph-Plateau, qui renferme les Ecoles du Génie civil et des Arts et Manufactures et une partie de la Faculté des sciences;

3^o Les laboratoires de Mécanique appliquée et d'Electricité industrielle, rue du Pétrole;

4^o Les Instituts de Physiologie, de Thérapeutique et de Pharmacodynamique;

5^o L'Institut botanique et le Jardin botanique, rue Ledeganck;

6^o L'Institut clinique annexé à l'Hôpital civil.

Ces questions très intéressantes et toutes spéciales des Hôpitaux et de l'Université feront certainement l'objet d'une étude sérieuse, que notre collègue, le Docteur LEMASSON-DELALANDE, traitera avec sa compétence bien connue.

Enfin, au point de vue hygiénique, l'air chargé d'oxygène circule librement, grâce aux jolies promenades que Gand possède et dont la plus belle est le Parc, qui nous ramène à l'Exposition, car c'est sur son emplacement que l'Exposition fut installée.

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION FRANÇAISE

L'Exposition est placée au Sud de Gand, sur l'ancien emplacement du Parc et de la Citadelle, auquel on dut adjoindre des terrains voisins.

Elle est admirablement bien desservie, d'abord par la gare Saint-Pierre, qui est à cinq minutes de l'entrée principale, puis par de nombreux tramways électriques qui, toutes les minutes, peuvent transporter, des différents quartiers de la Ville, un nombre considérable de visiteurs.

L'ensemble de l'Exposition est surtout en longueur, allant du Nord au Sud ; la largeur est à certains endroits très rétrécie. Plusieurs portes permettent d'y pénétrer ; trois donnent directement accès aux Floralies et aux attractions, cinq dans l'Exposition même, dont trois situées sur la Chaussée de Courtrai, une sur la Chaussée d'Andenarde, la dernière à l'Est, sur la Chaussée de Zwynaerdre.

L'Exposition est coupée par le chemin de fer de Bruxelles, Gand, Ostende, en deux parties inégales, rejointes par un passage. La partie placée au Nord de cette ligne est la plus petite et comprend : le Palais des Fêtes, le Palais des Congrès et des Conférences, l'exposition d'horticulture, les Colonies françaises et toutes les attractions. Sur la partie la plus grande, située au Sud de cette voie, se trouve l'Exposition véritable ; c'est là que toutes les puissances ont élevé leurs palais et exposé leurs produits.

L'entrée principale de l'Exposition se trouve Chaussée de Courtrai. Après avoir traversé le vestibule d'honneur, on entre dans la cour d'honneur qui se continue par le château-d'eau et aboutit au Palais des Beaux-Arts.

A droite et à gauche de la cour d'honneur est installée l'exposition belge ; à gauche du château-d'eau, l'exposition anglaise ; à droite, l'exposition française qui se prolonge, bordée par l'avenue des Nations, jusqu'à l'avenue de Flandre.

Cet immense espace n'étant pas suffisant, le Comité français dut prendre, pour loger ses Exposants, des emplacements disséminés sur l'avenue des Nations, l'avenue de Liège et l'avenue du Canada.

PLAN GÉNÉRAL

de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand (1913)

SECTION FRANÇAISE TEINTÉE EN ROUGE

The map illustrates the layout of the 1913 Exposition Universelle et Internationale de Gand. The French section is highlighted in red. The map shows various international sections, including Canada, Belgique, France, Angleterre, Allemagne, Japon, and États-Unis. Major roads and landmarks are labeled, such as Avenue de la Courtrai, Avenue de la Brucelle, Palais des Beaux-Arts, and Palais des Industries Belges. A compass rose indicates North (N) and South (S).

Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur le plan ci-joint, où l'exposition française est légèrement teintée, pour se rendre compte que la France occupait environ le tiers de l'espace total.

Notre Classe 16, Médecine et Chirurgie, est placée à l'extrémité du Palais français et donne sur l'avenue de Flandre, tout à côté de la vieille Flandre reconstituée. Elle est entourée à l'Ouest par l'Hygiène militaire, au Sud et à l'Est par la Classe 111, Hygiène et Eaux minérales, qui se continue en passant par l'Aéronautique, les Automobiles, l'Agriculture et la Mécanique jusqu'à l'exposition de la Ville de Paris, placée à l'angle de l'avenue des Nations et de l'avenue de Flandre.



INSTALLATION DE LA CLASSE 16

MÉDECINE ET CHIRURGIE

D'après le traité passé avec M. GIRARD, entrepreneur, ce dernier devait faire l'installation de notre Classe sous la haute direction de M. BERTRAND, architecte, et du Comité.

Le Comité, tout en laissant à ses Exposants le choix d'un représentant, avait tenu, pour qu'il n'y eût plus d'uniformité, à n'avoir qu'un seul entrepreneur.

Comme on peut le voir sur le plan ci-joint, page 32, on a su tirer le plus grand profit de l'espace concédé, puisque sur 210 mètres carrés concédés, 104 mètres carrés étaient occupés.

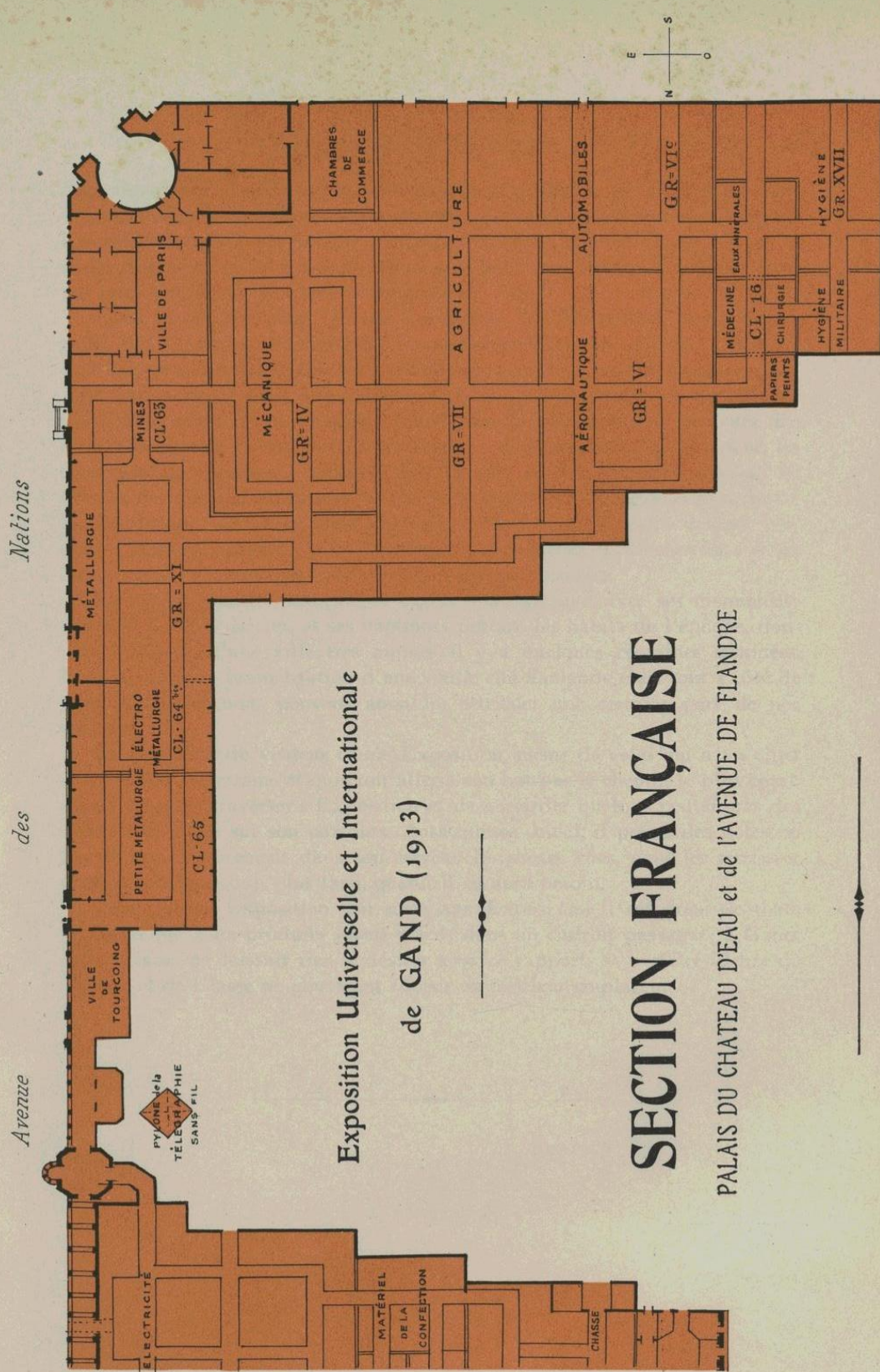
En plus des vitrines accolées aux murs nord et sud de la salle, quatre double rangées de vitrines étaient placées symétriquement au milieu ; à l'Est, le long de la paroi étaient placés les Exposants sur sol ; à l'Ouest, tout le pan était occupé en surface murale par les tableaux, dessins et photographies.

Une large voie était réservée au milieu, allant de la Classe 111, Hygiène, Eaux minérales, à la Classe 68, puis de là aux Aéroplanes ; une grande baie à l'Ouest faisait communiquer notre Classe avec le Service de santé du Ministère de la Guerre.

Des chemins de 2 m. 50 de large permettaient de circuler facilement tout autour des vitrines qui, admirablement éclairées, laissaient voir le plus petit objet dans tous ses détails.

Les vitrines étaient en acajou rehaussé de motifs en bronze, les séparations et les tablettes, au lieu d'être, comme dans les Expositions précédentes, en bois garni de satinette ou de peluche, étaient en verre, ce qui donnait énormément de clarté à tout l'intérieur.

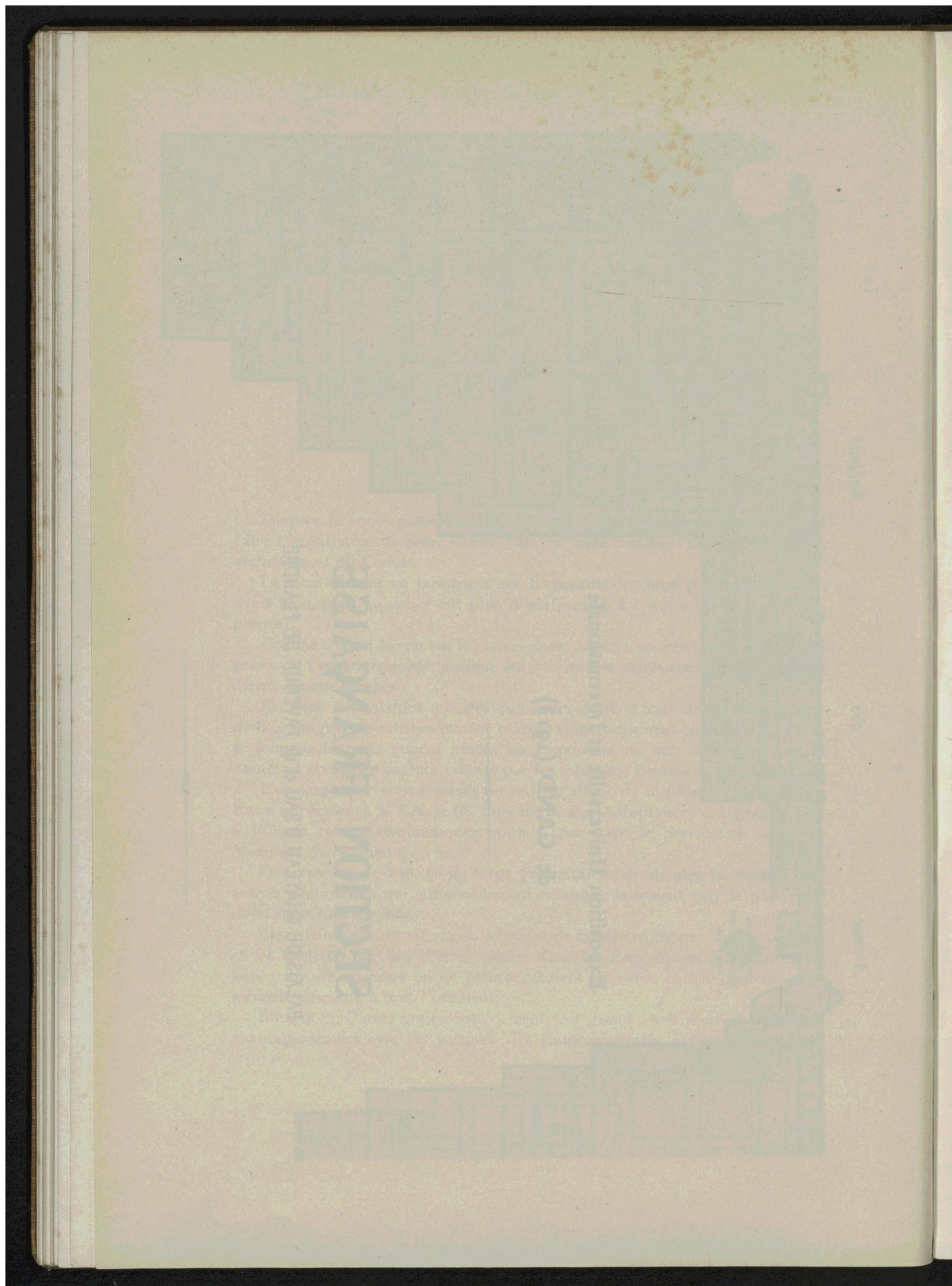
Bref, notre Classe avait véritablement fort grand air et pouvait lutter très avantageusement avec ses voisines : les Eaux minérales, richement installées



Exposition Universelle et Internationale
de GAND (1913)

SECTION FRANÇAISE

PALAIS DU CHATEAU D'EAU et de l'AVENUE DE FLANDRE



dans des grottes originales; le Service de santé militaire, qui avait placé dans un cadre simple son si intéressant matériel de voitures, brancards et troussees diverses, destinés à nos soldats blessés au champ d'honneur; avec les splendides Automobiles et les si impressionnants nouveaux oiseaux, les Aéroplanes, qui nous ont permis de faire la conquête de l'air.

Nous ne saurions trop féliciter l'architecte, M. BERTRAND, et l'entrepreneur, M. GIRARD, de l'activité qu'ils ont déployée, car le jour de l'ouverture de l'Exposition, notre Classe était une des rares qui fût complètement terminée.

L'emplacement était admirablement choisi, et rarement dans les Expositions précédentes on put compter, dans notre Classe, autant de visiteurs. En effet, par suite de la disposition du terrain accordé à la Section française, les constructions opposées à l'avenue des Nations allaient en se rétrécissant en échelle, de telle sorte que tous les visiteurs, pénétrant par cette avenue, soit à la Métallurgie, soit à la Ville de Paris, étaient naturellement drainés vers notre Classe, en passant par la Mécanique, l'Agriculture, l'Aéronautique et les Automobiles, Classes très intéressantes et toujours visitées.

La vieille Flandre, installée de façon si pittoresque, avec ses monuments des XV^e et XVI^e siècles, et ses habitants portant les habits de l'époque, donnait l'illusion d'une ville très animée il y a quelques centaines d'années. L'entrée de cette reconstitution d'une vieille cité flamande était tout à côté de notre Classe et nous pouvons aussi lui attribuer une certaine part de nos visiteurs.

La mentalité du visiteur d'une Exposition, même de celui qui a un objet d'étude bien déterminé et qui croit aller à son but par le chemin le plus court, est de toujours traverser l'Exposition et de musarder quelque peu auprès des objets rencontrés sur son parcours. Aussi pressé soit-il, il prend des notes ou inscrit involontairement dans son cerveau les choses vues, pour les retrouver quelquefois beaucoup plus tard, quand il en aura besoin.

Pour qu'une Exposition soit utile aux Exposants, il est donc de toute nécessité que leurs produits soient placés dans un endroit passager; à Gand, notre Classe ne laissait rien à désirer sous ce rapport, et nos Présidents de Groupe et de Classe ne pouvaient choisir un meilleur emplacement.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

PAR S. M. LE ROI DES BELGES

Le 26 Avril 1913

L'ouverture de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand eut lieu le 26 avril 1913.

Pendant tout le parcours de la gare Saint-Pierre à l'Exposition, une foule considérable acclame Sa Majesté le Roi, Sa Majesté la Reine et le Prince Royal Léopold.

Au Palais des Floralies, six mille invités, groupés en bon ordre dans la salle des Fêtes, décorée pour la circonstance de tentures de velours rouge à crépines d'or, attendent l'arrivée du Roi.

Parmi nos compatriotes, nous remarquons : MM. MASSÉ, Ministre du Commerce; CLÉMENTEL, Ministre de l'Agriculture; le Sénateur Emile DUPONT, Président du Comité français des Expositions à l'Etranger; GALLI, Président du Conseil municipal de Paris; GAY, Syndic; DAUSSET, Président de la Commission des Expositions; Charles LEGRAND, Président de la Section française; Roger SANDOZ, Secrétaire général des Expositions à l'Etranger; ARBEL, Vice-Président de la Section française; G. ROUX, Secrétaire général de la Section française, etc..

M. COOREMAN, Ministre d'Etat belge, Président du Comité exécutif, accueille les Souverains au bas de l'escalier d'honneur du Palais des Fêtes et prononce en flamand quelques paroles de bienvenue.

Guidée par M. Jean DE HEMPTINNE, Commissaire général de l'Exposition belge, et M. HUBERT, Ministre de l'Industrie et du Travail, la Famille Royale pénètre dans la salle des Fêtes et gagne l'estrade qui lui est réservée, saluée par une immense clameur des invités et l'hymne national belge.

Après les discours très applaudis de MM. COOREMAN, Ministre d'Etat, HUBERT, Ministre de l'Industrie et du Travail, Alexis COLLIER, Président de la Société royale d'agriculture et de botanique, et la présentation au Roi du corps diplomatique, les Souverains, suivis d'un nombreux cortège, visitent les différentes salles des Floralies.

Puis Leurs Majestés prennent place dans les voitures de la Cour, parcourent l'avenue du Belvédère, l'avenue des Nations, s'arrêtent devant le pavillon de la Ville de Gand, qui est la reproduction de la maison où naquit Charles-Quint et où M. BRAUN prononce un discours en flamand, et enfin regagnent la gare aux cris répétés de « Vive le Roi! Vive la Reine! Vive le Prince Léopold! »

Après la cérémonie officielle d'ouverture de l'Exposition et leur présentation au Roi, MM. MASSÉ, Ministre du Commerce, et CLÉMENTEL, Ministre de l'Agriculture, se rendent à la Section française, où ils sont reçus, dans le salon d'honneur, complètement terminé et richement décoré, par MM. Pierre MARRAUD, Commissaire général, Emile DUPONT, Charles LEGRAND, Roger SANDOZ, ARBEL, CROZIER, REGARD, AUFAURE, MOMMEJA, SASIAS, HIGNETTE, DUBOULOZ, Georges MARRAUD, SORNAY, Gaston ROUX, FAURE, VINANT, MERMILLIOD, GUYOT, CÈRE, DE MONTARNAL, BEURNIER, PLISSON et de nombreux Présidents de Groupes et de Classes.

M. Pierre MARRAUD souhaite la bienvenue aux Ministres et M. MASSÉ répond en faisant un brillant éloge de la participation française à l'Exposition, puis une rapide visite de la Section française commence pour se terminer au pavillon de la Ville de Paris.

INAUGURATION DE LA SECTION FRANÇAISE

Le 5 Mai 1913

L'ouverture officielle de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand a eu lieu le 26 Avril 1913, en présence de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges.

Bien que la Section Française fût très avancée à cette date et que les commerçants et industriels eussent fait un très gros effort pour être prêts à l'époque fixée, il était cependant nécessaire d'attendre une dizaine de jours pour permettre aux Exposants d'avoir complètement terminé les travaux d'installation de leurs différents stands.

Il fut donc décidé de reporter à la date du 5 Mai l'inauguration officielle de la Section française sous la présidence de M. MASSÉ, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, assisté M. Léon BÉRARD, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Pour donner plus d'éclat à cette fête, et avoir le plus grand nombre de collaborateurs, le Comité français annonça que la Compagnie du Nord mettait à la disposition des Exposants plusieurs trains spéciaux, et que l'ouverture serait précédée d'un grand banquet qui aurait lieu à 1 heure de l'après-midi dans les magnifiques salons du restaurant Azaléa, sous la présidence de M. MASSÉ, Ministre du Commerce.

Je ne puis citer les sept cents personnes qui assistaient à ce banquet; qu'il me suffise de dire que notre Classe 16 y était dignement représentée par :

MM. Dr. BEURNIER, Président du Groupe.

A. PLISSON, Président de la Classe.

A. BARDY, Vice-Président de la Classe.

RAINAL, — —

BAS (William), Exposant de la Classe.

PANNETIER, — —

Dr. PITSCH, — —

TEMPLIER, — —

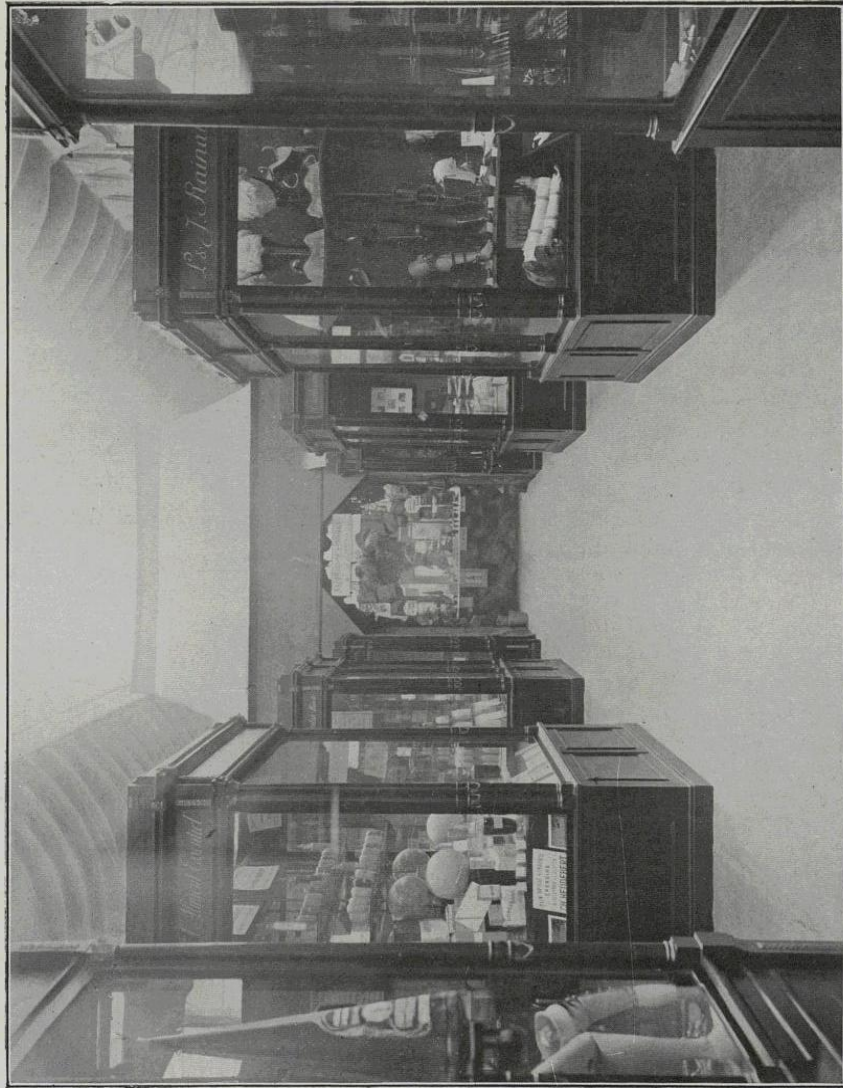
A la fin du banquet, le toast porté par M. MASSÉ, Ministre du Commerce, à la Famille Royale fut longuement applaudi pendant que l'orchestre jouait la *Brabançonne*, écoutée debout.

De vibrantes acclamations suivirent le toast porté au Président de la République par M. DAVIGNON, Ministre des Affaires Etrangères en Belgique, et la *Marseillaise* fut écoutée debout par toute l'assistance.

Les discours de M. Charles LEGRAND, Président du Comité de la Section française; de M. BRAUN, bourgmestre de la ville de Gand; de M. COOREMAN, Ministre d'Etat; de M. Pierre MARRAUD, Commissaire Général du Gouvernement français; de M. MASSÉ, Ministre du Commerce et de l'Industrie, furent tous très chaleureusement applaudis.

A 3 heures, le banquet terminé, le cortège officiel, partagé en deux groupes, se rendit, l'un, avec M. BÉRARD, au Palais des Beaux-Arts; l'autre, avec M. MASSÉ, parcourut le Palais de l'Economie sociale, le Pavillon de la Ville de Paris et toute la Section française.

Après la visite de l'Exposition française, la cérémonie d'inauguration eut lieu dans le salon d'honneur où furent soulignés par des applaudissements enthousiastes les discours de M. Pierre MARRAUD, faisant rapidement la Genèse de l'Exposition, de M. MASSÉ, Ministre du Commerce, déclarant ouverte la Section Française, et de M. HUBERT, Ministre du Travail en Belgique, développant cette thèse que la France travaille à une œuvre féconde de rapprochement international.



VUE D'ENSEMBLE DE LA CLASSE 16

JURY

Le *Journal Officiel*, du 26 Juin 1913, donnait la liste des Membres des Jurys, arrêtée par M. le Commissaire à la date du 21 Juin et approuvée à cette même date par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

En plus, M. le Commissaire Général, par lettre personnelle, prévenait tous les Jurés nommés que la séance d'installation des Jurys aurait lieu le 30 Juin 1913, à 2 heures 1/2, à Gand, dans la grande salle des fêtes de l'Exposition, et qu'ils devraient se présenter le 1^{er} Juillet, dans l'après-midi au plus tard, au Commissariat Général du Gouvernement Français, Palais du Château-d'Eau, à l'Exposition, pour y retirer leur insigne.

Pour la Classe 16, Médecine et Chirurgie, étaient nommés :

MM. PLISSON (Alfred), à Paris.	}	Jurés titulaires.
Dr. CAPDEPONT (Charles), à Paris.		
WULFING-LUER, à Paris.		
MM. BARDY (Alfred), à Paris.	}	Jurés supplémentaires.
Dr. MENCIÈRE (Louis), à Reims.		
BASCOURRET (Gabriel), à Paris.		
Dr. LAUFERT, à Paris.		

Au moment du passage du Jury, les Jurés ci-dessus s'adjoignirent comme experts :

MM. Dr. BOBIER, à Paris.	}	Experts.
Dr. LEMASSON-DELALANDE, à Paris.		
MONTAUDON, à Paris.		

Le Jury belge était composé de :

MM. Dr. WILLEMS, à Gand.	}	Jurés titulaires.
Dr. DE NOBÉLE, à Gand.		
Dr. HERMAN, à Bruxelles.		
M. Dr. LEBOUQCQ, à Gand.		Juré supplémentaire.

Les autres nations n'ayant pas ou si peu d'Exposants,

ANGLETERRE	2
ITALIE	1
ETATS-UNIS	1

n'étaient pas représentées.

Le Jury International était définitivement constitué de la manière suivante :

MM. Dr. WILLEMS, Président.....	BELGIQUE.
A. PLISSON, Vice-Président.....	FRANCE.
Dr. DE NOBÉLE, Secrétaire.....	BELGIQUE.
Dr. CAPDEPONT, Juré titulaire... ..	FRANCE.
WULFING-LUER, —	FRANCE.
Dr. HERMAN, —	FRANCE.
A. BARDY, Juré suppléant.....	FRANCE.
Dr. MENCIAIRE, —	FRANCE.
BASCOURRET, —	FRANCE.
Dr. LAUFER, —	FRANCE.
Dr. LEBOUQCQ, —	BELGIQUE.
Dr. BOBIER, Expert.....	FRANCE.
Dr. LEMASSON-DELALANDE, Expert...	FRANCE.
MONTAUDON, — ...	FRANCE.

Pour le compte rendu des séances qui devait être remis journellement au Commissariat Général, les Jurés prirent deux Secrétaires :

MM. A. BARDY.
Dr. LEMASSON-DELALANDE.

A l'occasion des opérations du Jury, le Comité d'Organisation de la Section française donna un grand banquet aux autorités de la Ville et de l'Exposition de Gand.

Plus de huit cents personnes, parmi lesquelles se trouvaient toutes les hautes personnalités de la ville de Gand et du Comité Exécutif belge, s'étaient rendues à l'invitation du Comité.

Les Membres de notre Classe assistant à ce banquet étaient :

MM. Dr. BEURNIER.
A. PLISSON.
A. BARDY.
A. CADOLLE.
Dr. CAPDEPONT.
DENIS-LE SÈVE.
Dr. LAUFER.
Dr. MENCIÈRE.
PANNETIER.
Dr. PITSCH.
Dr. ROUCAYROL.

Après chacun des toasts, longuement applaudis, portés, l'un par M. KLOBUKOWSKI, Ministre plénipotentiaire de France en Belgique, aux Souverains Belges; l'autre par M. COOREMAN, Ministre d'Etat, Président du Comité Exécutif Belge à l'Exposition, au Président de la République Française, les hymnes nationaux des deux pays furent écoutés debout par tous les assistants.

De longues et chaleureuses acclamations interrompirent souvent les discours de MM. Charles LEGRAND, Président de la Section française; BRAUN, Bourgmestre de la ville de Gand; COOREMAN, Ministre d'Etat Belge; Pierre MARRAUD, Commissaire Général du Gouvernement Français.



LISTE DES RÉCOMPENSES DE LA CLASSE 16

SECTION FRANÇAISE

La Classe 16 étant composée d'éléments très divers, les différents Rapporteurs dans les Expositions précédentes l'ont toujours divisée en deux grandes catégories. La première comprend les industriels et commerçants exposant tous les objets de leur fabrication pouvant être utiles en médecine ou en chirurgie. La seconde renferme les médecins, dentistes, hôpitaux, maisons de santé, livres et journaux. Je m'en tiendrai donc à cette division en indiquant séparément les récompenses obtenues par chacune de ces catégories.

RÉCOMPENSES DONNÉES AUX INDUSTRIELS DE LA CLASSE 16

Diplômes de Hors Concours — Membres du Jury.

MM.

A. PLISSON, Vice-Président du Jury international.....	Paris, 68, rue Jean-Jacques-Rousseau.
WULFING-LUER, Juré titulaire.....	Paris, 104, boulevard Saint-Germain.

A. BARDY, Juré suppléant.....	Paris, 39, rue de l'Arcade.
BASCOURRET, —	Paris, 21, boulevard Haussmann.
MONTAUDON, —	Paris, 56, rue de Vaugirard.
BERTAUT-BLANCARD, Membre du Jury dans une autre Classe.....	Paris, 64, rue de La Rochefoucauld.
BRUNEAU, Membre du Jury dans une autre Classe.....	Paris, 64, rue de La Rochefoucauld.
CADOLLE, Membre du Jury dans une autre Classe.....	Paris, 24, Chaussée d'Antin.

Diplômes de Grand Prix.

AUBRY (E.).....	Paris, 6, boulevard Saint-Michel.
BARRÈRE (M.).....	Paris, 3, boulevard du Palais.
BRETON ET VAN STEENBRUGGHE...	Paris, 41, rue de Rivoli.
FASQUELLE (André).....	Paris, 8, rue Ballu.
GAILLARD.....	Paris, 9, rue Danton.
GENDRON (Fernand).....	Bordeaux, 28, rue du Parlement Sainte- Catherine.
GONIN (Paul).....	Paris, 60, rue de Saussure.
GROUVELLE ET ARQUEMBOURG ET C ^{ie}	Paris, 71, rue du Moulin-Vert.
LÉCUYER (E.).....	Carentan (Manche).
LEGRAND (Henri).....	Paris, 17, rue Vivienne.
MOUGIN.....	Paris, 25, boulevard Beaumarchais.
PANNETIER (A.).....	Paris, 16, rue Mandar, et à Commentry (Allier).
PILLISCHER (S.).....	Paris, 16, boulevard de Strasbourg.
PRUNIER ET C ^o	Paris, 6, rue de la Tacherie.
RAINAL frères (Léon et Jules).....	Paris, 23, rue Blondel.
REY (Auguste).....	Paris, 18, rue Caumartin.
ROBERT (E.).....	Paris, 50, boulevard Raspail.
ROSENGART (L.).....	Paris, 13, avenue de Saint-Mandé.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TISSUS

TÉTRA.....	Paris, 12, rue du Hanovre.
WICKHAM (G. et H.).....	Paris, 15, rue de la Banque.

Diplômes d'Honneur.

ETABLISSEMENTS CLAVERIE ET C ^o .	Paris, 234, faubourg Saint-Martin.
PORGÈS.....	Paris, 12, boulevard Magenta.
SOCIÉTÉ DE L'ALIMENT ESSENTIEL	Nanterre (Seine).

Diplômes de Médaille d'Or.

BACHELET (J.).....	Paris, 5, rue Aubriot.
DUTAR (Henri).....	Paris, 21, rue Turbigo.
TEMPLIER (Vincent).....	Paris, 6, rue Paul-Louis-Courrier.
VADAM.....	Paris, 9, rue Mogador.

Diplômes de Médaille d'Argent.

BARCOUDA (François).....	Chartres (Eure-et-Loir).
BERNASCONI (Noël).....	Paris, 39, rue Saint-Georges.
FORT (Claude-Alphonse).....	Paris, 45, rue du Bac.
JACQUIN (Charles).....	Paris, 107, rue Lemercier.

LOUQUE (Emile).....	Paris, 82, avenue de la République.
MASSOUL (Victor).....	Paris, 187, rue Lafayette.
MEYRIGNAC (Gabriel).....	Paris, 229, rue Saint-Honoré.
MONTEIL.....	Paris, 8 et 10, passage Choiseul.
MORIN (Emile).....	Paris, 105, rue Beaubourg.
NICOLAY (Maurice).....	Billancourt (Seine), 130, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS D'HYGIÈNE BUCCALE.....	Paris, 6 bis, rue de Châteaudun.
USINES ED. DUMÉNIL.....	Courbevoie (Seine), 107, boulevard de la Mission-Marchand.

Diplômes de Médaille de Bronze.

CLIQUE (Alfred).....	Paris, 51, rue de la Harpe.
DUSSAIGNE (Georges).....	Saint-Amand (Cher).

RÉCOMPENSES DONNÉES AUX DOCTEURS ET DENTISTES DE LA CLASSE 16

Diplômes de Hors Concours — Membres du Jury.

CAPDEPONT, Juré titulaire.....	Paris, 7, rue du Louvre.
LAUFERT, Juré suppléant.....	Paris, 51, avenue Duquesne.
MENCIÈRE, —	Reims (Marne), 38, rue de Courtancy.
BOBIER, Expert.....	Paris, 59, rue de Galilée.
LEMASSON-DELALANDE, Expert.....	Paris, 132, boulevard Haussmann.

Diplômes de Grand Prix.

AMBLARD (Louis-Albert).....	Paris, 7, avenue de l'Opéra.
CALOT (Jean-François).....	Berck-Plage (Pas-de-Calais).
CATHELIN (Fernand).....	Paris, 21, rue Pierre-Charron.
CHATIN (Alfred).....	Paris, 24, rue Chaptal.
CHOMPRET.....	Paris, 182, rue de Rivoli.

COLLECTIVITÉ DES AUTEURS

BARBARIN (Paul).....	Paris, 186, faubourg Saint-Honoré.
BARCAT.....	Paris, 103, rue de La Boétie.
BERNARD (Félix).....	Plombières-les-Bains (Vosges).
BORNE (Léon).....	Paris, 6, cité Vaneau.
CANTONNET (André).....	Paris, 232, boulevard Saint-Germain.
CHEVIN.....	Paris, 82, avenue Victor-Hugo.
DUPUY.....	Puteaux (Seine).
EMERY (Emile).....	Paris, 168, boulevard Haussmann.
GERMAIN (Victor).....	Toulon (Var), 14, rue Duquesne.
GIRARD (A.).....	Paris, 20, rue Saint-Lazare.
LECLERCQ (Arthur).....	Paris, 117, avenue de Clichy.
LÉVY-BING (Alfred).....	Paris, 8, rue du Henner.
MATHÉ (L.).....	Paris, 20 <i>bis</i> , rue Demours.
MOINSON (Louis).....	Paris, 18, rue Moncey.
PAGE (Maurice).....	Bellevue (S.-et-O.), 19, r. des Potagers.
PAPILLON (Gustave-Ernest).....	Paris, 47, rue de Rome.
SCHWAAB (Albert).....	Paris, 45, rue Cardinet.
SOCQUET (Jules).....	Paris, 229, boulevard Saint-Germain.
VIRON.....	Paris, 47, boulevard de l'Hôpital.

COLLECTIVITÉ DE LA PRESSE

ANNALES DES MALADIES VÉNÉ- RIENNES (D ^r LÉVY-BING).....	Paris, 8, rue de Henner.
ARCHIVES INTERNATIONALES D'OTO- RHINO-LARYNGOLOGIE (D ^r CHAU- VEAU).....	Paris, 225, boulevard Saint-Germain.

BLONDEL (Raoul-Emile), <i>Revue de Thérapeutique</i>	Paris, 103, boulevard Haussmann.
BUCHET ET C ^{ie}	Paris, rue des Nonnains-d'Hyères.
CRINON (<i>Annales de Chimie analytique et Répertoire des Archives de Pharmacie</i>).....	Paris, 45, rue de Turenne.
FORCEVILLE (Gaston DE).	
GAZETTE DES EAUX (Dr. GARDETTE).....	Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).
GAZETTE DES HÔPITAUX DE TOULOUSE (Dr. DUPIN).....	Toulouse (Haute-Garonne).
LYON CHIRURGICAL (Dr. LERICHE).	Lyon, 12, quai Claude-Bernard.
ROSENWALD (Lucien), <i>Guide Rosenwald</i>	Paris, 77, rue du Rocher.
THOMAS.....	Asnières (Seine), 14, rue de la Comète.
UNION PHARMACEUTIQUE (Dr. VIRON, Directeur).....	Paris, 21, rue des Nonnains-d'Hyères.
ECOLE DENTAIRE DE PARIS.....	Paris, 45, rue de La Tour-d'Auvergne.
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE LA CHAMBRE SYNDICALE.....	Paris, 41, rue de Rivoli.
FROUSSARD (Paul).....	Paris, 55, rue Cardinet.
GODON (Charles).....	Paris, 40, rue Vignon.
HARTENBERG (Paul).....	Paris, 64, rue Monceau.
LANGENHAGEN (Maurice DE).....	Paris, 6, avenue Alphand.
LAURENS (Georges).....	Paris, 4, avenue Hoche.
LUCIEN-GRAUX.....	Paris, 9, rue Denis-Poisson.
LUYS (Georges).....	Paris, 20, rue de Grenelle.
MICHEL (Paul).....	Paris, 5, rue Lecourbe.
PERAIRE (Maurice).....	Paris, 197, boulevard Saint-Germain.
PITSCH (Albert).....	Paris, 2, rue de Saint-Pétersbourg.
TERRIEN (Félix).....	Paris, 48, rue Pierre-Charron.
VINANT (Emile).....	Paris, 13, rue Washington.
ZUND-BURGUET.....	Paris, 1, rue de Stockholm.



Diplômes d'Honneur.

BÉLIARD (Marcel-Charles).....	Paris, 32, rue de La Boétie.
DARTIGUES (L.).....	Paris, 85, rue de la Pompe.
DEGRAIS (Paul).....	Paris, 91, rue de Monceau.
DENIS-LE SÈVE.....	Paris, 420, rue Saint-Honoré.
DHOTEL (Jules).....	Paris, 44, rue Saint-Antoine.
GUISEZ.....	Paris, 66, boulevard Malesherbes.
JEAN-FRANCIS.	
LAVENANT (Louis).....	Paris, 75, rue Miromesnil.
MARTIGNY (Florent).....	Paris, 7, rue du Commandant-Rivière.
MÉNARD (Pierre).....	Paris, 4, rue Marbeuf.
MENDEL (Henri).....	Paris, 4, rue Marcel-Renault.

Diplômes de Médaille d'Or.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PERFECTIONNEMENT SCIENTIFI- QUE ET MÉDICAL.....	Paris, 12, rue François-Millet.
BAS (William).....	Paris, 8, rue Margueritte.
COMITÉ MÉDICAL DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE PRÉPARATION MILI- TAIRE.....	Paris, 23, rue de la Sourdière.
COTTU (Albert).....	Paris, 15, rue Drouot.
COULOMB (Robert).....	Paris, 28, rue Vignon.
DELBET (Paul).....	Paris, 14, rue Roquépine.
GIRES.....	Paris, 205, Faubourg-Saint-Honoré.
LEMAÎTRE (Fernand).....	Paris, 6, square Moncey.
LOUART (Fernand).....	Paris, 7, rue Crozatier.
PAGE (Maurice).....	Bellevue (S.et-O.), 19, r. des Potagers.
RAOULT-DESLONGCHAMPS.....	Paris, 7, rue La Bruyère.
ROUCAYROL (Ernest).....	Paris, 43, rue du Rocher.
ROUZAUD (Aimé).....	Paris, 41, rue des Ecoles.

SAVOIRE (Camille).....	Paris, 11 <i>bis</i> , boulevard Haussmann.
STEPINSKI (Franck).....	Paris, 154, boulevard Haussmann.
TERRIEN (Eugène).....	Paris, 50, rue Pierre-Charron.
TERSON (Albert).....	Paris, 10, place Delaborde.
WEIL (Albert).....	Paris, 21, rue d'Edimbourg.

Diplômes de Médaille d'Argent.

BOTHELHO (Carlos).....	Paris, 14, rue Charles-Nodier.
CAMOUS (Louis-Paul).....	Nice (Alpes-Maritimes), 2, r. de l'Opéra.
CAUTRU (Pierre-Fernand).....	Paris, 31, rue de Rome.
CHAMPAGNE (L.).....	Paris, 2, place de la Madeleine.
CHAPELLIER (Ed.).....	Courbevoie (S.), 52, rue de Colombes.
LORTAT-JACOB (Léon).....	Paris, 11, avenue Carnot.
MAURICE.....	Paris, 256, boulevard Saint-Germain.
NIGAY.....	Paris, 6, rue Michel-Chasles.
ROSENTHAL (Georges).....	Paris, 15, rue d'Edimbourg.
ROY (L.-G.).....	Paris, 85, boulevard Haussmann.
THOMAS (Auguste).....	Asnières (Seine), 14, rue de la Comète.
VIRON.....	Paris, 47, boulevard de l'Hôpital.

Diplômes de Médaille de Bronze.

LEMOINE.....	Paris, 36, rue Washington.
LEROUX (Robert).....	Paris, 14, rue de l'Etoile.

M. Pierre MARRAUD, notre distingué Commissaire général, a implicitement admis la Division ci-dessus, réclamée et par les docteurs et par les industriels, en nommant, cette année, pour la Classe 16, deux rapporteurs, MM. LEMASSON-DELALANDE et M. BARDY; le premier s'occupera spécialement des docteurs et dentistes, le second des industriels et des commerçants.

Mon honoré collègue, le docteur LEMASSON-DELALANDE, développera longuement les progrès réalisés dans les hôpitaux et les maisons de santé par la presse, les volumes et les inventions toujours intéressantes de MM. les Docteurs.

Quant à moi, je me contenterai de parler des industriels et fabricants, de ces hommes dévoués, consciencieux, honnêtes, sensibles, qui mettent toute leur âme, toute leur science dans la fabrication d'instruments et objets de toutes sortes, dans le seul but d'apporter un bien-être, éviter une souffrance à leurs semblables; qui placent entre les mains des médecins une instrumentation mieux appropriée et moins barbare que celle d'autrefois; qui mettent leur esprit à la torture pour trouver les moyens de soulager les malheureux qui souffrent et qui, pour la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, n'en sont pas récompensés; cependant, ce sont eux qui font l'Exposition de la Classe, qui l'organisent, qui en supportent tous les frais et ont tous les dérangements.

Cette partie industrielle sera subdivisée à son tour, en groupant autant que possible les Exposants fabriquant des produits similaires.

- 1° Fabricants d'instruments de chirurgie, en acier;
 - 2° Fabricants d'instruments de chirurgie, en gomme et en caoutchouc;
 - 3° Stérilisation de produits servant à la médecine et à la chirurgie;
 - 4° Orthopédistes et bandagistes;
 - 5° Produits de régime;
 - 6° Fabricants d'instruments et produits divers pouvant servir en médecine et en chirurgie;
 - 7° Produits antiseptiques ou hygiéniques.
-

FABRICANTS D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE EN ACIER

Cette branche d'industrie avait réuni 5 Exposants, représentant l'élite de nos fabricants français.

Ils avaient exposé des instruments vraiment remarquables par leur solidité, leur forme élégante, la trempe et le tranchant des lames. Les étrangers ont fort admiré ces instruments qui étaient d'une facture irréprochable et le Jury international a confirmé cette opinion en accordant :

- 1 Diplôme de Hors Concours.
 - 3 Diplômes de Grand Prix.
 - 1 Diplôme de Médaille d'Or.
-

Hors Concours — Membre du Jury.

WULFING-LUER (G. et F.), 104, boulevard Saint-Germain, Paris.

La Maison LUER fut fondée en 1837 par M. A. LUER, à la mort duquel succéda, en 1883, son gendre, M. WULFING-LUER; elle est actuellement dirigée par MM. Fritz WULFING-LUER et son frère, le Docteur LUER.

Depuis 75 ans, la Maison LUER a participé aux principales Expositions et toujours elle a obtenu les plus hautes récompenses. Déjà, en 1849, le Rapporteur de l'Exposition insistait sur la trempe, le tranchant et la qualité supérieure de ses instruments. Non seulement cette Maison n'a rien perdu de sa réputation, mais elle l'a augmentée continuellement par de nouvelles découvertes.

A Gand, en haut de chaque côté de sa vitrine, sont suspendus les gros instruments, parmi lesquels quelques nouveautés ont attiré l'attention du Jury; un morcelleur à ériges pour attirer et couper automatiquement des fragments d'amygdale; une pince coupante emporte-pièce, avec mors tournés en haut et courbés à droite ou à gauche pour l'ablation du cornet moyen et des cellules ethmoïdales; toute une instrumentation pour l'ablation du sinus maxillaire;

deux pinces spéciales, très puissantes, à mors dentés, pour l'extraction des fibrômes naso-pharyngiens, etc...

Plus bas, sur les plateaux, se trouvent les différents couteaux à amputation et les bistouris, les aiguilles de Reverdin, les ouvre-bouches de différents modèles, un écarteur abdominal avec valves de rechange permettant d'opérer seul, enfin un appareil pour la rééducation de la parole et le traitement du bégaiement et du bredouillement appelé « Ductophone ».

Tout un plateau est occupé par les fameuses seringues LUER, tout en cristal, et de différentes grandeurs, qui se trouvent actuellement entre les mains de tous les médecins.

La partie inférieure de la vitrine est garnie par une collection complète d'instruments servant aux ophtalmologistes : couteaux à cataracte, aiguilles, curettes, pinces, ciseaux, et plusieurs appareils nouveaux; un blépharostat destiné à maintenir les paupières ouvertes pendant l'opération; une boîte à tatouage; une série d'instruments pour l'opération de la sclérectomie dans le glaucome; enfin un ophtalmètre à éclairage électrique d'une construction et d'une optique irréprochables.

Pour terminer, il est juste de signaler que tous les instruments et appareils de la Maison LUER sont exclusivement français et fabriqués dans ses ateliers.

M. WULFING-LUER, qui avait eu des Grands Prix dans toutes les dernières grandes Expositions était, comme Membre du Jury, **Hors Concours**.

Diplômes de Grand Prix.

AUBRY (E.), 6, boulevard Saint-Michel.

La Maison AUBRY fut fondée en 1832, 140, rue Saint-Jacques, par le grand-père du Directeur actuel. Elle passa, en 1859, entre les mains de son fils, A. AUBRY, qui, en 1872, la transporta 6, boulevard Saint-Michel, où elle est actuellement. Depuis 1908, E. AUBRY, petit-fils et fils des précédents, la dirige avec la même compétence et le même souci de travailler au bien-être de l'humanité.

La Maison AUBRY avait une remarquable exposition, dans une belle vitrine à angle de retour, faisant face à l'entrée. L'instrumentation n'était pas seulement exposée avec le soin et l'élégance qui caractérisent nos Exposants



UNE TRAVÉE DE VITRINES DE LA CLASSE 16

parisiens ; il était facile de se rendre compte que M. AUBRY lui-même s'en était occupé avec un soin tout particulier.

De nombreuses et magnifiques boîtes en métal nous ont montré les instrumentations complètes et nécessaires pour les grandes opérations.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette Maison est de citer le nombre considérable de Docteurs qui s'adressent à elle pour la fabrication d'instruments spéciaux. En effet, dans sa vitrine, le Jury a particulièrement remarqué : les pinces gouges du docteur Ménard ; les pinces du docteur Bonain ; la série des ostéotomes droits, à onglet, ondulés, du docteur Hennequin ; les bagues résorbables en magnésium et galalith du professeur agrégé Mauclaire ; les valves, écarteurs, pinces, aiguilles, fabriqués pour le professeur Lejars ; les ciseaux, bistouris, spatules du docteur Delbet ; les uréthrotomes, les masseurs prostatiques, les curettes articulées du docteur Bazy ; les pinces brise-pierres du docteur Guyon ; le forceps Tarnier-Dubrisay, occupant un très petit volume une fois démonté ; la boîte pour biopsie et dermatologie du docteur Gastou, etc...

Tous ces instruments, par le soigné de leur fabrication et de leur fini, montrent avec quel soin la Maison AUBRY les fabrique et quel souci elle a de donner toujours satisfaction à sa nombreuse clientèle.

En plus des instruments en acier, la Maison AUBRY exposait des appareils d'orthopédie qui ont vivement impressionné le Jury, entre autres : un corset en celluloid à charnières, un corset avec ceinture en cuir moulé, un appareil à coxalgie en celluloid, une jambe pour amputation de cuisse en celluloid et à verrou bi-latéral, une autre en bois évidé, quelques ceintures stomacales et ventrières.

Devant de tels travaux et un tel souci de laisser l'impression d'une fabrication supérieure sous tous les rapports, le Jury international a décerné à cette Maison, qui n'avait pas exposé depuis 1900, un **Grand Prix**.

BRETON et VAN STEENBRUGGHE, 41, rue de Rivoli, Paris.

Cette Maison, fondée, en 1829, par M. DRAPIER, est passée tout d'abord entre les mains de M. DRAPIER fils et appartient actuellement à MM. BRETON et VAN STEENBRUGGHE ; elle est réputée pour l'exécution irréprochable de ses instruments et appareils, pour leur qualité et leur application parfaites.

Elle fournit tous les instruments et appareils de l'art médical et chirurgical, pouvant ainsi faire face à tous les besoins des médecins et des malades.

A Gand, elle exposait principalement les instruments de chirurgie et notamment un choix remarquable d'instruments se rapportant à l'urologie, spécialité pour laquelle elle est classée une des premières.

Cette Maison, dont l'un des Directeurs, M. BRETON, est Président de la Chambre Syndicale des Instruments et Appareils de l'art médical et chirurgical, occupe une soixantaine de personnes.

Depuis un demi-siècle surtout, son développement, ses progrès ont été constants; aussi a-t-elle, dans les grandes Expositions, obtenu les plus hautes récompenses : Londres 1908, Hors Concours, Membre du Jury; Bruxelles 1910, Grand Prix; Turin 1911, Hors Concours, Membre du Jury; Londres 1912, Grand Prix; cette année, à Gand, elle a eu à nouveau un **Grand Prix**.



VITRINE DE LA MAISON BRETON ET VAN STEENBRUGGHE

GENDRON (FERNAND), 28, rue du Parlement-Sainte-Catherine, Bordeaux.

La Maison GENDRON est une vieille Maison de Bordeaux qui est restée dans la même famille depuis plusieurs générations.

A ses instruments de chirurgie en acier et à ses appareils d'orthopédie elle a joint la fabrication de pansements aseptiques. Ses fils à ligatures, catgut, soie, crins et ses drains sont conservés dans un tube en verre fermé par un second tube venant s'appliquer sur le premier et maintenu par un anneau en caoutchouc qui assure la fermeture hermétique.

Les pansements, cotons, compresses, etc..., sont conservés dans des boîtes en fer-blanc.

A cette Maison, qui avait eu à Liège 1905 un Diplôme d'Honneur, à Londres 1912 un Grand Prix, le Jury a décerné un **Grand Prix**.

Diplôme de Médaille d'Or.

DUTAR (HENRI), 21, rue de Turbigo.

M. DUTAR, qui fabrique tout le matériel pour Hôpitaux, literie, plomberie, installation de salles d'opérations, instruments divers, entre autres le thermocautère électrique, le centrifugeur électrique, n'avait envoyé à Gand que des instruments de chirurgie, aiguilles de Reverdin, ciseaux, pinces à ressort, scie d'amputation, etc..., et des seringues de différentes grandeurs, tout en verre, dont le piston est retenu à la seringue par deux colliers en métal reliés par une chaînette.

Cette Maison, qui avait eu déjà aux Expositions de Bruxelles et de Turin une Médaille d'Argent, a obtenu à Gand une **Médaille d'Or**.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE EN GOMME ET EN CAOUTCHOUC



STAND PLISSON

Les Etrangers, à notre grand regret, n'ont pas jugé utile d'entrer en lutte avec nos fabricants; la France seule avait envoyé des instruments en gomme et en caoutchouc.

Les quatre Exposants qui ont participé à l'Exposition de Gand ont obtenu :

- 1 Diplôme de Hors Concours,
Membre du Jury.
- 1 Diplôme de Grand Prix.
- 1 Diplôme d'Honneur.
- 1 Diplôme de Médaille de Bronze.

Hors Concours — Membre du Jury.

PLISSON (ALFRED), 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

Comme Président de la Classe 16, M. A. PLISSON a fait preuve de remarquables qualités d'organisateur; il a dépensé une activité considérable, dont nous tenons tout d'abord à le remercier au nom de notre Classe.

La Maison DELAMOTTE, fondée en 1789, est la plus ancienne et la plus importante fabrique d'instruments en gomme et en caoutchouc.

Cette Maison avait déjà une réputation universelle quand M. A. PLISSON en devint propriétaire. Ce dernier, jeune, actif, ne se contenta pas d'employer servilement les procédés connus. Toujours au courant de la science, il chercha tous les perfectionnements à apporter dans son industrie et, après des recherches longues et coûteuses, il parvint à les appliquer à sa fabrication qui reste toujours la première, malgré les nombreuses maisons concurrentes qui ont été récemment fondées.

Les sondes et les bougies en gomme ont en général deux graves défauts qui les rendent rapidement inutilisables; en vieillissant, elles durcissent considérablement et deviennent cassantes; aux différents changements de température, ou la gomme se ramollit et les sondes se collent entre elles, ou la gomme se durcit et les sondes se craquellent.

A. PLISSON, en remplaçant les tissus de coton par les tissus de soie, en modifiant la formule de la gomme, est arrivé non seulement à obtenir un poli et un glacé parfaits, mais à fabriquer des sondes de conservation indéfinie. Après plusieurs années, ses sondes, tout en ayant gardé leur fermeté, sont aussi souples que le premier jour; on peut les tordre, les nouer même, sans pouvoir aplatir les coudes et par suite fermer le canal intérieur, sans amener la moindre écaillure, la moindre fissure dans la gomme; le nœud défait, elles reprennent immédiatement leur forme primitive.

On peut faire subir à ses sondes les températures les plus diverses sans en fondre la gomme, sans les faire coller entre elles. Nous en avons eu sous les yeux qui, après avoir passé plusieurs années aux colonies ou à bord des vaisseaux de la marine, dont la haute température est de notoriété, avaient gardé toute leur qualité et il était presque impossible de les reconnaître de celles qui étaient nouvellement fabriquées.



STAND DE LA MAISON PLISSON

En incorporant à la gomme des poudres métalliques ou en faisant les tissus avec des fils de coton ou de soie métallisés, M. A. PLISSON a obtenu des sondes opaques aux rayons X, qui rendent de grands services en urologie.

M. A. PLISSON exposait aussi des instruments en caoutchouc qui ne le cèdent en rien à ceux en gomme, comme qualité de matières premières et comme fini de fabrication. Elles sont à recommander à tous les points de vue et surtout pour la stérilisation à l'autoclave.

Généralement, on constate que les sondes et drains en caoutchouc, auxquels on fait subir la stérilisation à l'autoclave à 130° et que l'on conserve dans le tube en verre fermé au chalumeau, ne sont pas, la plupart du temps, utilisables au moment de leur emploi.

En effet, ces sondes, dont le caoutchouc n'est pas homogène, donnent de nombreuses boursouflures qui viennent à la surface transformer la sonde en râpe; les yeux sont effrangés, le canal intérieur rétréci et même complètement obstrué dans les petits numéros.

En ne faisant entrer que de pur para dans sa fabrication d'objets en caoutchouc, M. A. PLISSON a supprimé ces désagréments; après avoir été stérilisés plusieurs fois à l'autoclave, après avoir été conservés de nombreux mois dans l'eau contenue, au moment de la stérilisation, dans les tubes en verre fermés au chalumeau, ses sondes et drains restent souples, les yeux ne sont pas altérés, la surface a gardé son poli sans aucune boursouffure.

Enfin, M. A. PLISSON a eu l'idée de mettre, à l'extrémité de ses sondes en gomme ou en caoutchouc, un cachet de garantie qui permet de voir d'un simple coup d'œil que la sonde, non seulement vient de sa Maison, mais surtout n'a pas encore servi, ni même été essayée.

Aussi M. A. PLISSON a-t-il eu des Grands Prix à Saint-Louis, Liège, Milan, Saragosse, Quito, Buenos-Aires, Turin; il était Hors Concours, Membre du Jury à Bruxelles et à Londres où il a été Rapporteur de la Classe; à Gand il était Président du Jury français, Vice-Président du Jury international de la Classe, Membre du Jury de Groupe, par conséquent **Hors Concours**.

Diplôme de Grand Prix.

GAILLARD (PIERRE-LÉON), 9, rue Danton, Paris.

M. GAILLARD a fondé sa Maison en 1890.

Cette Maison fabrique spécialement des instruments de chirurgie et des appareils de médecine en gomme vernie et polie et en caoutchouc vulcanisé.

En dehors de ses différents appareils en gomme et caoutchouc, sondes, canules, tubes pour lavages de l'estomac, le Jury a spécialement remarqué une boîte métallique pour la stérilisation au formol des sondes.

Tous ses produits sont de bonne qualité, très finis et présentent une résistance appréciable à la stérilisation.

M. GAILLARD, qui avait eu précédemment des Médailles d'Or à Saint-Louis et à Liège, un Diplôme d'Honneur à Londres, des Grands Prix à Bruxelles et à Turin, a obtenu, à Gand, un **Grand Prix**.

Diplôme d'Honneur.

PORGÈS (FERNAND-JULES), 12, boulevard Magenta, Paris.

M. PORGÈS exposait des sondes et des bougies en gomme, garanties intérieures et stérilisables à de hautes températures.

Comme dernière création, cette Maison présentait des sondes et des bougies en gomme blanche, d'un poli irréprochable et d'un nettoyage facile. Ces derniers instruments sont tissés en soie pure et fabriqués en matière blanche de première qualité.

M. PORGÈS avait eu une Médaille d'Or à Saint-Louis, un Diplôme d'Honneur à Bruxelles; à Gand, le Jury lui a donné un **Diplôme d'Honneur**.

Diplôme de Médaille de Bronze.

CLIQUET (ALFRED), 51, rue de la Harpe.

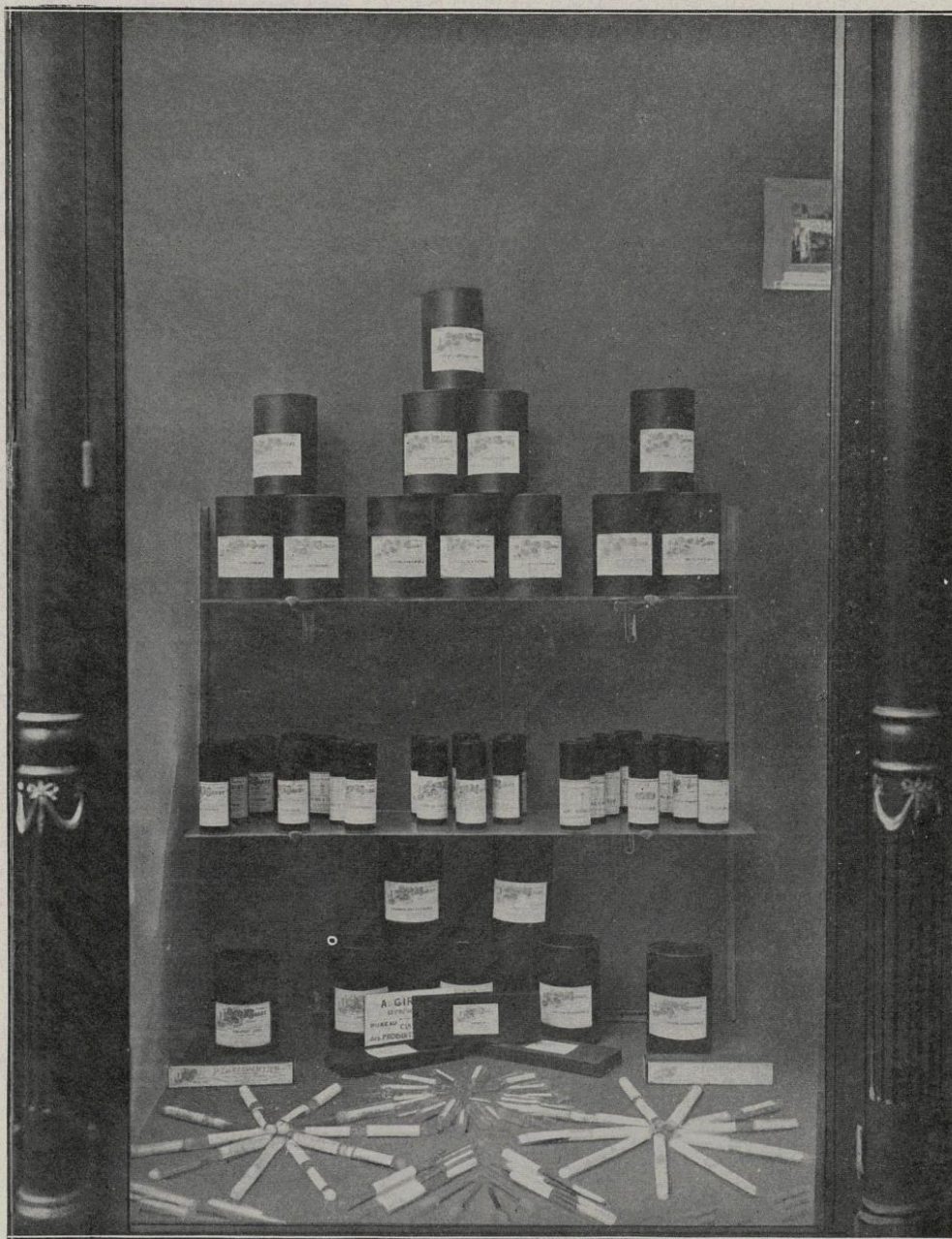
M. CLIQUET avait envoyé à Gand quelques sondes et bougies en gomme et en caoutchouc, entre autres une sonde à demeure, en caoutchouc, dont l'extrémité, terminée en tire-bouchon, est destinée à remplacer les sondes de Malécot et de Pezээр.

Le Jury a donné à M. CLIQUET, qui exposait pour la première fois, une **Médaille de Bronze.**

PRODUITS STÉRILISÉS

Cinq fabricants avaient envoyé à l'Exposition de Gand des produits stérilisés, qui tous étaient fort bien présentés et d'une asepsie parfaite; le Jury leur a donné les récompenses suivantes :

- 2 Diplômes de Hors Concours.
- 2 Diplômes de Médaille d'Or.
- 1 Diplôme de Médaille d'Argent.



STAND DE LA MAISON A. BARDY

Hors Concours — Membre du Jury.

BARDY (ALFRED), 39, rue de l'Arcade, Paris.

Etant Rapporteur de la Classe, je ne puis parler de cette Maison; je copierai donc textuellement ce qu'en disait M. PLISSON dans son rapport de l'Exposition de Londres.

La Maison A. BARDY exposait ses produits stérilisés.

A côté de ses produits d'une stérilisation impeccable, on a beaucoup remarqué ses pyrétomètres ou thermomètres médicaux, d'une justesse parfaite, d'une sensibilité très grande, pouvant se stériliser à l'autoclave. Jusqu'à ce jour, les thermomètres médicaux, faits pour supporter une température de $+ 32^{\circ}$ à $+ 43^{\circ}$, cassaient dès que la température atteignait $+ 46^{\circ}$. Grâce à un verre spécial et à une ampoule ménagée à la partie supérieure du tube, les thermomètres BARDY peuvent se chauffer sans inconvénient jusqu'à la température de 150° . On peut donc les faire bouillir, les stériliser à $+ 130^{\circ}$ à l'autoclave et éviter ainsi la transmission des maladies contagieuses apportées par ces instruments, qui sont maintenant d'un usage courant.

Son asepsine, qui est un savon mou, complètement neutre et stérilisé, est appelé à rendre de grands services au corps médical, ce savon n'apportant aucune irritation sur les muqueuses et étant très bien supporté par les peaux les plus sensibles que le moindre savon irrite.

A ses produits stérilisés, M. BARDY avait joint l'opuscule qu'il a publié en janvier 1898, opuscule représentant le fruit de ses recherches faites de 1892 à 1897 et donnant les bases fondamentales de la stérilisation actuelle. On y voit la description de son stérilisateur à eau, présenté à la Société de Chirurgie en 1898, dont le modèle, plus ou moins modifié, se trouve actuellement dans les salles d'opération du monde entier.

Les bases de la stérilisation préconisées dès 1898 par M. A. BARDY sont les suivantes :

- 1° Tout objet de pansement doit être conservé dans le vase même qui le contenait pendant la stérilisation;
- 2° Tout objet de pansement doit être contenu dans un récipient approprié, hermétiquement clos, dans lequel il subira la stérilisation et duquel il ne doit plus sortir, une fois stérilisé, qu'au moment de l'emploi;

3° Stérilisation spéciale à chaque objet de pansement, vapeurs d'eau sous pression, vapeurs d'alcool sous pression, chaleur sèche, selon les différents objets à stériliser.

M. A. BARDY, créateur de cette nouvelle école, ne crut pas devoir conserver pour lui seul le fruit de ses recherches, imbu de ces vieilles idées qu'au point de vue médical il ne doit point y avoir de secrets; à son détriment, mais dans l'intérêt général des malades, il publia dans son opuscule et dans plusieurs journaux médicaux ses nouveaux procédés, donnant les moyens d'obtenir et de conserver les pansements stérilisés.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de sa manière d'agir, c'est que le nouveau Codex 1908 a adopté son procédé de stérilisation du catgut et que les nombreux concurrents qui ont surgi depuis cette publication emploient tous ses procédés; ils n'ont rien découvert de nouveau, ils ont seulement modifié plus ou moins heureusement la forme des récipients.

Je me contenterai d'ajouter que la réputation de cette maison n'a fait que s'accroître depuis et que, cette année, le Jury, lors de son passage, a beaucoup remarqué ses petites boîtes de pansements contenant tout ce qui est nécessaire pour soigner d'urgence toutes les plaies.

M. A. BARDY avait obtenu précédemment une Médaille d'Argent à Paris 1900; une Médaille d'Or à Saint-Louis 1904; des Diplômes d'Honneur à Liège 1905 et Bucarest 1906; un Grand Prix à Milan 1906; Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions de Spa 1907, Londres 1908, Nancy 1909, Bruxelles 1910, Roubaix 1911, etc...; à Gand il était encore **Membre du Jury, Hors Concours.**

BRUNEAU et C^{ie}, 64, rue La Rochefoucauld, Paris.

La Maison BRUNEAU et C^{ie} est dirigée par quatre Pharmaciens, propriétaires et associés, qui exploitent de grandes spécialités pharmaceutiques. A la mort de TRIOLLET, en 1907, ils se rendirent acquéreurs de la Maison TRIOLLET qui fabriquait les objets de pansements, et joignirent cette nouvelle fabrication à leurs anciennes spécialités.

Après avoir dégraissé son catgut, l'avoir enroulé sur une bobine fermée à l'une de ses extrémités et l'avoir desséché, TRIOLLET introduisait, cette bobine remplie d'eau, dans un vase contenant de l'acétone. Il stérilisait le tout à l'autoclave à 120° pendant 40 minutes et, après refroidissement, il retournait le vase pour mélanger les liquides, mélange qui amenait l'assouplissement du fil. L'originalité du procédé TRIOLLET est de remplacer l'alcool par l'acétone.

La Maison BRUNEAU et C^{ie} avait exposé ses fils à ligatures, ses différents pansements et, dans les ampoules scellées, ses anesthésiques, chloroforme et éther.

Les quatre Pharmaciens qui sont à la tête de cette Maison ont su, sans négliger leurs anciennes spécialités pharmaceutiques, donner à l'ancienne Maison TRIOLLET une importance qui s'affirme de plus en plus.

La Maison BRUNEAU et C^{ie}, qui, déjà à Bruxelles, était Hors Concours, M. BERTAUT-BLANCARD, un de ses administrateurs, étant Membre du Jury, était à Gand, pour la même raison, M. BERTAUT étant Membre du Jury dans une autre Classe, **Hors Concours**.

Diplômes de Médaille d'Or.

TEMPLIER (VINCENT), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

M. TEMPLIER exposait ses fils à ligatures et ses drains stérilisés dans des tubes en verre fermés au chalumeau et ses pansements chirurgicaux stérilisés dans des boîtes en fer-blanc.

Il avait envoyé aussi une petite trousse contenant ce qui peut être employé dans la rachicocainisation et les produits nécessaires pour combattre les accidents occasionnés par cet anesthésique.

M. TEMPLIER avait eu une Médaille d'Argent à Turin; le Jury lui a décerné une **Médaille d'Or**.

VADAM, 9, rue Mogador, Paris.

L'Exposition de M. VADAM consistait en ampoules hypodermiques contenant différentes substances médicamenteuses. M. VADAM, qui avait eu une Médaille d'Or à Londres 1912, a obtenu la même récompense, une **Médaille d'Or**.

Diplôme de Médaille d'Argent.

FORT (CLAUDE-ALPHONSE), 45, rue du Bac, Paris.

M. FORT avait envoyé des ampoules médicamenteuses et une trousse pour injections hypodermiques contenant, sous un petit volume, ce qui est nécessaire pour faire une injection sous-cutanée.

N'ayant jamais exposé, il lui a été donné une **Médaille d'Argent**.

ORTHOPÉDISTES ET BANDAGISTES

Les orthopédistes et bandagistes étaient brillamment représentés à l'Exposition de Gand ; leurs appareils laissaient loin derrière eux les mêmes appareils exposés par les fabricants étrangers.

Le Jury international a donné aux onze Exposants représentés les récompenses suivantes :

- 1 Diplôme de Hors Concours.
 - 5 Diplômes de Grand Prix.
 - 1 Diplôme d'Honneur.
 - 4 Diplômes de Médaille d'Argent.
-

Hors Concours.

CADOLLE (V^{re} H.) et Fils, 24, Chaussée-d'Antin, Paris.

La firme CADOLLE (V^{re} H.) et Fils exposait pour la première fois dans notre Classe. Sa spécialité est la fabrication du corset sur mesure.

Son stand, qui était dans notre Classe, contenait un corset de grossesse et deux ceintures. Ce corset de grossesse, par suite de sa fabrication irréprochable, ne gêne ni ne comprime aucun organe; aussi est-il très apprécié par les dames et recommandé par les médecins. Les ceintures enveloppantes sont en tissus extensibles et soutiennent bien le ventre sans le comprimer.

Cette Maison, renommée par l'élégance des articles qui sortent de chez elle, possède des ouvrières qui sont de véritables artistes. Sous la haute direction de M. CADOLLE, elles transforment le moindre objet, en ajoutant un ruban, un nœud à l'étoffe chiffonnée de manière plaisante, en un véritable chef-d'œuvre. Dans la fabrication de ses corsets et de ses ceintures orthopédiques, elle a su joindre l'utile à l'agréable, la solidité à l'élégance.

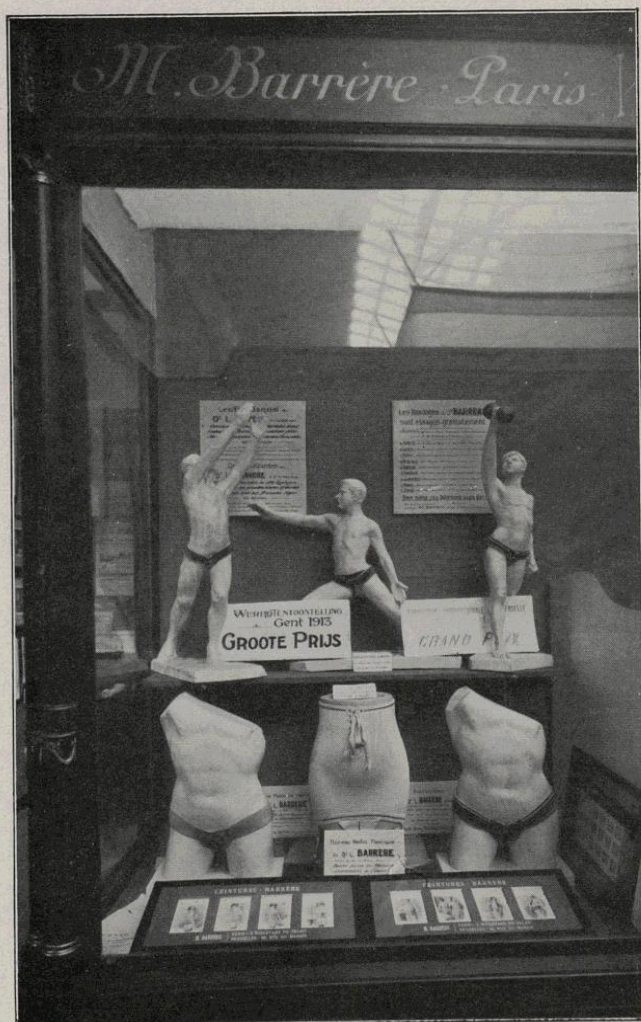
M. CADOLLE a obtenu dans les grandes Expositions toutes les récompenses dans la Classe 86, industrie du vêtement. M. CADOLLE étant Membre du Jury dans une autre Classe a été mis **Hors Concours**.

Diplômes de Grand Prix.

BARRÈRE (M.), 3, boulevard du Palais, Paris.

M. BARRÈRE, l'inventeur du bandage élastique, fonda sa Maison en 1882. Dans ce bandage, un tissu élastique remplace le ressort en acier, une ou

plusieurs bandes de ce tissu maintiennent une pelote ferme qui assure la contention de la hernie dans toutes les positions. Les modèles primitifs, sans



STAND BARRÈRE

cesse perfectionnés, permettent aux bandages Barrère de s'adapter à tous les cas.

Outre ses bandages, M. BARRÈRE exposait des ceintures plastiques composées de bandes de tissu élastique indépendantes et superposées, masquant l'obésité chez l'homme et chez la femme, et des maillots élastiques qui, combinés avec un soutien-gorge, peuvent remplacer le corset chez la femme.

Cette Maison possède de nombreuses succursales et dépôts à Paris, en province et à l'étranger.

Médaille d'Or à Londres et Turin, Diplôme d'Honneur à Bruxelles; à Gand, M. BARRÈRE a obtenu un **Grand Prix**.

LEGRAND (HENRI), 17, rue Vivienne, Paris.

M. LEGRAND exposait sur un tableau en surface murale des yeux artificiels humains, formés d'une pièce à double coque, supprimant les sécrétions et donnant de la mobilité à l'œil; ces yeux peuvent sans inconvénient se garder la nuit.

Cette Maison avait obtenu précédemment un Diplôme d'Honneur à Londres, un Grand Prix à Bruxelles; il lui a été donné, à Gand, un **Grand Prix**.

PANNETIER (A.), 16, rue Mandar, Paris et Commentry (Allier).

M. PANNETIER fonda, en 1898, la Manufacture centrale de Commentry (Allier); il acheta, à Paris, en 1905, la vieille Maison d'orthopédie BURAT, fondée en 1816.

En créant la Manufacture centrale, M. PANNETIER s'est attaché, avec une activité inlassable, à éliminer les procédés de routine qui régnaient jusqu'alors dans la fabrication des appareils herniaires et les a remplacés par des méthodes originales qui, sans conteste, ont placé cette Maison au premier rang de cette industrie.

M. PANNETIER ne laissa pas tomber sa fabrication dans les abus de la confection en séries et, après avoir fait l'acquisition de la Maison BURAT Frères, une des plus anciennes Maisons d'orthopédie de Paris, il y adjoignit la fabrication des corsets, ceintures et appareils divers inspirés par des cas médicaux spéciaux.

Les appareils exposés dans le stand de M. PANNETIER, et entièrement fabriqués dans ses usines et ateliers de Commentry ou de Paris, montrent ses créations et les divers perfectionnements qu'il a apportés dans son industrie. Le Jury a tout spécialement examiné : ses bandages à ressort protégé de la



STAND DES ÉTABLISSEMENTS PANNETIER

sueur par une gaine en caoutchouc; ses bandages sans ressort avec lame directrice d'application; ses bandages pour le premier âge, imperméables et lavables; ses ceintures et corselets à bandes tutrices, emboîtant la hanche et soutenant l'abdomen, etc...

A cette Maison, qui déjà avait eu des Grands Prix à Londres, Bruxelles, Turin, le Jury international de Gand a décerné un **Grand Prix**.

RAINAL Frères (LÉON et JULES), 23, rue Blondel, Paris.

Le Jury s'est longuement arrêté devant la superbe vitrine de la Maison RAINAL Frères.

Tous les appareils de la Maison RAINAL, fondée en 1828, sont fabriqués avec le plus grand soin et un fini d'exécution irréprochable. On voit que cette Maison tient à rester la première, en fournissant des appareils d'une solidité incomparable jointe à la plus grande légèreté, qui apportent le maximum de soulagement et donnent aux pauvres infirmes, en leur permettant de faire tous les mouvements, l'illusion d'être aussi valides que l'homme le mieux portant.

Je ne décrirai que les principales nouveautés qui se trouvaient dans ce stand et qui ont fait l'admiration du Jury.

L'appareil pour fracture bi-malléolaires a été combiné pour réduire cette fracture par une pression douce et progressive au moyen d'une vis de pression à pas inverses.

L'appareil pour luxation de la rotule est d'une grande simplicité et donne les meilleurs résultats. Il évite d'une façon parfaite le glissement latéral de la rotule et ne gêne dans aucun mouvement de la marche ou dans la station assise.

L'appareil pour fracture de la rotule mal consolidée évite les flexions spontanées qui se produisent fréquemment. Les frères RAINAL ont obtenu ce résultat en mettant deux forts tracteurs latéraux placés à l'articulation tibio-fémorale.

L'appareil pour amputation des méta-tarsiens, en supprimant les montants latéraux, a l'avantage de laisser à la cheville toute la liberté pendant la marche.

Dans les amputations au tiers inférieur du fémur, MM. RAINAL, dans leur appareil, ont supprimé les verrous du genou et les ont remplacés par un ressort puissant, qui permet à l'amputé une marche moins pénible et plus gracieuse; le mollet est en aluminium pour diminuer le poids.

Dans les amputations au tiers supérieur de la cuisse, la jambe artificielle Rainal porte une ceinture en cuir moulé qui évite le roulement latéral de l'appareil sur le moignon et donne une liaison parfaite.

La construction de leur bras artificiel est d'une grande simplicité et permet les mouvements naturels de l'avant-bras et de la main. Avec cet appareil l'amputé peut faire : la flexion du coude, la flexion de l'avant-bras, les mouvements de pronation, de supination et de flexion ; il donne, en un mot, l'illusion du bras naturel.

Leur nouveau fixateur de la main, après amputation de l'avant-bras, permet à l'amputé de donner, tant à la main artificielle qu'au crochet ou à l'anneau, le mouvement de supination dont il a besoin pour travailler.

MM. RAINAL, dans leurs corsets en cuir moulé, ont apporté un nouveau perfectionnement dans la disposition métallique qui réduit d'un tiers le poids total, tout en conservant la même solidité et la même souplesse.

Pour la scoliose au début, ils font un corset en cellulose qui a l'avantage d'être plus léger que le corset en cuir moulé.

MM. RAINAL ont obtenu, à Paris 1900, une Médaille d'Or ; à Londres, Saragosse, Bruxelles, des Grands Prix ; à Gand, un **Grand Prix**.

WICKHAM (G. et H.), 15, rue de la Banque, Paris.

Cette Maison, fondée à Paris en 1814, n'est pas sortie de la famille et est actuellement dirigée par MM. WICKHAM (G. et H.).

Les bandages herniaires Wickham se différencient des autres bandages en ce que le ressort n'embrasse que la moitié du corps opposé à la hernie. Ce ressort est terminé par deux pelotes, se vissant à bloc et portant, l'une sur la hernie qu'elle maintient, l'autre sur la partie médiane du dos qui sert de point d'appui. Une ceinture, dite de sûreté, complète quelquefois l'appareil en réunissant les deux pelotes.

Chaque malade peut modifier à son gré la forme du bandage, soit en mettant ou retirant un ressort additionnel, soit en allongeant ou raccourcissant le ressort, ce qui s'obtient en fixant les pelotes dans les différents trous ménagés à cet effet aux extrémités du dit ressort.

En plus de ces bandages, la Maison WICKHAM exposait des ceintures abdominales et des sangles pelviennes en différents tissus, des bas à varices, des genouillères, des corsets orthopédiques et différents appareils de prothèse.

Récompenses obtenues par la Maison : Médaille d'Or, à Paris 1900, Saint-Louis 1904 ; Grands Prix, Bruxelles 1910, Turin 1911 ; Membre du Jury, Hors Concours, Liège 1905, Londres 1908 ; à Gand, cette Maison a obtenu un **Grand Prix**.



VUE D'UNE TRAVÉE DE VITRINES ET D'UNE PARTIE DE L'EXPOSITION MURALE

Diplôme d'Honneur.

Etablissements **CLAVERIE** et **C^{ie}**, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Les bandages, « le Pneumatique » imperméable et sans ressort pour la contention des hernies et « le Talisman » pour la contention des hernies volumineuses, envoyés par les Etablissements **CLAVERIE**, sont adoptés par de nombreux Docteurs.

Ces bandages se composent d'une pelote, vissée à une palette nickelée, sur laquelle vient se fixer une ceinture élastique qui, après avoir fait le tour du corps, vient s'agrafer par des œillets sur les deux vis à tête de la palette; enfin, un ou plusieurs sous-cuisses en tissu élastique assurent la fixité de l'appareil.

Dans le stand des Etablissements **CLAVERIE** on a encore remarqué une ceinture-maillot en tissu élastique ajouré, tissée et entièrement finie au métier, des bas à varices ajourés, des corsets-sangles et des jambes artificielles, légères, solides, avec un nouveau système de verrou à l'articulation du genou.

Cette Maison avait obtenu des Médailles d'Argent à Saint-Louis et à Turin; le Jury lui a décerné, à Gand, un **Diplôme d'Honneur**.

Diplômes de Médaille d'Argent.

MASSOUL (VICTOR), 188, rue Lafayette, Paris.

Avec son appareil « Le Mass », exposé à Gand, M. **MASSOUL** arrive à dissimuler complètement les raccourcissements de la jambe, de façon que les deux pieds paraissent se présenter sous la même apparence et qu'extérieurement on ne remarque pas de différence entre la jambe normale et la jambe infirme.

Cet appareil se compose d'une forme à talon très élevé se trouvant placée, selon le raccourcissement, plus ou moins haut dans la tige de la chaussure, le milieu de la forme est très incliné et la partie extrême est terminée par une pointe rendue flexible par un ressort ouvert. Le pied étant bien fixé sur l'appareil à l'aide d'une empeigne de cuir, peut chausser n'importe quelle chaussure dont on a modifié la tige.

Le Jury a donné à M. MASSOUL une **Médaille d'Argent**.

MEYRIGNAC (GABRIEL), 229, rue Saint-Honoré, Paris.

La Maison MEYRIGNAC exposait des bandages herniaires et des ceintures.

Le bandage Meyrignac se compose d'une arcade métallique placée sur la partie antérieure du bassin et supportant une ou deux pelotes destinées à contenir les hernies; cette arcade métallique se termine latéralement par deux tiges perpendiculaires, courtes, à la partie inférieure desquelles se boucle une sangle embrassant la partie postérieure du bassin. La traction de cette sangle tend à faire basculer la tige principale, qui supporte les pelotes, et à appliquer d'une manière plus intense ces pelotes sur les orifices herniaires.

C'est donc une pression élastique que le bandage exerce, pression que l'on peut graduer en serrant plus ou moins la sangle.

Le bandage ainsi constitué a une très grande fixité et ne nécessite pas le port de sous-cuisses.

M. MEYRIGNAC avait eu une Médaille de Bronze à Paris 1910 et à Turin 1911; il lui a été donné, à Gand, une **Médaille d'Argent**.

MONTEIL, 8 et 10, passage Choiseul, Paris.

M. MONTEIL exposait des ceintures, masques et autres appareils en caoutchouc, destinés à amener, par sudation et compression, l'amaigrissement des parties recouvertes. Le Jury international lui a donné une **Médaille d'Argent**.

MORIN (EMILE), 105, rue Beaubourg, Paris.

Les tricotés et tissus élastiques, les bas élastiques, les ceintures abdominales, les corsets et maillots, les soutien-gorges, exposés par M. MORIN, avaient été fabriqués dans ses Usines agrandies de Romilly-sur-Seine. Il a obtenu une **Médaille d'Argent**.

PRODUITS DE RÉGIME

Les Produits de Régime n'avaient pas de similaires dans les expositions des autres puissances; nos quatre exposants ont obtenu :

- 1 Diplôme de Hors Concours.
 - 2 Diplômes de Grand Prix.
 - 1 Diplôme d'Honneur.
-

Diplôme de Hors Concours.

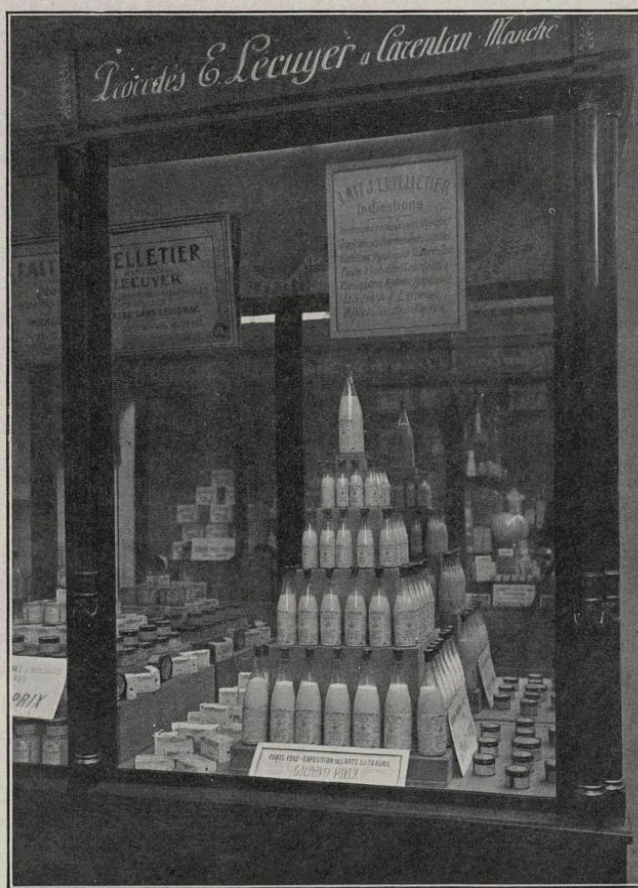
BASCOURRET, 21, boulevard Haussmann, Paris.

Hors Concours à l'Exposition de Gand comme Juré suppléant, M. BASCOURRET exposait les biscottes Woebt à la légumine.

Ces biscottes sont faites avec de la farine de blé et des farines de légumineuses. Les farines de légumineuses contiennent une huile âcre et empyreumatique qui est rejetée et la légumine, appartenant au groupe des nucléo-albumines, est un principe azoté offrant les plus grandes analogies de composition et de propriété avec la caséine du lait.

Le procédé employé pour la fabrication des biscottes Woebt consiste : 1° à transformer d'emblée la plus grande quantité d'amidon du pain en érythrodextrine ou fécule soluble par une dessiccation rapide en présence de diastase; 2° à substituer dans le pain, à une partie de fécule, une partie correspondante d'albumine végétale soluble qui n'est autre que la légumine. La cuisson est très courte et la déshydratation complète.

Les biscottes Woebt sont d'une digestion facile et rapide, ne laissant dans le tube intestinal aucun résidu toxique; aussi constituent-elles un aliment de choix dans le traitement de nombreuses maladies.



STAND E. LÉCUYER

Diplômes de Grand Prix.

LÉCUYER (E.), à Carentan (Manche).

La Maison LÉCUYER exposait son lait naturel, stérilisé et homogénéisé qui est connu du monde entier.

Ce lait, obtenu de vaches saines, élevées au grand air dans les prairies du Cotentin, est riche en principes alibiles et en aliments phosphorés.

L'homogénéisation qui se fait aussitôt après la traite, à l'aide de puissantes machines, n'altère en rien ses qualités et a pour résultat d'émulsionner finement la matière grasse du lait; cette émulsion reste stable pendant et après la stérilisation et assure au lait une conservation indéfinie.

Le lait homogénéisé Lécuyer donne dans l'estomac un coagulum léger, poreux, friable, très perméable aux sucs digestifs; aussi est-il plus facilement digéré et plus totalement assimilé que les laits frais ou simplement stérilisés. Il donne d'excellents résultats chez les adultes atteints d'affection gastro-intestinales et chez tous les jeunes enfants qui ne peuvent être allaités par le lait de leur mère.

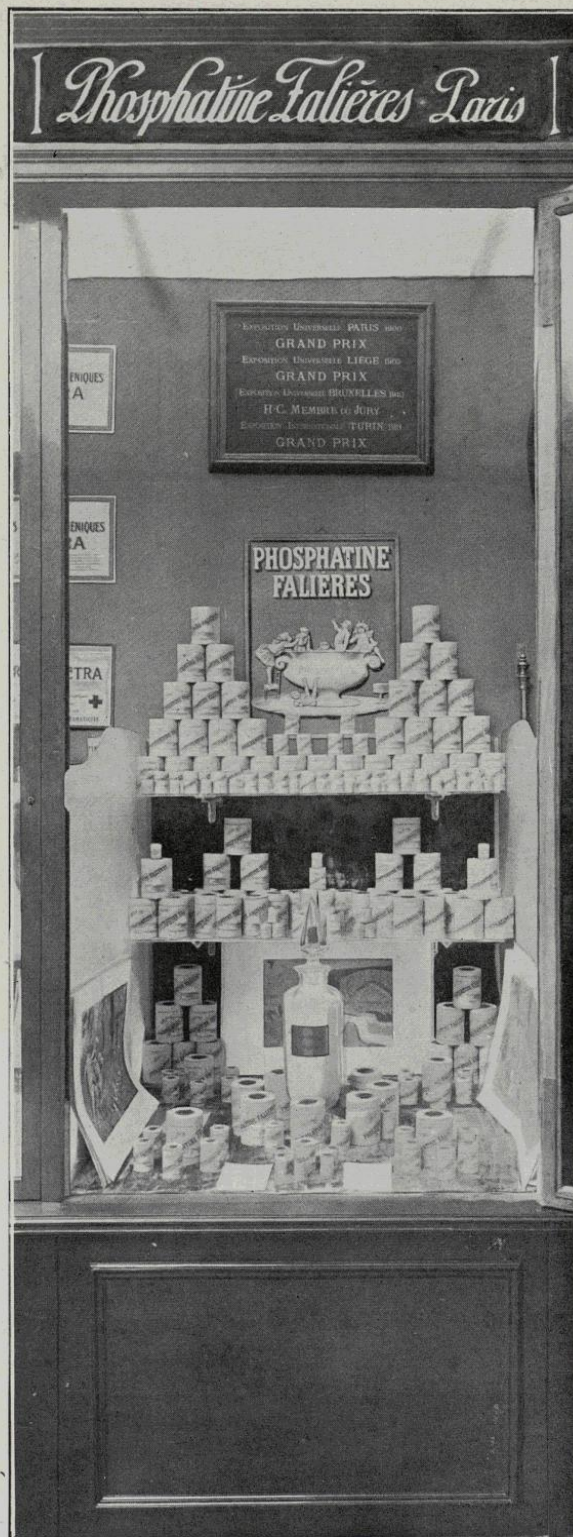
Cette Maison, qui depuis longtemps obtient toujours les plus hautes récompenses, a eu, à Gand, un **Grand Prix**.

PRUNIER et C^{ie} (Maison CHASSAING), 6, rue de la Tacherie, Paris.

La Maison CHASSAING avait exposé la Phosphatine Falières dont la réputation, comme aliment des jeunes enfants et des malades, n'est plus à faire depuis longtemps.

La Phosphatine Falières est un aliment composé, dans lequel entrent des farines soigneusement sélectionnées, stérilisées dans un appareil spécial, qui permet non seulement la destruction de tous les germes qui pourraient exister dans les dites farines, mais encore qui amène une transformation partielle de la molécule amylacée. De ce fait, c'est un aliment de tout premier ordre dont la digestion est rendue facile, même pour les estomacs les plus débiles.

A cette Maison, qui a eu des Grands Prix à toutes les Expositions universelles et internationales, le Jury a donné un **Grand Prix**.



STAND PRUNIER ET C^{ie} (MAISON CHASSAING)

Diplôme d'Honneur.

SOCIÉTÉ DE L'ALIMENT ESSENTIEL, à Nanterre (Seine).

Cette Société, fondée en 1906, a pris la suite de la Maison HEUDEBERT. Elle a créé, à Nanterre, toute une usine montée avec tous les perfectionnements désirables pour la fabrication des produits alimentaires et de régime.

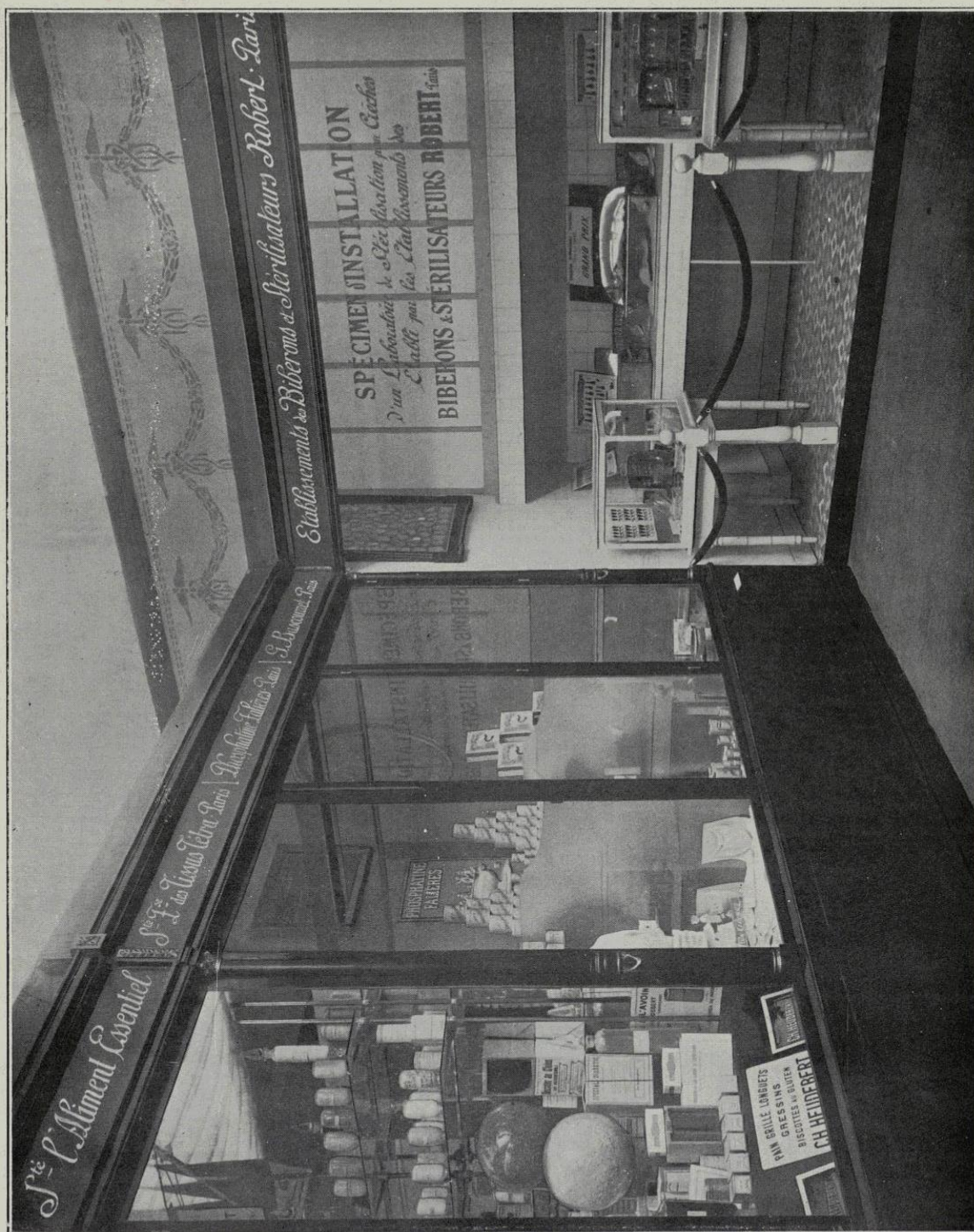
Avec des farines de choix, auxquelles elle ajoute ou retranche différents produits, elle est arrivée à faire des pains spéciaux pour diabétiques, albuminuriques, constipés, etc...

Son pain essentiel présente, sous une forme très assimilable, sous un volume restreint et dans des proportions convenables, tous les éléments nutritifs réclamés par l'organisme. Il est d'une saveur agréable et d'une conservation indéfinie.

Son pain pour les constipés est fabriqué avec de la farine de blé et de la farine de seigle qui est légèrement laxative.

Outre ses pains et ses biscottes, cette Société avait envoyé à Gand toute la série de ses farines et, sous le nom de « Régimettes », des gâteaux d'un goût excessivement agréable.

Cette Maison, qui avait eu à Bruxelles une Médaille d'Or, a obtenu, à Gand, un **Diplôme d'Honneur**.



VUE D'UNE TRAVÉE DE VITRINES ET D'UNE PARTIE DE L'EXPOSITION SUR SOL

INSTRUMENTS ET PRODUITS DIVERS

Les *Instruments et Produits divers* se rattachant à la Médecine et à la Chirurgie étaient représentés par 16 Exposants auxquels il a été donné :

- 1 Diplôme de Hors Concours.
- 9 Diplômes de Grands Prix.
- 1 Diplôme de Médaille d'Or.
- 5 Diplômes de Médaille d'Argent.

Diplôme de Hors Concours.

MONTAUDON (JEAN), 56, rue de Vaugirard, Paris.

La Maison MONTAUDON exposait des modèles artificiels et démontables d'anatomie comparée.

Cette Maison, fondée en 1822 par le Dr. AUZOUX qui fut un des premiers à imaginer la reproduction artificielle des pièces anatomiques et de botanique, passa, en 1875, entre les mains de M. Amédée MONTAUDON qui la garda jusqu'en 1911, époque à laquelle son fils, Jean MONTAUDON, en devint Directeur.

Parmi les modèles nouveaux exposés à Gand par M. J. MONTAUDON se trouvaient :

Une dent complète et démontable, considérablement grossie, permettant l'étude de la structure des différents détails histologiques de l'émail, de l'ivoire, de la pulpe dentaire et du ciment.

Une mamelle de vache, de grandeur naturelle, avec les pis, les lobes, les trayons, les canaux excréteurs et collecteurs, les réservoirs de lait, les muscles, etc...

Un phylloxera, considérablement grossi, permettant l'étude de la tête, du tronc, de l'abdomen, des antennes, des pattes, des stigmates, des ailes, etc...

Un bras, dépourvu de sa peau, montrant dans son ensemble les muscles superficiels avec leurs vaisseaux, leurs directions, leurs rapports, les vaisseaux et les nerfs également superficiels. Enfin, le modèle se décompose en cinq coupes dont chacune fait bien voir, en place et dans leurs rapports, les os, muscles, vaisseaux et nerfs intéressés par la section.

Cette Maison, qui avait eu, à Paris 1900, une Médaille d'Or, un Diplôme d'Honneur à Liège, un Grand Prix à Milan, était à Gand, M. J. MONTAUDON ayant été choisi comme expert, **Hors Concours.**

Diplômes de Grand Prix.

FASQUELLE, Directeur de l'Institut de Vaccine animale,
8, rue Ballu, Paris.

L'Institut de Vaccine animale, fondé à Paris par M. E. CHAMBON en 1864, a été ensuite dirigé par M. CHAMBON et le Dr. Saint-Yves MÉNARD, vétérinaire, professeur d'hygiène à l'Ecole des Arts et Manufactures, Membre de l'Académie de Médecine. Il est actuellement dirigé par le Dr. FASQUELLE, élève de l'Institut Pasteur.

L'Institut de Vaccine animale a servi de modèle à la plupart de ceux qui se sont fondés dans la suite; il fut le point de départ de la réforme qui, dans tous les pays, a substitué la méthode de vaccination animale à celle de la vaccination humaine.

La Ville de Paris a chargé cet Institut de la direction de tous les services de vaccination dans les hôpitaux, les mairies et les écoles.

L'Institut de Vaccine animale est un des facteurs importants de la défense de la Ville de Paris contre la variole.

Pendant l'épidémie de 1907, cette Maison a pu fournir plus de cent mille tubes de vaccin par jour; par l'abondance de ses réserves de vaccin conservé dans des glacières à basse température, elle peut parer à toute panique occasionnée par une épidémie de variole.

Aux Grands Prix obtenus à Bruxelles et à Rome, le Jury international de Gand a ajouté un nouveau **Grand Prix**.

GROUVELLE (J.) et ARQUEMBOURG (H.) et C^{ie},
71, rue du Moulin-Vert, Paris.

La Maison GROUVELLE et ARQUEMBOURG exposait une armoire frigorifique à température constante, destinée à conserver à l'état de vie ralentie les pièces anatomiques.

L'appareil se compose : 1° d'une étuve intérieure où l'on place les objets à conserver; 2° d'une caisse l'entourant complètement.

Dans la partie supérieure se trouve une chambre de plus grand volume contenant la glace nécessaire à la production du froid.

L'eau froide à 0°, provenant de la fusion de la glace, est mise en circulation par une hélice actionnée par un moteur électrique; cette eau circule autour de l'étuve et revient à la chambre supérieure par un tube muni d'une soupape qui se soulève par le courant produit par l'hélice.

Un tube de trop-plein permet d'évacuer une quantité d'eau égale à celle provenant de la fusion de la glace, de façon à entretenir le niveau constant.

Un régulateur électrique permet de couper automatiquement le courant une fois la température obtenue, et de remettre le courant si elle vient à augmenter.

La caisse est entourée d'une enveloppe en planches de liège, d'une couche de bourre de soie, d'une deuxième enveloppe en planches de liège et d'une boîte extérieure en tôle protégeant l'appareil.

Le Jury a décerné à la Maison GROUVELLE et ARQUEMBOURG un **Grand Prix**.

MOUGIN, 25, boulevard Beaumarchais, Paris.

Nous devons mentionner spécialement les boîtes de secours du Dr. MOUGIN, qui ont été composées et disposées suivant leurs diverses destinations et les services qu'elles doivent rendre.

Dans ses boîtes pour Ecoles, Usines, Bateaux, Cinémas, Théâtres, Administrations, etc., on trouve rapidement les médicaments, les instruments, les objets de pansements d'extrême urgence qui permettent de donner des soins en attendant l'arrivée du médecin.

La composition des boîtes de secours, comme celle, du reste, des pharmacies de voyage ou de famille, est basée sur les nouvelles découvertes scientifiques permettant l'emploi immédiat de médicaments tout préparés, supprimant tout mélange à faire et par suite toute hésitation, toute cause d'erreur.

On trouve dans ces boîtes de secours les pansements complets du Dr. MOUGIN, avec leur emploi; une plaie peut être pansée en quelques minutes; les diverses parties étant cousues, ne tombent pas, ne se gâchent pas. Les avantages de ce pansement se résument en trois mots : rapidité, sécurité, économie.

Médaille d'Argent à Saint-Louis et à Liège, Médaille d'Or à Londres, Grand Prix à Bruxelles, Hors Concours, Membre du Jury à Turin; à Gand, M. MOUGIN a obtenu un **Grand Prix**.

PILLISCHER (J.), 16, boulevard de Strasbourg, Paris.

Les thermomètres à maxima médicaux de la Maison PILLISCHER donnent des températures d'une précision parfaite, grâce à l'homogénéité d'un verre spécial et des soins apportés dans le calibrage du tube et dans la fabrication de ces instruments. Une ampoule en verre flexible, placée à la partie supérieure du thermomètre, permet sous une faible pression de faire descendre automatiquement le mercure jusque dans la cuvette.

Cette Maison, qui avait obtenu un Grand Prix aux Expositions de Bruxelles, Buenos-Aires, Turin, s'est vu décerner, à Gand, un **Grand Prix**.

REY (Auguste-Adolphe), 18, rue Caumartin, Paris.

M. REY, architecte, avait envoyé dans notre Classe deux tableaux : l'un donnait une perspective de la partie centrale d'un groupe d'habitations ouvrières; l'autre représentait d'un côté le Ministère de la Marine actuel, avec toutes ses cheminées, de l'autre côté le même Ministère sans aucune cheminée apparente.

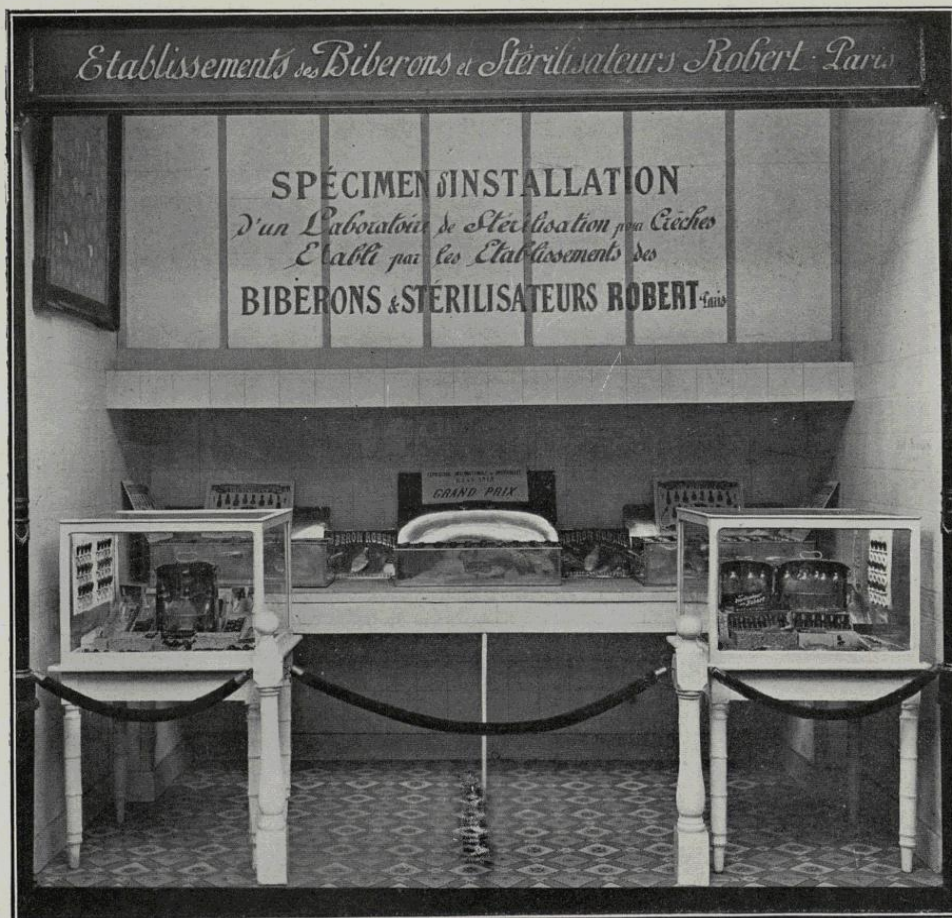
Le Jury a décerné à M. REY un **Grand Prix**.

ROBERT (E.), 50, boulevard Raspail, Paris.

Fondée en 1867, cette Maison s'est consacrée à la fabrication d'articles spécialement destinés à l'alimentation de l'enfance.

Soucieux de perfectionner ses appareils et contenter sa nombreuse clientèle, M. ROBERT, il y a quelques années, n'a pas hésité à transformer complètement toute sa fabrication.

Actuellement ses biberons, sur lesquels viennent s'appliquer directement la tétine, sont d'un nettoyage et d'une stérilisation faciles. Ils ont encore



STAND DE LA MAISON ROBERT

augmenté, si la chose est possible, la réputation que cette maison s'est acquise dans la fabrication de ces appareils.

Son stérilisateur « *Le Sauveur* » permet de stériliser le lait, le biberon, la tétine, ce qui assure la destruction complète de tous les germes pouvant amener des maladies chez les jeunes enfants.

A M. ROBERT, qui avait eu déjà un Grand Prix à Londres et à Bruxelles, le Jury a décerné, à Gand, un **Grand Prix**.

ROSENGARD (L.) et C^{ie}, 13, avenue de Saint-Mandé, Paris.

M. ROSENGARD avait exposé un cadre contenant diverses pièces détachées, tournées et décolletées pouvant servir en chirurgie.

Il a obtenu un **Grand Prix**.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TISSUS TÉTRA

12, rue du Hanovre, Paris.

Les tissus « *Tétra* » sont composés de plusieurs couches de gaze hydrophile, tissées en même temps, mais superposées et distinctes, dont les bords sont réunis par un tissage spécial pour former une lisière très serrée et très solide.

Les tissus « *Tétra* » sont d'une surprenante légèreté, d'une douceur très agréable, très hydrophiles et par conséquent très absorbants.

Au début, cette Maison ne faisait ces tissus que pour la chirurgie sous forme de champs opératoires, compresses de différentes grandeurs, etc..., depuis peu elle a rendu son tissu « *Tétra* » d'un usage courant en faisant des chemises et sous-vêtements, des serviettes de toilette, des peignoirs de bain, des couches, etc...

Ces tissus absorbent facilement la transpiration et sèchent avec rapidité sans amener aucun refroidissement, grâce au matelas d'air qui se trouve interposé entre les différentes couches de gaze.

Les tissus « *Tétra* » subissent sans aucun changement de nombreux lavages; ils sont même plus doux après, si possible.

On peut les lessiver à l'eau bouillante sans leur faire subir la moindre altération, ce qui offre un avantage considérable sur les autres tissus absorbants.

A cette Maison, qui avait eu des Grands Prix à Londres et à Bruxelles, le Jury a décerné un nouveau **Grand Prix**.

Diplôme de Médaille d'Or.

BACHELET (J.), 5, rue Aubriot, Paris.

M. BACHELET prit, en 1897, la suite de la Maison BENOIS-MERMILLIOD, fondée en 1851.

Il exposait des seringues en cristal, pour injections hypodermiques, brevetées dans plusieurs pays, dont la Belgique. Ces seringues offrent ceci de particulier : le piston traverse une bague en caoutchouc embrassant le corps de pompe. Cette bague sert d'arrêt et empêche le piston de reculer, quels que soient les liquides contenus et l'inclinaison donnée à la seringue.

A M. BACHELET, qui avait une Médaille d'Argent à Londres et une Médaille d'Or à Bruxelles, le Jury a décerné un **Diplôme de Médaille d'Or**.

Diplômes de Médaille d'Argent.

BARCOUDA (FRANÇOIS), 12, rue du Petit-Change, Chartres (Eure-et-Loir).

M. BARCOUDA, photographe à Chartres, avait envoyé des photographies documentaires, représentant des vues diverses de l'Orphelinat de Saint-Chéron, de l'Ecole ménagère, des pavillons Maugin de l'Hôtel-Dieu de Chartres, etc.

Le Jury lui a décerné une **Médaille d'Argent**.

BERNASCONI (NOËL), 39, rue Saint-Georges, Paris.

Sur le mur est de la Classe, M. BERNASCONI avait fait l'installation d'un laboratoire, dont les murs, la table, la hotte étaient en un produit imitant les carreaux de faïence.

Le Jury international de Gand lui a donné une **Médaille d'Argent**.

JACQUIN (CHARLES), 107, rue Lemercier, Paris.

M. JACQUIN a exposé un petit appareil réduit à 30 centimètres environ et représentant une cloche frigorifique pour la conservation des morts.

Cette cloche, construite en matière isolante, recouvre complètement le corps laissé en place sur le lit, la partie supérieure de l'appareil est formée par une boîte en métal pouvant contenir 20 kilogrammes de glace, l'eau de fusion de la glace tombe sur une plaque pleine en tôle galvanisée et s'écoule dans un récipient posé sur le plancher à côté du lit.

A obtenu un **Diplôme de Médaille d'Argent**.

LOUQUE (EMILE), 40, boulevard du Temple, Paris.

La Maison LOUQUE, fondée en 1908, s'est agrandie et est actuellement la Maison E. LOUQUE et D'ISLE; elle exposait, dans un petit tableau en surface murale, des instruments de Chirurgie dentaire.

Elle a obtenu un **Diplôme de Médaille d'Argent**.

NICOLAY (MAURICE), 130, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres,
Billancourt (Seine).

L'*Inhalateur* NICOLAY se compose de deux pièces en tôle émaillée, une bouilloire et un cône embouchure qui la recouvre. L'inhalation se fait par simple application de la bouche et du nez sur l'ouverture.

Il lui a été décerné, par le Jury, un **Diplôme de Médaille d'Argent**.

PRODUITS ANTISEPTIQUES OU HYGIÉNIQUES

Quatre fabricants avaient envoyé leurs Produits à l'Exposition de Gand; ils ont obtenu les récompenses suivantes :

- 1 Diplôme de Grand Prix.
 - 2 Diplômes de Médaille d'Argent.
 - 1 Diplôme de Médaille de Bronze.
-

Diplôme de Grand Prix.

GONIN (PAUL), 60, rue de Saussure, Paris.

Le *Fumigator* GONIN se compose d'un cylindre, formé de corps brûlant lentement et portant à la partie supérieure interne une petite boîte en fer-blanc contenant du trioxyméthylène. Ce cylindre est placé sur un support métallique que l'on pose, au moment de l'emploi, sur du sable contenu dans un récipient quelconque. Pour se servir de l'appareil il suffit d'allumer la partie supérieure; le cylindre, en brûlant, chauffe le trioxyméthylène qui dégage du formol.

Cet appareil occupe peu de place et est facilement transportable; c'est un moyen commode et pratique d'assurer la désinfection des locaux.

Le fluoformol est une poudre blanche inodore que l'on fait dissoudre dans l'eau; il suffit de tremper les linges souillés dans cette solution pour en obtenir la désinfection.

Le Jury international a décerné à M. GONIN un **Diplôme de Grand Prix**.

Diplômes de Médaille d'Argent.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE de PRODUITS D'HYGIÈNE BUCCALE, 6 bis, rue de Châteaudun, Paris.

Cette Société avait envoyé à Gand :

1° Une Poudre dentifrice « *bi-oxyne* », composée de deux poudres à employer simultanément;

2° L'Elixir dentifrice « *Oxyl* », antiseptique, agréable et d'un parfum original.

Le Jury a décerné à cette Société une **Médaille d'Argent**.

USINES Ed. DUMÉNIL, 107, boulevard de la Mission-Marchand, Courbevoie (Seine).

Pour l'hygiène de la femme, les usines DUMÉNIL avaient envoyé ses pansements à la « Giraldose », composés d'acide thymique, de trioxyméthylène et d'alun.

Pour l'hygiène de l'enfant la « Sinubérase », dans laquelle entrent des ferments lactiques associés à la levure de bière et aux principes actifs des touraillons d'orge.

A cette Maison le Jury a donné une **Médaille d'Argent**.

Diplôme de Médaille de Bronze.

DUSSAIGNE (GEORGES), Saint-Amand (Cher).

M. DUSSAIGNE exposait des crèmes et poudres hygiéniques, des pâtes et des poudres dentifrices antiseptiques.

A Gand il a obtenu la même récompense qu'à Bruxelles, un **Diplôme de Médaille de Bronze**.

BELGIQUE

M. le Dr. WILLEMS, de Gand, nommé par ses collègues du Comité d'Organisation Président de la Classe 16, Section belge, a su organiser l'Exposition de sa Classe de façon irréprochable.

L'emplacement était admirablement bien choisi, dans le Grand Palais formant la droite de la Cour d'honneur, tout à fait à l'entrée, en face d'une porte, de sorte que les nombreux visiteurs étaient forcés de passer devant cette Classe.

En dehors de son exposition industrielle, qui était bien en vue et fixait l'attention des visiteurs, M. WILLEMS avait divisé son exposition scientifique en deux parties bien distinctes. L'une comprenait les appareils et instruments employés pour le diagnostic médical, il y a cinquante ans et de nos jours, pour montrer d'une manière frappante les progrès réalisés pendant ce demi-siècle.

L'autre était composée de photographies, de documents des Sociétés médicales et des journaux belges.

M. le Dr. WILLEMS, Professeur agrégé à la Faculté de Gand depuis 1892, Chirurgien de l'hôpital civil depuis 1898, nommé Membre de l'Académie royale de Médecine en 1908, n'est pas un inconnu pour nous. En dehors de ses nombreux travaux sur la chirurgie du thorax, la tuberculose osseuse et articulaire, l'hémartrose du genou, le traitement des fractures par la réduction sanglante sans fixation, le traitement des formes graves de la tuberculose vésicale, etc..., qui sont très appréciés par tous nos chirurgiens français, le Dr. WILLEMS est Membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris, Membre de l'Association Française de Chirurgie.

Pendant les quelques jours que nous avons eu à remplir avec lui les délicates fonctions de Membre du Jury, nous avons pu nous rendre compte que son amabilité n'était pas inférieure à sa science et il a su conquérir l'estime et l'amitié de tous les Jurés de notre Classe.

RÉCOMPENSES — SECTION BELGE

Le Jury international des récompenses a décerné à la Section Belge :

- 4 Diplômes de Hors Concours.
- 7 Diplômes de Grand Prix.
- 7 Diplômes d'Honneur.
- 20 Diplômes de Médaille d'Or.
- 13 Diplômes de Médaille d'Argent.
- 4 Diplômes de Médaille de Bronze.

Si, comme dans notre Classe française, nous divisons les Exosants belges en deux catégories : l'une comprenant les Industriels, l'autre les Docteurs, les Hôpitaux, etc..., nous constaterons que sur 55 Exposants il n'y a que 6 Industriels et 49 Docteurs, Hôpitaux, Instituts, etc...

Je ne parlerai que des industriels; je laisserai au docteur LEMASSON-DELALANDE le soin de décrire les Hôpitaux belges qui sont admirablement installés sous le rapport de l'aération des salles de malades. Les salles d'opérations, de stérilisation, de radiographie, d'hydrothérapie, d'électrothérapie, sont munies de tous les appareils perfectionnés que certains de nos Hôpitaux parisiens pourraient leur envier. A lui aussi le soin de parler des volumes si intéressants de la Société belge d'Anvers, de la collection des Publications de la Société de Médecine de Gand, de la médaille donnée autrefois à Van Swiéten et du Journal « *les Archives internationales de Chirurgie de Gand* », si attrayant à lire, si instructif par ses articles originaux dont un abrégé est donné en cinq langues différentes.

RÉCOMPENSES DONNÉES AUX INDUSTRIELS DE LA CLASSE 16

Diplôme de Grand Prix.

MANUFACTURE BELGE DE GEMBOUX.

Diplôme d'Honneur.

LA MÉNAGÈRE, 35, rue de la Cathédrale, Liège.

Diplômes de Médaille d'Or.

DUMONCEAU (Albert), 21, rue aux Choux, Bruxelles.

GLITSCHKA (Ch.), 78, rue de Flandre, Gand.

MASQUELIER (Albert), 30, avenue des Arts, Anvers.

REVIRON, BUGNET, POMIÈS et C^{ie}, 8, rue de Toulouse, Bruxelles.

VERDONCK-MINNE (Honoré), 11, avenue Henri-Serruys, Ostende.

RÉCOMPENSES DONNÉES AUX HOPITAUX, DOCTEURS, ODONTOLOGISTES, etc., DE LA CLASSE 16.

Diplômes de Hors Concours.

Dr. WILLEMS, 6, place Saint-Michel, Gand, Président du Jury international.

Dr. DE NOBÈLE (Jules), 43, Rempart des Chaudronniers, Gand, Juré titulaire.

Dr. HERMAN, 70, avenue Jean Ryswick, Anvers, Juré titulaire.

Dr. LEBOUQC, 37, rue Liévin-de-Winne, Juré suppléant.

Diplômes de Grand Prix.

HÔPITAL DE LA BILOQUE, 2, rue Kluyskens, Gand.
HOSPICES CIVILS DE MONS, 23, rue du Gouvernement, Mons.
INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.
SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS, 3, rue de Brabant, Anvers.
SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE GAND, 82, digue de Brabant, Gand.
SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES MÉDICALES ET NATURELLES DE BRUXELLES, 69, rue de la Loi, Bruxelles.

Diplômes d'Honneur.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.
FÉDÉRATION MÉDICALE BELGE, 17, Grand'Place, Bruxelles.
HOSPICES CIVILS D'ANVERS, 267, Longue Rue des Images, Anvers.
HOSPICES CIVILS, Ath.
POLICLINIQUE LIBRE DE BRUXELLES, 26, rue des Eperonniers, Bruxelles.
Dr. RUELENS (Gustave), 19, rue Wéry, Bruxelles.

Diplômes de Médaille d'Or.

BOND MOYSON, 5, rue des Epingles, Gand.
CERCLE MÉDICO-RURAL GAND EECLOO, Hôtel Bouard, Gand.
COLLÈGE DES MÉDECINS, 17, Grand'Place, Bruxelles.
ECOLE ET DISPENSAIRE DENTAIRE, 25, rue de la Charité, Bruxelles.
FÉDÉRATION DENTAIRE NATIONALE BELGE, 3, rue de Hornes, Bruxelles.
INSTITUT BELGE DE STOMATOLOGIE, 78, rue de Ruysbroeck, Bruxelles.
INSTITUT MÉDICO-MÉCANIQUE ZANDER, 1, rue des Escrimeurs, Anvers.
INSTITUT MÉDICO-MÉCANIQUE ZANDER, rue des Foulons, Gand.
INSTITUT MÉDICO-MÉCANIQUE ZANDER, rue Louvrex, Liège.
INSTITUT MÉDICO-MÉCANIQUE ZANDER, 9, rue du Prince-Royal, Bruxelles.
MUTUELLE MÉDICO-PHARMACEUTIQUE LIÉGEOISE, 2, place du Théâtre, Liège.

LE SCALPEL ET LIÈGE MÉDICAL, Flémal-la-Grande.
SOCIÉTÉ BELGE DE PHYSIOTHÉRAPIE, 226, avenue Molière, Bruxelles.
SOCIÉTÉ BELGE DE STOMATOLOGIE, rue Courte-d'Argent, Bruges.
SOCIÉTÉ D'HYDROLOGIE, 25, rue Sablonnière, Bruxelles.

Diplômes de Médaille d'Argent.

ANNALES DE MÉDECINE PHYSIQUE, 1, rue des Escrimeurs, Anvers.
Dr. DELCOURT (Albert), 23, rue Ducale, Bruxelles.
Dr. DEMADE, Haeltert, Flandre-Orientale.
ETABLISSEMENTS D'HYDROTHÉRAPIE, Bonsecours-les-Peruwelz, Hainaut.
FOURNIER (Edouard), 112, rue de la Colline, Gand.
Dr. FRONVILLE (Adelin), 41, boulevard d'Omalus, Namur.
GENEESKUNDIG TISDSCHRIFT VOOR BELGIE, 3, Herreynasstrat, Anvers.
INSTITUT CHIRURGICAL, 3, rue Van Orley, Bruxelles.
LABORATOIRE DE LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE GYNÉCOLOGIQUE ET DE
RECHERCHES SUR LE CANCER, 103, rue Neuve-Saint-Pierre, Gand.
PILVERDIER (Edouard), Bonsecours, Hainaut.
SASSERATH (Alphonse), 193, rue Royale, Bruxelles.
Dr. VALCKE, Courtrai.
Dr. VAN HASSEL (Valentin), 88, Grand'Rue, Pâturages.

Diplômes de Médaille de Bronze.

ANNALES MÉDICO-CHIRURGICALES DU BRABANT.
JOURNAL DES SAGES-FEMMES.
PROGRÈS MÉDICAL BELGE.
REFERCERAVONDEN, Société de Conférences Médicales et Chirurgicales de
Gand.

RÉCOMPENSES DES INDUSTRIELS

Diplôme de Grand Prix.

MANUFACTURE BELGE DE GEMBOUX,

9, rue Es-Broux, Gembloux.

La Manufacture belge de Gembloux possède une Maison de vente à Paris; elle exposait des appareils bien fabriqués, mais n'offrant aucune nouveauté. Le stérilisateur à eau, exposé par cette maison, est la reproduction de l'appareil présenté à la Société de Chirurgie, en Juin 1898, par M. BARDY et décrit tout au long dans le bulletin de la Société.

En plus d'une table d'opérations et d'une étuve genre Poupinel, la manufacture de Gembloux exposait des instruments de Chirurgie et un microscope.

Le Jury international a décerné à cette maison un **Grand Prix**.

Diplôme d'Honneur.

LA MÉNAGÈRE, 35, rue de la Cathédrale, Liège.

LA MÉNAGÈRE avait exposé deux lits tout en fer, pouvant facilement se nettoyer et se stériliser. Le sommier était formé de lames d'acier, placées dans le sens de la largeur et coudées sur les bords, de manière à lui donner la forme d'un sommier ordinaire.

Toutes les lames d'acier, très flexibles, étaient reliées entre elles par des maillons de cuivre ne gênant en rien la souplesse.

Le Jury lui a décerné un **Diplôme d'Honneur**.

Diplômes de Médaille d'Or.

DUMONCEAU (ALBERT), 21, rue aux Choux, Bruxelles.

Parmi les différents appareils orthopédiques exposés par la Maison DUMONCEAU, le Jury a remarqué : ses bandages herniaires, dont le ressort en acier est remplacé par une ceinture en cuir portant des sous-cuisses en cuir également, faisant corps avec le bandage.

Ses ceintures ventrières en coutil, pour hernies ombilicales et éventrations, et ses ceintures abdominales en filet soutenu par une ceinture en cuir.

M. DUMONCEAU a obtenu une **Médaille d'Or**.

GLITSCHKA, 78, rue de Flandre, Gand.

La Maison GLITSCHKA, de Gand, qui exposait des appareils orthopédiques en cuir armé, des jambes et des bras artificiels et des instruments en acier, a obtenu : une **Médaille d'Or**.

MASQUELIER (ALBERT), 30, avenue des Arts, Anvers.

M. MASQUELIER avait envoyé : une table d'opération simple, mais bien comprise, et deux bidets se repliant et pouvant former table, permettant de prendre des lavements ou des injections dans une position horizontale.

Le Jury a décerné à M. MASQUELIER une **Médaille d'Or**.

REVIRON, BUGNET, POMIÈS et C^{ie}, 8, rue de Toulouse, Bruxelles.

La Maison REVIRON, BUGNET, POMIÈS et C^{ie}, fondée en Société au capital de 950.000 francs, s'occupe spécialement de prothèse dentaire. Elle livre rapidement à tous les dentistes les pièces de tous les systèmes connus

exécutées dans les meilleures conditions. La vitrine contenait des pièces nombreuses fabriquées avec tous les produits : caoutchouc, cellulose, aluminium, or, etc...

A cette Maison, qui avait eu une Médaille d'Or à Bruxelles, le Jury a décerné une **Médaille d'Or**.

VERDONCK-MINNE (HONORÉ), 11, avenue Henri-Serruys, Ostende.

En plus de ses bandages herniaires, dont le ressort en acier est remplacé par une ceinture en cuir, M. VERDONCK-MINNE exposait des jambes artificielles, des ceintures abdominales, des corsets orthopédiques en tissu armé coutil et acier et des corsets pour mal de Pott en cuir armé.

Le Jury lui a donné une **Médaille d'Or**.

ANGLETERRE

Deux Exposants seulement, les Maisons :

MAW Son et Son, Aldergate, 7-12, Londres,
qui a obtenu un **Grand Prix**.

PARKE DAVIS et C^{ie}, Regent Street, Londres,
à laquelle il a été donné un **Diplôme d'Honneur**.

ÉTATS-UNIS

Pr. RICHARD, the B. F. American optical and C^{ie}, Philadelphie,
qui a obtenu une **Médaille d'Or**.

ITALIE

Dr. WIECHMANN, 38, Via Villani, Firenze,
auquel le Jury a donné, pour une douche nasale exposée, une **Médaille d'Or**.

**Tableau comparatif des récompenses obtenues par la France
et par les nations étrangères.**

NOMS DES NATIONS	Nombre d'Expo- sants.	Hors Concours	Grands Prix	Diplômes d'honneur	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze
France.....	148	13	71 dont 31 en 2 collectivités	14	22	24	4
Belgique.....	55	4	7	7	20	13	4
Angleterre.....	2		1	1			
Etats-Unis.....	1				1		
Italie.....	1				1		

**Tableau comparatif des récompenses industrielles obtenues par
la France et les nations étrangères.**

NOMS DES NATIONS	Nombre d'Expo- sants.	Hors Concours	Grands Prix	Diplômes d'honneur	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze
France.....	49	8	20	3	4	12	2
Belgique.....	7		1	1	4		
Angleterre.....	2		1	1			
Etats-Unis.....	1				1		
Italie.....	1				1		

**Tableau comparatif des récompenses obtenues par les Hôpitaux,
Instituts, Presse, Docteurs, Odontologistes Français et Étrangers.**

NOMS DES NATIONS	Nombre d'Expo- sants.	Hors Concours	Grands Prix	Diplômes d'honneur	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze
France.....	99	5	51 dont 34 en 2 collectivités	11	18	12	2
Belgique.....	48	4	6	6	16	13	4
Angleterre.....							
Etats-Unis.....							
Italie.....							

D'après les tableaux ci-dessus, nous voyons que 207 Exposants ont envoyé leurs produits dans la Classe 16; sur ces 207 Exposants, nous trouvons 148 Français et 59 étrangers; la France, à elle seule, représentait donc les trois quarts des Exposants.

Les industriels étrangers ont abandonné la lutte; ils n'ont pas voulu mettre leurs produits en comparaison avec les nôtres. Nous le regrettons d'autant plus que l'Angleterre, qui fabrique admirablement les instruments de chirurgie était digne d'entrer en concurrence avec nous et nous l'aurions vue avec plaisir figurer dans cette bataille pacifique.

Sur les sept industriels belges qui exposaient dans la Classe 16, l'un avait envoyé des tables d'opérations, un stérilisateur à eau, des étuves qui pouvaient entrer en concurrence avec les appareils fabriqués par nos fabricants français; il faut dire que cette Maison possède une succursale à Paris. Un second avait une table d'opérations qui ne pouvait entrer en lutte avec notre fabrication; un autre exposait un lit en fer pour malades; nos fabricants français, qui fournissent nos hôpitaux et nos maisons de santé de lits superbes et facilement stérilisables, n'étaient pas représentés; trois autres avaient envoyé des ceintures, des bandages, des appareils orthopédiques, lourds, solides, mais qui n'avaient ni l'élégance, ni le fini de notre fabrication française. Le dernier, enfin, avait envoyé des pièces de prothèse dentaire qui étaient réussies.

Les rares Exposants anglais, américains et italiens n'avaient envoyé qu'une carte de visite insignifiante.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

PALMARÈS DES COLLABORATEURS

Notre collègue, le Docteur LEMASSON-DELALANDE, rendra compte de la superbe fête qui a été donnée en l'honneur de la distribution des récompenses.

Il fera également figurer, dans son rapport, la liste des récompenses accordées aux collaborateurs.



CONCLUSION

Les Belges sont divisés en deux groupements bien distincts : les Wallons, qui parlent le français et qui ont pour notre pays une amitié sincère; les Flamands, qui ne parlent pas notre langue et dont l'affection se porterait plutôt d'un autre côté.

La France est allée à l'Exposition de Gand avec l'intention de combattre les tendances économiques de pays rivaux; elle avait surtout en vue de lutter contre les excès du flamingantisme et tâcher de développer le commerce français dans cette importante partie de la Belgique.

Notre pays a voulu conserver sa place à côté des influences étrangères qui s'y étendent avec une insistance persistante et qui y trouvent un écho favorable dans la partie flamingante du pays.

Avons-nous réussi dans cette tâche difficile que nous nous étions imposée? Je l'espère, car les étrangers, se sentant battus d'avance, n'ont pris qu'une part bien peu active à cette lutte pacifique, et l'on peut dire que l'Exposition internationale de Gand était presque exclusivement française. Les Flamands ont pu se rendre compte de la vitalité de notre belle France, de l'expansion de notre industrie et de notre commerce, du goût, de l'élégance, du fini de nos machines, de nos appareils et de nos produits, qualités qu'ils ne trouvent pas dans les autres pays.

Si l'on examine les statistiques commerciales qui relèvent chaque année le montant des échanges entre la France et la Belgique, on constate que chacune des manifestations auxquelles la France a pris part a eu pour conséquence un accroissement marqué des échanges entre les deux pays. Il est logique d'admettre que les efforts faits par nos Exposants ont contribué d'une manière notable au développement des transactions et nous avons tout lieu de croire qu'il en sera de même à la suite de l'Exposition de Gand.

Dans notre Classe 16, Médecine et Chirurgie, en dehors des sept industriels belges, aucune puissance autre que la France n'était représentée, et cependant

je crains que nos Exposants ne retirent pas tout le profit qu'ils auraient pu et dû retirer de cette Exposition. Les industriels français de notre Classe sont des savants et surtout de grands humanitaires, mais des commerçants peu pratiques. Ils cherchent les moyens de guérir, ou tout au moins d'apporter un soulagement à la souffrance humaine et, lorsqu'ils ont trouvé un appareil, un produit qui permet de faire faire un nouveau pas à la science, ils sont heureux d'avoir pu être utiles à l'humanité, mais, contrairement à ce qui se passe chez nos voisins, ils ne savent pas exploiter leur découverte ni s'en réserver tous les bénéfices. Au lieu d'aller proposer leurs produits aux étrangers, ils attendent bien tranquillement que ces derniers viennent les leur chercher, la plupart du temps, pour les copier et les contrefaire, puis ensuite les concurrencer en France même.

A part quelques rares industriels, bien peu nombreux dans notre Classe, sont ceux qui, pendant toute la durée d'une Exposition, peuvent faire les frais d'un représentant personnel. Cependant, si nos Exposants veulent retirer un profit réel des Expositions étrangères, il faut qu'ils réagissent. Une entente peut faire ce qu'un isolé ne peut réaliser. J'engagerai donc fortement, dans les Expositions futures, nos fabricants à se réunir par groupes de quatre ou cinq, ne se concurrençant pas. Ils exposeraient individuellement, soit dans une grande vitrine, soit dans les vitrines placées les unes à côté des autres.

Chaque groupe aurait un représentant qui montrerait les produits, en ferait valoir les qualités, distribuerait les prospectus, s'occuperait des ventes et prendrait les commandes.

Nos industriels verraient ainsi leur chiffre d'affaires augmenter considérablement et les Expositions, qui, jusqu'à présent, ont été une perte pour eux, se changeraient en un Pactole bienfaisant.



TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	VII
Bureau du Comité Exécutif Belge à l'Exposition de Gand.....	2
Bureau du Comité d'Organisation et d'Admission de la Classe 16.....	5
Bureau du Comité d'Organisation du Comité Français des Expositions à l'Etranger.....	VI
Bureau du Commissariat général Belge.....	I
— — — Français.....	V
Bureau du Groupe XVII ^B	4
Classe 16, France.....	3
Classe 16, Belgique.....	101
Classification des Industriels Français de la Classe 16.....	58
Comité d'Installation de la Classe 16.....	18
Comité d'Organisation et d'Admission de la Classe 16.....	5
Conclusion.....	113
Coup d'œil rétrospectif sur la Classe 16 dans les Expositions précédentes.....	32
Distribution des récompenses.....	112
Historique rapide de Gand.....	36
Inauguration de la Section Française par M. le Ministre du Commerce.....	44
Installation de la Classe 16.....	40
Jury Français de la Classe 16.....	47
Jury International de la Classe 16.....	48
Liste des récompenses données aux Docteurs de la Classe 16, Section Belge.....	103
— — — — — Section Française.....	53
Liste des récompenses données aux Industriels de la Classe 16, Section Belge.....	106
— — — — — Sections Etrangères.....	109
— — — — — Section Française.....	50
Membres du Comité d'Organisation de la Section Française.....	VI
Membres du Comité d'Organisation de la Classe 16.....	5
Noms des Exposants de la Classe 16.....	24
Ouverture de l'Exposition par S. M. le Roi des Belges.....	42
Palmarès des Collaborateurs.....	112
Récompenses données aux Fabricants d'Instruments de Chirurgie en acier.....	59
— — — — — en gomme et caoutchouc.....	65
— — — — — et produits divers.....	91
— — — — — Orthopédistes et Bandagistes.....	75
— — — — — de Produits antiseptiques et hygiéniques.....	99
— — — — — — de régime.....	85
— — — — — — stérilisés.....	70
— — — — — à la Section Belge.....	106
— — — — — aux Sections Etrangères.....	109
Tableau comparatif des récompenses obtenues par la France et les nations étrangères.....	110
Vue d'ensemble de l'Exposition Française.....	38

TABLE DES PLANCHES

Plan de la Classe 16.....	33
Plan général de l'Exposition de Gand.....	38
Plan d'une partie de la Section Française.....	41
Stand Aubry	61
— Bardy	71
— Barrère	77
— Breton	63
— Claverie	82
— Lécuyer	86
— Pannetier	79
— Plisson	67
— Prunier (Phosphatine)	88
— Robert	95
Vue d'ensemble de la Classe 16.....	46
Vue de la 1 ^{re} rangée Ouest de la Classe.....	82
— — Est —	61

TABLE DES MATIÈRES

A

Allemagne, IX.
Amblard, 6, 24, 54.
Angleterre, 109.
Annales des Maladies vénériennes, 26, 54.
Annales de Médecine physique, 105.
Annales Médico-Chirurgicales du Brabant, 105.
Arbel (P.), Vice-Président de la Section Française, VI, 42, 43.
Archives Internationales d'Oto-Rhino-Laryngologie, 26, 54.

Arnaud (E.), Secrétaire du Groupe XVII^B, 4.
Association Internationale de Perfectionnement scientifique et médical, 24, 56.
Assurances, 22.
Aufaure (Félix), Commissaire Adjoint au Commissariat Général. — Rapporteur Général, V, 43.
Aubry, 24, 51, 60.
Avant-Propos, VII.

B

Bachelet, 24, 52, 97.
Barbarin, 6, 26, 54.
Barbellion, 6.
Barcat, 28, 54.
Barcouda, 24, 52, 97.
Bardy, Vice-Président de la Classe 16, Rapporteur de la Classe, 5, 6, 24, 44, 47, 48, 49, 51, 58, 72.
Barrère, 24, 51, 76.
Bas (William), 6, 25, 44, 56.
Bascourret, 25, 47, 48, 51, 85.
Bazot (Etienne), 6.
Belgique, 101.
Béliard, 25, 56.
Bérard (Léon), Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, 44, 45.
Bernard, 26, 54.
Bernasconi, 25, 52, 97.
Bertaut-Blancard, Secrétaire du Groupe XVII^B, 4, 25, 51.
Bertrand, 40, 41.

Beurnier (D^r), Membre du Comité, Président du Groupe XVII^B, VI, IX, 4, 5, 43, 44, 49.
Blondel, 26, 55.
Bobier, Secrétaire de la Classe 16, 5, 25, 47, 48, 53.
Boddaert (Henry), Secrétaire Général du Comité Exécutif Belge, 2.
Bond-Moyson, 104.
Bonnat (Léon), Vice-Président de la Section Française, VI.
Bonnier (Louis), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
Borne, Vice-Président du Groupe XVII^B, 4, 26, 54.
Bothello, 25, 57.
Brabandère (J. de), Secrétaire Général Adjoint du Comité Exécutif Belge, 2.
Braun, Bourgmestre de Gand, 2, 43, 45, 49.
Breton, Vice-Président de la Classe 16, 5, 6, 25, 51, 62.

Bruneau, 25, 51, 73.
 Buchet, 26, 55.
 Bureau du Comité Exécutif Belge, 2.
 Bureau du Comité d'Organisation de la
 Classe 16, 5, 6.
 Bureau du Comité d'Organisation du
 Comité Français des Expositions à
 l'Etranger, VI.

Bureau du Commissariat Général Belge,
 1.
 Bureau du Commissariat Général Fran-
 çais, V.
 Bureau du Groupe XVII^B, 4.

C

Cadolle, 25, 49, 51, 76.
 Cahen (Jules), Membre du Comité d'Or-
 ganisation de la Section Française, VI.
 Calot, 6, 25, 54.
 Camous, 25, 57.
 Cantonnet, 26, 54.
 Capdepon, 25, 47, 48, 49, 53.
 Casier, Directeur Général du Comité
 Exécutif Belge, 2.
 Cathelin, 6, 25, 54.
 Cautru, 25, 57.
 Cazin, 6.
 Cercle Médico-Chirurgical de Gand-
 Eecloo, 104.
 Cère (E.), Délégué du Comité, VI, 43.
 Chabrie (C.), Membre du Comité d'Or-
 ganisation de la Section Française, VI.
 Champagne, 25, 57.
 Chapellier, 25, 57.
 Chatin, 25, 54.
 Chervin, 6, 26, 54.
 Chompret, 6, 25, 54.
 Circulaires, 7.
 Classe 16, 3.
 Classification des Industriels français, 58.
 Clémentel, Ministre de l'Agriculture, 42,
 43.
 Clicquet, 25, 53, 70.

Clinique Chirurgicale de l'Université de
 Gand, 104.
 Cock (H. de), Secrétaire de la Direction
 Générale Belge, 2.
 Collectivité des Auteurs, 26, 54.
 Collectivité de la Presse, 26, 54.
 Collège de Médecine de Bruxelles, 104.
 Collier, Président de la Société Royale
 d'Agriculture et de Botanique, 42.
 Comité Exécutif Belge.
 Comité d'Installation de la Classe 16, 18.
 Comité Médical de l'Union des Sociétés
 de Préparation Militaire, 27, 56.
 Comité d'Organisation de la Classe 16, 5.
 Comité d'Organisation et d'Admission, 5.
 Conclusion, 113.
 Coopieters, Directeur Général du Comité
 Exécutif Belge, 2.
 Cooreman, Ministre d'Etat Belge, VII, 2,
 42, 45, 49.
 Cottu, 27, 56.
 Coulomb, 6, 27, 56.
 Coup d'œil rétrospectif sur la Classe 16
 dans les Expositions précédentes, 32.
 Crinon, 26, 55.
 Crozier (François), Commissaire Adjoint
 au Commissariat Général, V, 43.

D

Dartigues, 27, 56.
 Dausset, 42.
 David (Fernand), Ministre du Com-
 merce, VIII.
 David-Mennet, Membre du Comité d'Or-
 ganisation de la Section Française, VI.
 Davignon, Ministre des Affaires Etran-
 gères en Belgique, 45.

Degrais, 27, 56.
 Delbet, 27, 56.
 Delcourt, 105.
 Delille (Léon), VI.
 Demade, 105.
 Denis-le-Sève, 6, 27, 49, 56.
 Dhotel, 27, 56.

Dion (de), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
Diplômes d'honneur Belgique, Docteurs, Hôpitaux, 104.
Diplômes d'honneur Belgique, Industriels, 103.
Diplômes d'honneur France, Docteurs, 56.
Diplômes d'honneur France, Industriels, 52.
Distribution des Récompenses, 112.
Division de la Classe 16, 50.
Division des Industries de la Classe 16, 58.

Donckèle (Georges), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
Dreux, Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
Dubouloz, Attaché au Commissariat Général, V, 43.
Dumonceau, 103, 107.
Dupont (Emile), Sénateur, Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger, VII, 42, 43.
Dupuy, 26, 54.
Dussaigne, 27, 53, 100.
Dutar, 27, 52, 64.

E

Ecole Dentaire de Paris, 27, 55.
Ecole et Dispensaire Dentaires de Bruxelles, 104.
Emery, 6, 26, 54.
Enseignement Professionnel de la Chambre Syndicale, 27, 55.
Etablissements Clavier et C^{ie}, 27, 52, 83.
Etablissement d'Hydrothérapie, 105.
Etats-Unis, 109.

Exposition de Bruxelles 1910, 23.
— de Buenos-Ayres 1910, 33.
— de Gand 1913, 34.
— de Liège 1905, 32.
— de Londres 1908, 33.
— de Milan 1903, 32.
— de Paris 1900, 3.
— de Rome 1912, 33.
— de Saint-Louis 1904, 32.
— de Turin 1911, 33.

F

Fabricants d'Instruments de Chirurgie en acier, 59.
Fabricants d'Instruments de Chirurgie en gomme et en caoutchouc, 65.
Fabricants d'Instruments et Produits divers, 91.
Fabricants Orthopédistes et Bandagistes, 75.
Fabricants de Produits antiseptiques ou hygiéniques, 99.
Fabricants de Produits de régime, 85.
Fabricants de Produits stérilisés, 70.
Fasquelle, 6, 27, 51, 92.
Faure (Jean), Trésorier de la Section Française, VI, 43.

Fédération Dentaire Nationale Belge, 104.
Fédération Médicale Belge, 104.
Fère, Vice-Président du Groupe XVII^B, 4.
Feyerick (Albert), Membre du Comité Exécutif Belge, 2.
Feyerick (Ferdinand), Membre du Comité Exécutif Belge, 2.
Forceville (de), 26, 55.
Formalités douanières, 22.
Fort, 28, 52, 75.
Fournier, 105.
Frouville (Dr), 105.
Froussard, 6, 28, 55.

G

Gabelle, Membre du Comité d'Organisation de la Section Française.
Gaillard, 6, 28, 51, 69.

Galli, Président du Conseil Municipal de Paris, 42.
Gay, Syndic, 42.

Gazette des Eaux, 27, 55.
 Gazette des Hôpitaux de Toulouse, 27, 55.
 Gendron, 28, 51, 64.
 Geneeskundig, Cijdschrift voor België, 105.
 Germain, 26, 54.
 Girard, 26, 40, 41, 54.
 Gires, 28, 56.
 Glitschka, 103, 107.
 Godon, 6, 28, 55.
 Gonin, 28, 51, 99.
 Grands Prix donnés aux Docteurs Belges, 104.

Grands Prix donnés aux Docteurs Français, 54.
 Grands Prix donnés aux Industriels Belges, 103.
 Grands Prix donnés aux Industriels Français, 51.
 Grouvelle et Arquembourg, 27, 51, 93.
 Guisez, 27, 56.
 Guist'hau, Ministre du Commerce et de l'Industrie, v.
 Guyot (Auguste), Trésorier Adjoint de la Section Française, VI, 43.

H

Hartemberg, 6, 28, 55.
 Hemptinne (Jean de), Commissaire Général de l'Exposition Belge, 1, 42.
 Herman, 47, 48, 103.
 Hetzel (Jules), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
 Hignette, Attaché au Commissariat Général, v, 43.
 Historique rapide de Gand, 36.
 Hôpital de la Biloque, 140.

Hors Concours, Docteurs Belges, 103.
 Hors Concours, Membres du Jury, Docteurs Français, 53.
 Hors Concours, Membres du Jury, Industriels Français, 50.
 Hospices Civils d'Anvers, 104.
 — — de Ath, 104.
 — — de Mons, 104.
 Hubert, Ministre de l'Industrie et du Travail en Belgique, VII, 42, 45.

I

Inauguration de la Section Française par M. Massé, Ministre du Commerce, 44.
 Installation de la Classe 16, 40.
 Instruments de Chirurgie en acier, 59.
 Instruments de Chirurgie en gomme et en caoutchouc, 65.
 Instruments et Produits divers, 91.

Institut Belge de Stomatologie, 104.
 — Chirurgical, 105.
 — Médico-Mécanique Zander, 104.
 — de Physiothérapie de l'Université de Gand, 104.
 Italie, 109.

J

Jacquin, 28, 52, 98.
 Jean Francis, 28, 56.
 Jury Français, 47.

Jury International, 48.
 Journal des Sages-Femmes, 105.

K

Klobukowski, Ministre plénipotentiaire de France en Belgique, 49.

L

- Laboratoire de la Clinique Gynécologique Universitaire et de Recherches sur le Cancer, 105.
 La Ménagère de Liège, 103, 106.
 Langenhagen, 6, 28, 55.
 Laufer, 28, 47, 48, 49, 53.
 Laurens, 6, 28, 55.
 Lavenant, 6, 28, 56.
 Leboucq, 47, 48, 103.
 Leclercq, 26, 54.
 Lécuyer, 28, 51, 87.
 Legrand (Henri), 28, 51, 78.
 Legrand (Charles), Président de la Section Française, VI, 5, 7, 17, 42, 43, 45, 49.
 Lemaitre, 28, 56.
 Lemasson-Delalande, Secrétaire de la Classe 16, Rapporteur de la Classe, 5, 28, 47, 48, 53, 58, 102, 112.
 Lemoine, 28, 57.
 Leroux, 28, 57.
 Lévy-Bing, 26, 54.
 Liste des Récompenses de la Classe 16, Section Belge, 102.
 Liste des Récompenses de la Classe 16, Sections Etrangères, 109.
 Liste des Récompenses de la Classe 16, Docteurs Français, 53.
 Liste des Récompenses de la Classe 16, Industriels Français, 50.
 Lortat-Jacob, 29, 57.
 Louart, 6, 29, 56.
 Louque, 29, 53, 98.
 Lourties (V.), Vice-Président de la Section Française, VI.
 Lucien-Graux, Vice-Président de la Classe 16, 5, 6, 29, 55.
 Luys, 6, 29, 55.
 Lyon-Chirurgical, 27, 55.

M

- Manufacture Belge de Gembloux, 103, 106.
 Marraud (Pierre), Commissaire Général de la Section Française, V, IX, 43, 45, 58.
 Marraud (Georges), Attaché au Commissariat Général, V, 43, 49.
 Martigny, 29, 56.
 Massé, Ministre du Commerce, 42, 43, 44, 45.
 Masquelier, 103, 107.
 Massoul, 29, 53, 83.
 Mathé, 26, 54.
 Maurice, 29, 57.
 Maw Son and Son, Aldergate, 7-12, Londres, 109.
 Médailles d'Argent, Docteurs Belges, 105.
 Médailles d'Argent, Docteurs Français, 57.
 Médailles d'Argent, Industriels Français, 52.
 Médailles de Bronze, Docteurs Belges, 105.
 Médailles de Bronze, Docteurs Français, 57.
 Médailles de Bronze, Industriels Français, 53.
 Médailles d'Or, Docteurs Belges, 104.
 Médailles d'Or, Industriels Belges, 103.
 Médailles d'Or, Docteurs Français, 56.
 Médailles d'Or, Industriels Français, 52.
 Médailles d'Or, Sections Etrangères.
 Membres du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
 Membres du Comité d'Organisation de la Classe 16, 24.
 Ménard, 29, 56.
 Mencièrre, 6, 29, 47, 48, 49, 53.
 Mendel, 6, 29, 56.
 Mérillon, Vice-Président de la Section Française, VI.
 Mermilliod, Secrétaire Adjoint de la Section Française, VI, 43.
 Meyrignac, 29, 53, 84.
 Michel, 29, 55.
 Moinson, 26, 54.

Momméja (Fernand), Commissaire Adjoint au Commissariat Général, v, 43.
 Montarnal (de), vi, 43.
 Montaudon, 6, 29, 47, 48, 51, 91.
 Monteil, 29, 53, 84.

Morin, 29, 53, 84.
 Mouglin, 6, 29, 51, 93.
 Mutuelle Médico-Pharmaceutique Liégeoise, 104.

N

Niclausse (Jules), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, vi.
 Nicolay, 29, 53, 98.
 Nigay, 29, 57.

Nobèle (de), 47, 48, 103.
 Noël, Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, vi.
 Noms des Exposants, 24.

O

Orthopédistes et Bandagistes, 75.

Ouverture de l'Exposition par S. M. le Roi des Belges, 42.

P

Page, 23, 29, 54, 56.
 Pallain (Georges), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, vi.
 Palmarès des Collaborateurs, 112.
 Pannetier, 6, 30, 44, 49, 51, 78.
 Papillon, 26, 54.
 Parke Davis et Co, Regent Street, Londres, 109.
 Péraire, 6, 30, 55.
 Pérol, Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, vi.
 Pichon (Stephan), Ministre des Affaires Etrangères, viii.
 Pillischer, 30, 51, 94.
 Pilverdier, 105.
 Pitsch, 6, 30, 44, 49, 55.
 Plisson, Président de la Classe 16, ix, 5, 6, 30, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 66.

Policlinique libre de Bruxelles, 104.
 Porgès, 6, 30, 52, 69.
 Poupinel, Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, vi.
 Prix en collectivité, 15.
 Prix du mètre sur sol, 9.
 Prix du mètre en surface murale, 9.
 Prix du mètre de vitrine, 9.
 Prix des Ouvrages et Publications, 9.
 Prix pour Petits Exposants, 13, 14.
 Produits Antiseptiques et Hygiéniques, 99.
 Produits et Instruments divers, 91.
 Produits de Régime, 85.
 Produits Stérilisés, 70.
 Progrès Médical Belge, 105.
 Prunier, 30, 51, 87.

R

Rainal (J.), Vice-Président de la Classe 16, 5, 6, 30, 44, 51, 80.
 Raoult-Deslongchamps, 30, 56.
 Recrutement des Exposants, 6.
 Referceravauden, 105.

Regard (Eugène), Secrétaire Général du Commissariat Général, v, 43.
 Représentation.
 Réville (Max), vi.
 Reviron, Bugnet, Pomiès et Co, 103, 107.

Rey, 30, 51, 94.
 Richard, Etats-Unis, 109.
 Robert, 30, 51, 95.
 Roger-Sandoz, Secrétaire Général du Comité des Expositions à l'Etranger, VII, 42, 43.
 Rosengart, 30, 51, 96.
 Rosenthal, 30, 57.

Rosenwald, 27, 55.
 Roucayrol, 30, 49, 56.
 Roux (Gaston), Secrétaire Général de la Section Française, VI, 5, 42, 43.
 Rouzard, 30, 56.
 Roy, 30, 57.
 Ruelens, 104.

S

Saint-Germain, Vice-Président de la Section Française, VI.
 Sartiaux (Eugène), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
 Sartiaux (Albert), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.
 Sassias, v, 43.
 Sasserath, 105.
 Savoie, 30, 57.
 Scalpel et Liège médical (Le), 105.
 Schwaab, 26, 54.
 Section Belge, 101, 102.
 Sections Etrangères.
 Smet de Naeyer, Directeur Général du Comité Exécutif Belge, 2.
 Smet (Firmin de), Membre du Comité Exécutif Belge, 2.

Société de l'Aliment essentiel, 30, 52, 89.
 Société Belge de Physiothérapie, 105.
 Société Belge de Stomatologie, 105.
 Société Française de Produits d'Hygiène buccale, 30, 53, 100.
 Société Française des Tissus Tétra, 31, 52, 96.
 Société d'Hydrologie de Bruxelles, 105.
 Société de Médecine d'Anvers, 104.
 Société de Médecine de Gand, 104.
 Société Royale des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles, 104.
 Socquet, 6, 26, 54.
 Sornay, Attaché au Commissariat Général, v, 43.
 Stepinski, 31, 57.
 Storms (John B.), Secrétaire Général du Commissariat Général Belge, 1.

T

Tableau comparatif des différentes Expositions, depuis 1904.
 Tableau comparatif des récompenses obtenues par la France et par les Nations Etrangères, 110.
 Templier (P.), Membre du Comité d'Organisation de la Section Française, VI.

Templier (L.), 6, 31, 44, 52, 74.
 Terrien (Eugène), 31, 57.
 Terrien (Félix), 6, 31, 55.
 Terson, 31, 57.
 Thomas, 27, 31, 55, 57.
 Transport des Marchandises, 22.
 Trèves, Trésorier de la Classe 16, 5.

U

Union Pharmaceutique, 27, 55.
 Université de Gand.

Usines E. Duménil, 31, 53, 100.

V

Vadam, 31, 52, 74.
Valeke, 105.
Van Hassel, 105.
Van Hollebeke (L.), Secrétaire Général
Adjoint du Comité Exécutif Belge, 2.
Van Steenbrugghe, 6.
Verdonck-Minne, 103, 108.
Viger (A.), Vice-Président de la Section
Française, VI.

Vinant (Georges), Rapporteur Général,
Secrétaire Adjoint de la Section Fran-
çaise, VI, 5, 43.
Vinant (D^r), Secrétaire de la Classe 16,
5, 31, 55.
Viron, 26, 31, 54, 57.
Vue d'ensemble de l'Exposition, 38.

W

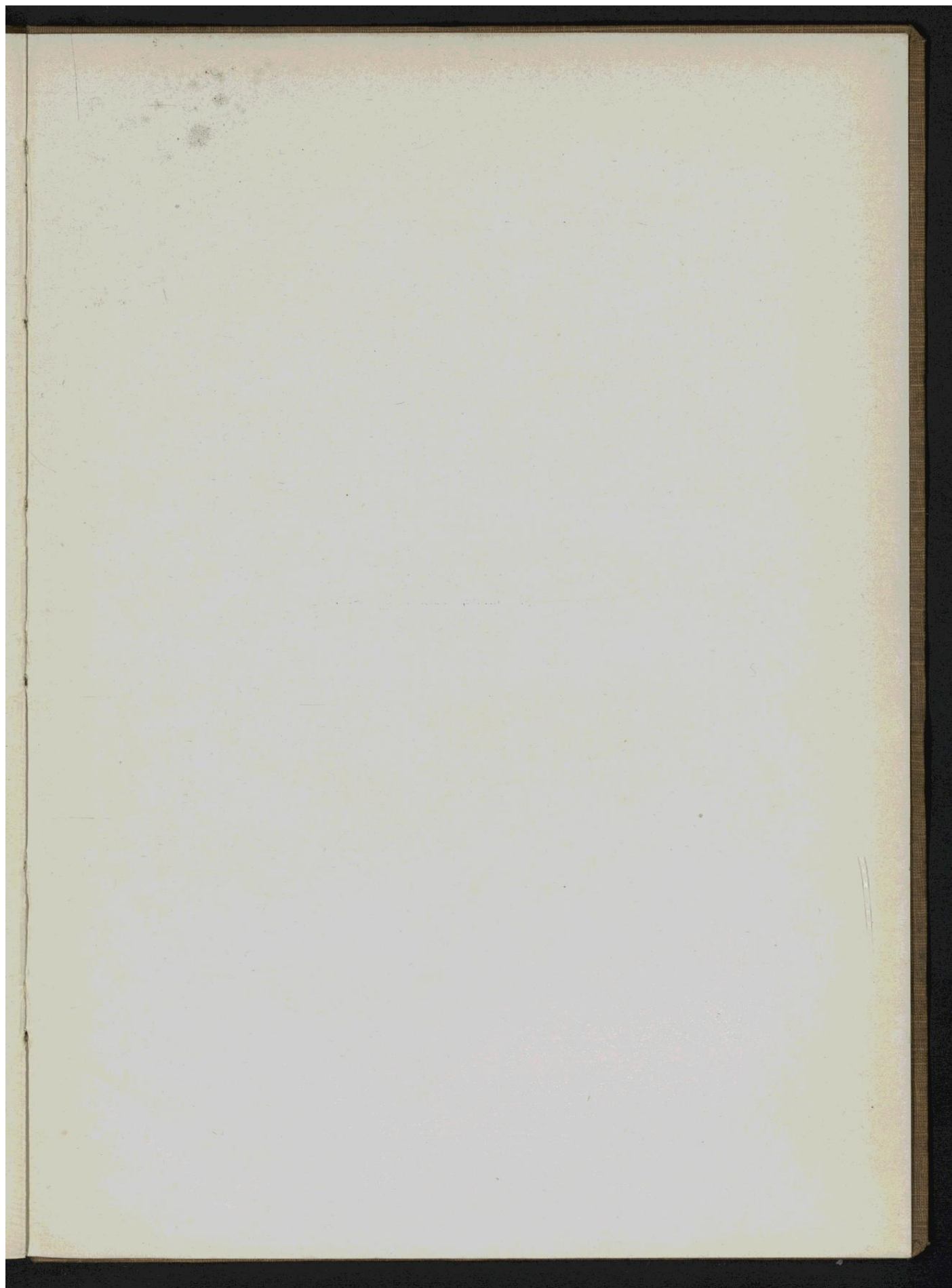
Weil, 31, 57.
Wickham, 6, 31, 52, 81.
Wiechmann, Italie, 109.

Willems, 47, 48, 101, 103.
Wulfing-Luer, Secrétaire de la Classe 16,
5, 6, 31, 47, 48, 50, 59.

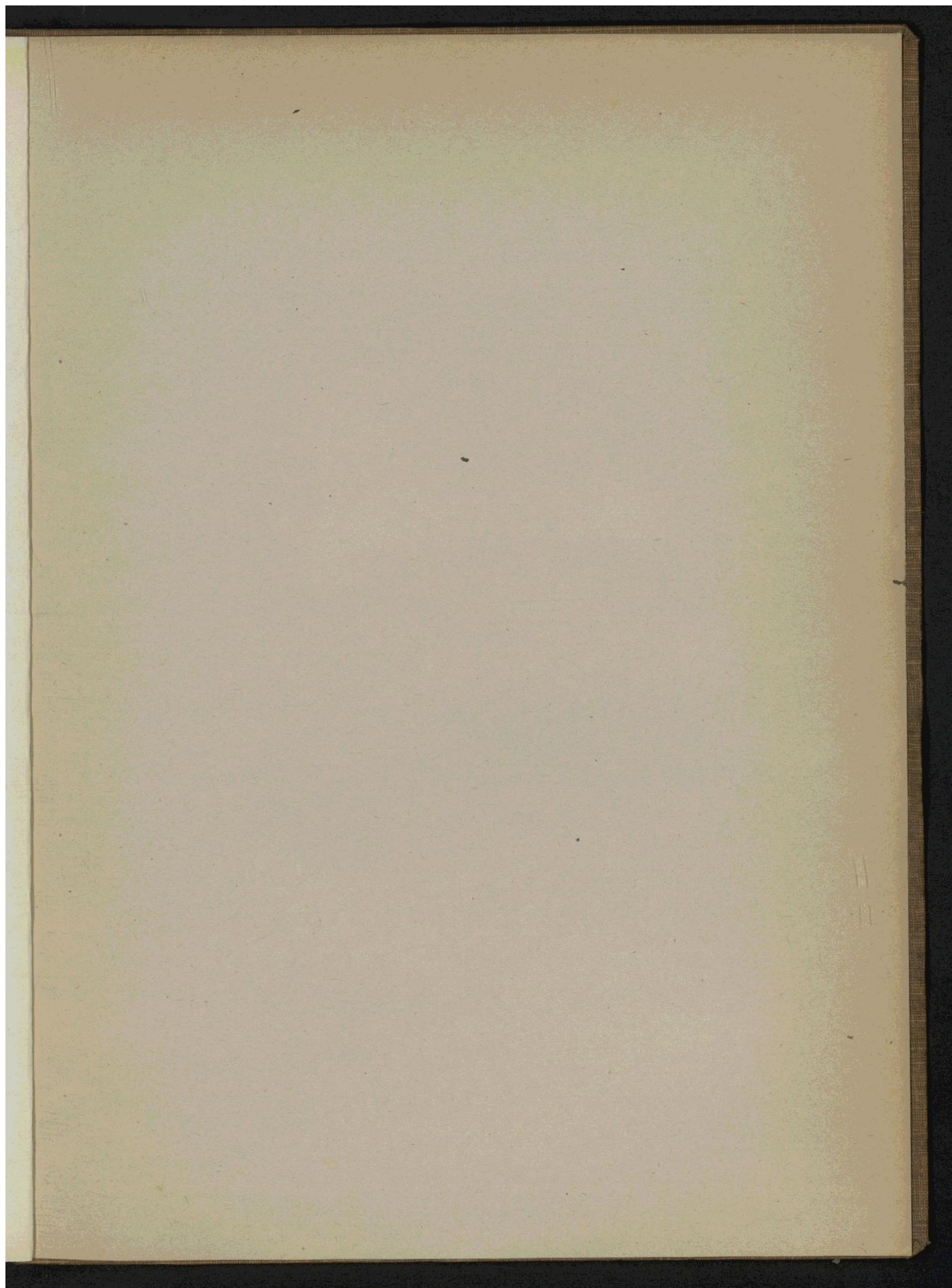
Z

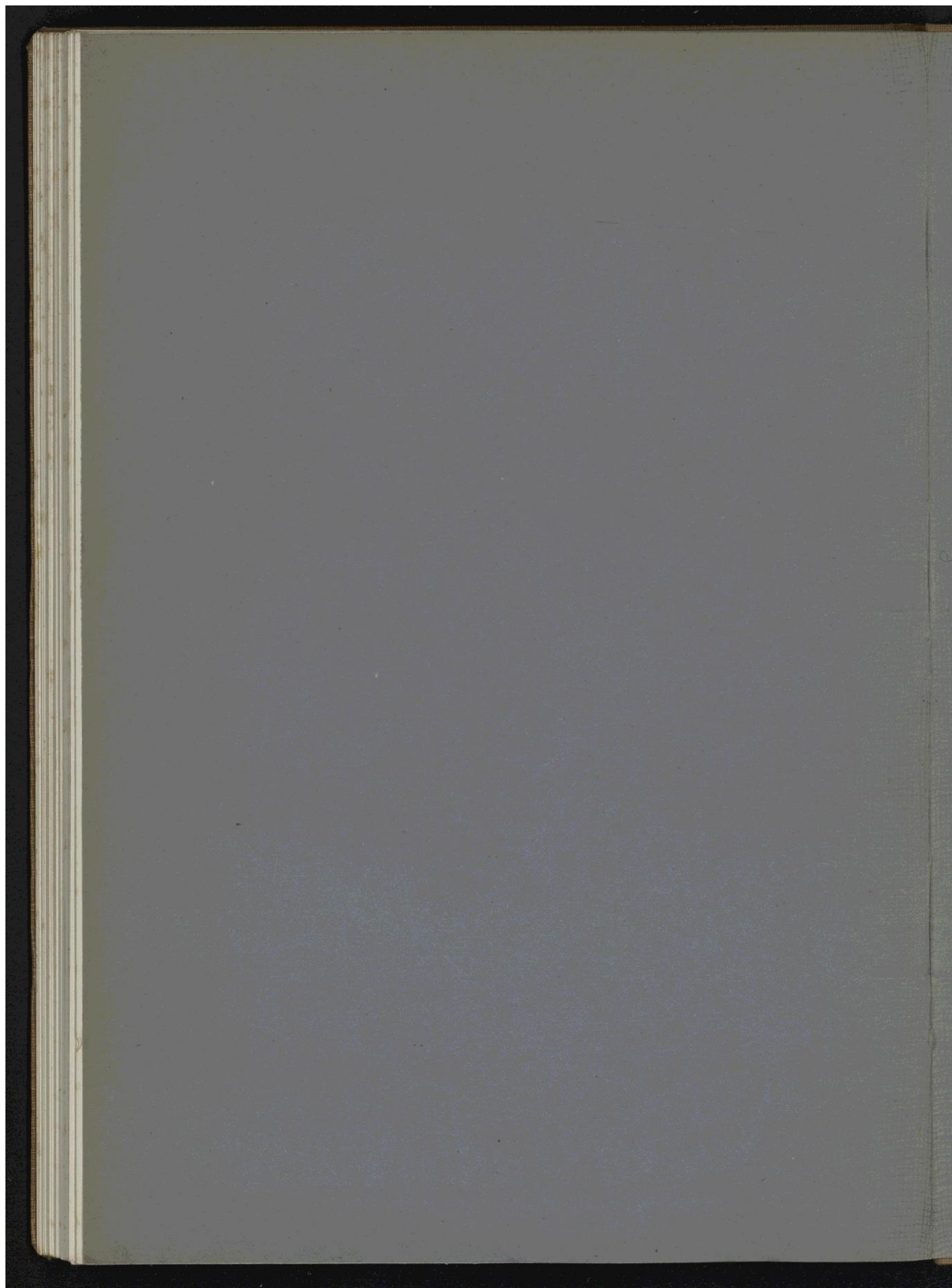
Zund-Burguet, Secrétaire de la Classe 16, 5, 31, 55.

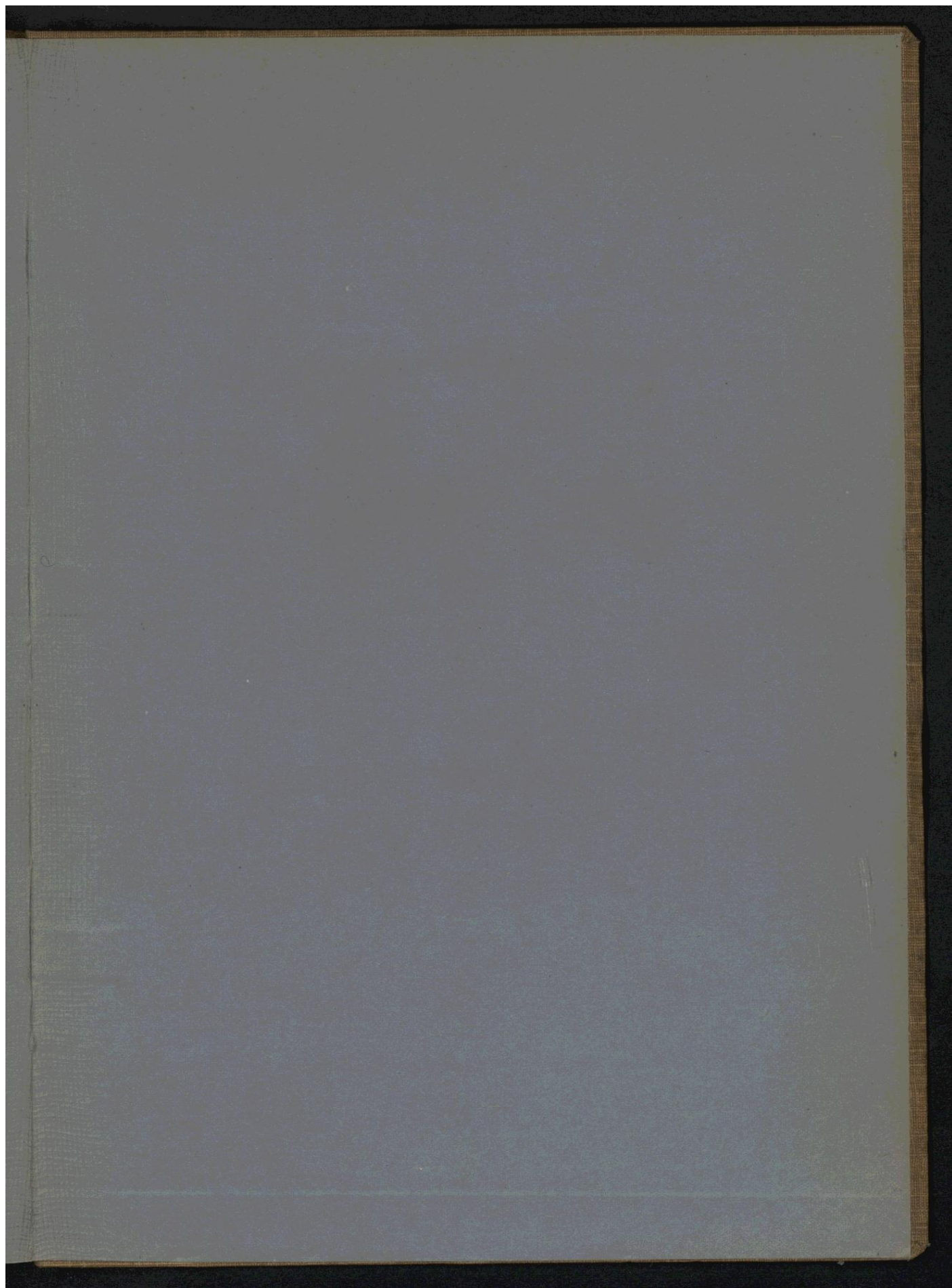




Imp. Oberthür, Rennes - Paris (722-14).









Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires